

Hustache A., Lagny:

CURCULIONIDES NOUVEAUX DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

(II. Partie.)

Peritmetus glaucus n. sp.

Noir, les pattes rouges (genoux assombris) les tarsi noirs, en dessus mat, glauque, revêtu dans les points de très petites squamules bleuâtres.

Rostre court, légèrement déprimé, la ponctuation fine et confluyente, avec une très fine carène médiane, les ptérygies arquées en dehors et débordant modérément les bords du rostre, le sillon de la base fin, oblique de chaque côté, au milieu brièvement prolongé sur le front; front sculpté comme le rostre, les yeux assez fortement convexes. Antennes, courtes, robustes, à fine pubescence cendrée-bleuâtre et couchée, entremêlée de cils mi-dressés et bruns; scape atteignant seulement le bord antérieur du prothorax, progressivement et fortement épaissi, rugueux; funicule avec les deux premiers articles égaux en longueur, le 3. moitié du 2., le 5. transversal.

Prothorax transversal, avec une large et assez profonde impression triangulaire médiane, les côtés arqués, le bord antérieur un peu moins large que la base.

Elytres brièvement resserrés à la base, cette dernière étroitement relevée et rebordée, leur plus grande largeur aux épaules, en arrière rétrécis et comprimés latéralement; sculpture dorsale excessivement fine, les points des séries légers, séparés par des intervalles doubles de la largeur des points, les interstries avec de nombreux petits points squamulés et reliés entre-eux par de très fines rides transversales.

Saillie mésosternale inclinée, en avant à pic et formant une saillie tuberculeuse surmontée d'une touffe de pubescence.

♂ Segment anal, au milieu, avec une profonde cavité, s'étendant de la base presque jusqu'au sommet en diminuant de profondeur.

♀ Plus grande, le revêtement d'un bleu-vert plus vif, segment anal avec un sillon plus étroit et moins profond, les antennes un peu plus longues.

Long.: 10—11 mm.

Afrique orientale: Landsch. Ufiomi, Ufiomi Berg, environ à 2400 m. d'alt., XII, 1911 (Hamb. Exp., Dr. E. Obst, Museum de Hambourg); trois spécimens.

Peritmetus scintillans n. sp.

Noir, les pattes d'un rouge vineux, foncées, les tarsi noirâtres, revêtu en dessus de petites squamules rondes, peu serrées, bleues, vertes, dorées, ces dernières très luisantes.

Rostre un peu plus long que large, tricaréné, sillonné-ponctué entre les carènes, les deux carènes latérales, au niveau de l'insertion antennaire, réunies par une carène transversale, l'échancrure apicale courte, semi-circulaire. Front densément pointillé et sillonné au milieu. Yeux modérément convexes. Antennes d'un brun rouge, à pubescence hérissée, dense et cendrée sur la massue; scape robuste, rugueux, atteignant le quart antérieur du prothorax; funicule grêle, ses deux premiers articles égaux, le 2. moitié plus long que le 3., les suivants nouveaux, plus longs que larges, la massue à peine aussi longue que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax un peu moins long que large à la base, très peu moins large en avant qu' à la base, les côtés parallèles jusqu'au tiers antérieur, puis faiblement convergents en avant; régulièrement et modérément convexe, avec une légère impression sur le milieu de la base, couvert de fines rugosités transversales entremêlées de petits granules et de points squamigères, la ligne médiane avec des trace d'une carène obtuse.

Elytres oblongs-elliptiques, à la base de la largeur du prothorax et très brièvement resserrés, leur plus grande largeur vers le milieu; disque peu convexe, avec 14 séries de points serrés, séparés par des granules ou des rugosités transversales, les interstries peu plus larges que les stries, densément squamulés et découpés par de nombreuses et fines rugosités transversales.

Saillie mésosternale inclinée en avant mais plane, non tuberculée.

♂. Fémurs postérieurs atteignant le milieu du segment anal; tous les tibias pourvus en dedans de 4 à 6 denticules, notablement plus forts aux tibias postérieurs; base du ventre avec une large impression, finement et éparsément granulée.

♀. Plus grande et plus large.

Long.: 9—10 mm.

Cameroun: Esosung, Bakossi Gebirge (H. Schultz); Mukonje-Farm près Mundame (Museum de Hambourg); une trentaine de specimens.

Par l'ensemble de ses caractères cette espèce appartient aux *Peritmetus* malgré la présence de 14 séries de points aux élytres, et l'absence de tubercule sur la saillie mésosternale.

Peritmetus Raffrayi n. sp.

Brun noir, densément revêtu de squamules rondes, brunes, entremêlées de squamules cendrées. Base de la suture élytrale avec deux petites plaques dénudées et lisses.

Rostre de moitié plus long que large, peu élargi en avant, plan en dessus et densément squamulé. Front avec un court sillon médian basal. Yeux modérément convexes, les tempes égales à leur diamètre. Antennes robustes, densément squamulées et sétosulées; scape épais, à la base un peu arqué; funicule un peu moins épais que le scape, les articles de même épaisseur, les deux premiers de même longueur, le 5. transversal, les autres un peu plus longs, la massue ovale conique, peu plus longue que les deux articles précédents réunis.

Prothorax aussi long que large à la base, en avant un tiers moins large qu' à la base, sa plus grande largeur vers le quart basal, les côtés peu arqués, les angles postérieurs brièvement arrondis, la base arquée, peu convexe, les points remplis par des squamules brunes les recouvrant entièrement, les squamules cendrées éparses çà et là.

Elytres avec la base de même largeur que celle du prothorax, obliquement élargis et les côtés (vus de haut) rectilignes jusqu'au quart antérieur, peu rétrécis ensuite jusqu'au tiers postérieur, en arrière fortement rétrécis et étroitement arrondis au sommet et les côtés comprimés; moyennement convexes, derrière la base légèrement et transversalement impressionnés; stries fines, leurs points nets, en partie squamulés; interstries très larges, plans, très densément squamulés, la suture à la base un peu élargie, dénudée, noire, luisante.

Pattes robustes, très densément squamulées ainsi que le dessous.

Saillie mésosternale convexe, déclive en avant mais non tuberculée.

Long.: 5—6 mm.

Abyssinie (A. Raffray), coll. H. Portevin et la mienne.

Le rostre, vu par dessus, a les bords de la face dorsale parallèles, non échancrés par les scrobes, caractère des *Peritmetus*, par contre le mésosternum n'est pas tuberculé quoique convexe ce qui l'éloignerait de ce genre, mais ce dernier caractère semble varier suivant les espèces chez les *Peritmetus* et peut difficilement être admis comme générique.

Cette espèce, à peu près, la forme de *Dicasticus lateralis* Hartm., elle est cependant plus convexe et plus rétrécie au sommet, les antennes et les pattes sont plus robustes. La petite tache dénudée de la base de la suture la fera aisément reconnaître.

Peribrotus brevicollis n. sp.

Ovale, noir, le revêtement grisâtre, plus clair sur la partie apicale des élytres.

Rostre légèrement impressionné sur toute sa longueur, mais avec une vive carène médiane, ses carènes latérales divergentes en arrière et dirigées contre le bord supérieur de l'œil, squamulé et sétosulé. Front avec quelques soies près des yeux, au milieu avec un court sillon basal.

Prothorax du double aussi large que long, à peine plus étroit en avant qu'à la base, les côtés faiblement arqués-convergentes; avec trois légères impressions devant la base, la médiane plus nette; couvert de granules irréguliers, écrasés, échancrés, sétigères sur leur bord.

Elytres sur leur moitié antérieure avec des rugosités transversales, les côtés et la déclivité postérieure densément squamulés, sans rugosités et les stries fines, avec quelques très courtes soies; 2. interstrie vers sa base avec des rugosités fortes, formant quelque empâtements.

Tibias postérieurs à corbeilles tarsales cavernieuses.

Long.: 8 mm.

Afrique orientale: Usegua (coll. Bennigsen, Mus. Dahlem).

Faust a donné le tableau des espèces de ce groupe (*Deutsche ent. Zeitschr.*, 1896, p. 127). Cette nouvelle espèce prendrait place à côté de *prolixus* Faust, dont elle diffère par le rostre caréné au milieu et la sculpture du prothorax et des élytres.

Mecostylus lateralis n. sp.

♂. Allongé, noir, les pattes d'un rouge foncé, les genoux et les tarses noirs, en dessus le fond des points et des rugosités avec de très petites squamules vertes, ou nacrées peu apparentes, en dessous avec une bande latérale de squamules vertes ou nacrées, brillantes, large sur les côtés du métasternum et de l'abdomen, diffuse sur le prosternum, les hanches intermédiaires et une large plaque de chaque côté du métasternum hérissées d'une assez longue pubescence jaune.

Rostre plus long que large, tricaréné, rugueux, éparsément pubescent de cendré, son sillon basal profond. Front sillonné au milieu, rugueux contre les yeux, ces derniers fortement convexes. Antennes élancées, le scape linéaire, brusquement épaissi au sommet, arqué, dépassant le milieu du prothorax; deux premiers articles du funicule allongés, égaux, le 3. un tiers moins long que le 2., le 4. subégal au 3., le 7. encore deux fois et demie aussi long que large, la massue fusiforme peu plus longue que les 6. et 7. articles ensemble, cendrée.

Prothorax aussi long que large, sa plus grande largeur en avant du milieu, les côtés peu arqués, le bord antérieur un peu moins large que la base; convexe, fovéolé rugueux.

Elytres élargis de la base au tiers antérieur, puis se retrécissant fortement jusqu'au sommet, au sommet subacuminés ensemble; convexes, les côtés comprimés, couverts de fortes rugosités transversales, les points petits, sur la déclivité postérieure les stries fines mais mieux tracées, les interstries découpés en granules transversaux, irréguliers et pubescents.

Pattes élancées, les fémurs dans le milieu lisses, avec quelques petits points et quelques poils épars, les fémurs postérieurs atteignant le milieu du segment anal; tibias légèrement flexueux, les antérieurs avec quelques cils en dedans vers le sommet, les postérieurs légèrement arqués, leur pubescence interne grisâtre dense et assez longue; tarsi hérissés en dessus d'une longue pubescence grise, en dessous tomenteux, jaunes.

Premier segment ventral, au milieu, largement et profondément canaliculé.

♀. A peine plus large, mais les élytres moins fortement rétrécis en arrière; métasternum et base des hanches sans pubescence particulière, 1. segment ventral légèrement déprimé au milieu, sans sillon.

Long.: 12 mm.

Ouest Usambara, Lutindi (K. Ahiwarth, coll. Pape), type; Lindi (coll. Pape), trois ♂; Kumburu (coll. Mus. Hambourg) ♀.

Deux des spécimens ont les fémurs postérieurs avec une tache squamuleuse blanche, et la bande inférieure est également blanchâtre.

Cychrotonus punctipennis n. sp.

Ovale, noir, glabre en dessus.

Rostré subrectangulaire, à peine plus long que large, ainsi que le front à ponctuation fine et très serrée, pourvu de trois carènes, séparées par des sillons ponctués, les points brièvement sétigères, les scrobes en demi-cerle, en arrière (vus latéralement) presque aussi éloignés des yeux que du sommet. Front brièvement sillonné. Yeux à convexité forte et irrégulière, leur point le plus élevé vers leur tiers postérieur. Antennes courtes, d'un brun ferrugineux, les articles du funicule sétosulés, le 2. un peu plus long que le 1.

Prothorax trapézoïdal, deux fois aussi large que long, graduellement rétréci modérément en avant et les côtés très peu arqués, les angles antérieurs aigus, accusés, brièvement prolongés en avant, les angles postérieurs obtus et brièvement arrondis; convexe, à ponctuation très fine et très serrée, avec des traces d'un sillon médian. Écusson en demi-cerle, éparsément pointillé.

Elytres ovales, un quart plus longs que larges, brièvement rétrécis-acuminés ensemble au sommet, le bord latéral (vu de haut) relevé à sa base en une courte et forte carène anguleuse (en réalité, vue de côté, sur la base du 9. interstrie); convexes, la déclivité postérieure surplombant le sommet et pourvue de courtes soies squamuleuses; disque couvert de points assez gros, profonds, (5—8 fois aussi gros que ceux du prothorax), alignés seulement sur les 2., 3., 9. séries, les intervalles des points à pointillé très fin et assez serré; les séries plus distinctes sur la déclivité postérieure.

Pattes courtes, robustes, densément ponctuées, éparsément squamulées de gris; tibias sétosulés et vers le sommet à pubescence jaunâtre et dense, les corbeilles fortement cavernueuses.

Dessous coriacé les points avec de courtes soies squamuleuses.

Loanda, trois spécimens (ma coll.).

Babaultia subnuda n. sp.

Noir, peu luisant, revêtu en dessus de très petites squamules nacrées ou irisées, très éparses, un plus nombreuses sur la déclivité postérieure des élytres.

Rostre plus long que large, tricaréné, sillonné entre les carènes, éparsément pointillé. Front à pointillé épars, plus serré vers les yeux, avec un sillon médian rétréci en avant. Yeux modérément convexes. Antennes d'un brun rouge; scape épaissi au sommet, atteignant le milieu du prothorax; deux premiers articles du funicule allongés, subégaux, minces, le 5. moitié de la longueur du 2., la massue étroite et un peu plus longue que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax trapézoïdal, plus du double aussi large à la base que long au milieu, fortement rétréci en avant, les côtés subrapprocher rectilignes et peu convergents de la base au tiers antérieur, puis plus fortement convergents dans le tiers apical; convexe à points assez grands, peu profonds, assez espacés, mais entremêlés de fines rugosités, chaque point pourvu d'un poil squamuleux couché, transversalement dirigé vers le milieu.

Elytres subglobuleux, la base étroitement rebordée, avec des séries de points serrés, forts, séparés par des cloisons formant des rugosités transversales dans leur moitié antérieure, les stries en arrière plus étroites et plus profondes; interstries en avant à pointillé épars, en arrière plus serré.

Pattes robustes, ponctuées; tibias à pubescence apicale jaune.

Dessous à punctuation fine et serrée, les squamules plus serrées le long des épisternes.

Long.: 7 mm.

Afrique orientale: Uassi und d. Gurni-Vulkan, 28. XII. 1911. (Hamb. Exp., Dr. E. Obst, Museum de Hambourg).

***Omotrachelus bicostulatus* n. sp.**

Ovale, d'un brun noir, très densément couvert de squamules d'un brun foncé et jaunâtres, ces dernières formant sur les côtés du prothorax une bande, sur les élytres des bandes transversales mal délimitées; pourvu en outre de très courtes soies squamuleuses et claviformes, notablement plus longues sur les tibias et surtout sur les deux côtés élytrales.

Rostre continu avec la tête, triangulaire et un peu plus long que large (vu par devant), longitudinalement déprimé et avec un fin sillon médian. Yeux ovales, peu convexes, placés au milieu des côtés de la tête, cette dernière très courte. Antennes d'un roux clair, les articles avec quelques courts cils, la massue ovale, détachée, moins longue que les trois articles précédents ensemble, son premier article moitié de sa longueur totale et glabre, la partie apicale pubescente de cendré.

Prothorax trois fois aussi large que long au milieu, vu de haut paraissant rétréci à ses extrémités latérales, les côtes peu arqués mais déprimés en avant; convexe, légèrement impressionné transversalement en avant, avec quelques gros points sétigères, tranchant à travers le dense revêtement.

Elytres pas plus longs que larges, la base cintrée et de même largeur que celle du prothorax, mais relevée et surplombant un peu cette dernière; vus de haut, s'élargissant fortement dans leur quart antérieur et paraissant largement arrondis ensemble en arrière; subglobuleux, le point le plus élevé de leur courbe dorsale vers le milieu, et de ce point fortement déclives en arrière; stries étroites, profondes, en partie squamulées, leurs points par suite peu visibles; interstries convexes, le 3. fortement relevé et s'élargissant un peu de sa base au milieu, surmonté d'une double série d'assez longues soies.

Pattes rugueuses, squamulées et sétosulées. Segments ventraux 2., 3., 4. glabres, luisants pourvu le 2. de 2 séries, les autres de 1 série de soies.

Long.: 2.5—2.7 mm.

Gabon: Librevilles types (ma coll.).

Omotrachelus setosus n. sp.

Brun ferrugineux, tous les interstries des élytres pourvus d'une série de soies claviformes, assez longues, les squamules dorsales fines et serrées sur le rostre, la tête et le prothorax, plus grosses mais éparses, condensées çà et là en petites taches sur les élytres.

Rostre à sillon peu net, abrégé en avant, n'atteignant pas le vertex en arrière. Prothorax relevé le long de sa ligne médiane en une étroite carène. Elytres à la base épaissie en un fort bourrelet particulièrement sur les trois premiers interstries, empêchant les stries d'atteindre la base même; stries profondes; tous les interstries également et fortement convexes, leurs soies jaunes, alignées, un peu moins longues que l'intervalle de deux soies; derrière le bourrelet basal une dépression marquée, plus longue sur la suture, traversée par les stries en ce point grossièrement ponctuées, et par les interstries moins relevés.

Les autres caractères analogues à ceux de l'espèce précédente.

Long.: 3.3—3.5 mm.

Cameroun (L. Conradt > coll. Kraatz), trois spécimens.

Omotrachelus angulatus n. sp.

Brièvement ovale, le revêtement squamuleux dense, grisâtre, les soies foncées, épaisses et acuminées.

Rostre et front largement et profondément impressionnés, le milieu de l'impression frontale avec une ligne enfoncée. Antennes densément squamulées et hérissées, le 2. article du funicule aussi long que le 1., les articles suivants courts et serrés. Yeux presque plats.

Prothorax très court, partagé par l'impression transversale en deux parties inégales, l'antérieure plus large, le lobe médian de la base triangulaire et large.

Elytres entre les dilatations latérales plus larges que longs, coupés obliquement de la base (vus de haut) jusqu'au delà du 1. tiers, la dilatation latérale forte, en forme de triangle équilatéral, inclinée; fortement convexes, légèrement impressionnés derrière la base; stries fines, n'atteignant pas tout à fait la base mais prolongées en avant de l'impression; interstries très larges et plans, les latéraux faiblement convexes en arrière, leurs soies assez courtes et mal alignées. Pattes épaisses, l'onglet apical des tibias très petit, les tarses robustes et courts.

Long.: 5 mm.

Côte d'Ivoire: Bingerville, ma collection.

Espèce remarquable par la forte dilatation latérale des élytres.

Mylocerus Conratti n. sp.

D'un noir brun, le dessous, les pattes, le rostre, une bande médiane sur le prothorax, les rapproche côtés et le sommet des élytres, de nombreuses taches sur ces dernières d'un vert brillant, ce dessin formé de squamules rondes, vertes, entremêlées de quelques-unes dorées; élytres pourvus de longues soies.

Rostre aussi long que large à la base, conique, les côtés obliques, le dos plan, densément squamulé et caréné au milieu, les carènes latérales très fines; échancrure apicale triangulaire, forte, dénudée, ciliée, rebordée par deux carènes séparées par un sillon. Tête transversale, avec les yeux légèrement conique, les yeux grands, oblongs, presque plans, leur intervalle sur le milieu du front égal à leur plus long diamètre, le front étroitement fovéolé. Antennes ferrugineuses, leur pubescence cendrée, courte et couchée, mais avec des soies rele-

vées et assez longues; scape arqué, atteignant le milieu du prothorax; deux premiers articles du funicule longs, le 2. un quart plus long que le 1., tous les suivants au moins du double aussi longs que larges, ne s'épaississant pas sensiblement, le 7. légèrement conique, la massue fusiforme, plus longue que légèrement impressionné à ses extrémités, les côtés faiblement arqués, la base

Prothorax cylindrique aussi long que large à la base, d'égale largeur et très légèrement impressionné à les extrémités, les côtés faiblement arqués, la base faiblement bisinuée; convexe, la partie foncée couverte de squamules d'un brun foncé et avec de gros points peu serrés, les côtés verts et avec des points plus petits, la bande médiane verte étroite. Ecusson ovale, d'un brun foncé.

Elytres de un tiers plus larges que le prothorax, s'élargissant faiblement jusqu'au-delà du milieu, au sommet brièvement arrondis ensemble; stries fines, plus profondes au sommet, leurs points assez forts et serrés; interstries plans, pourvus de soies dressées, foncées et longues sur les parties foncées, blanches courtes et courbées dans les parties vertes, la suture foncée sur la majeure partie de sa longueur, la large bande latérale fortement dentelée.

Fémurs verts, finement dentés; tibias et tarses roux; tarses allongés, le 1. article presque aussi long que les deux suivants réunis. Milieu du dessous du corps saupoudré de squamules jaunes.

Long.: 5—5.5 mm.

Cameroun (L. Conrath > coll. Kraatz), trois spécimens.

C'est l'une des plus élégantes espèces de l'Afrique tropicale.

Mylocerus Vonguensis n. sp.

Brun ferrugineux, revêtu en dessus de petites squamules vertes, serrées, peu métalliques, avec, sur le prothorax une large bande médiane, sur les élytres une large bande suturale (rétrécie au sommet) et une bande marginale, sub-dénudées, d'un brun rouge foncé, les soies dorsales blanches, très courtes, sur la déclivité postérieure (en particulier sur la suture) plus longues et bien visibles. Dessous avec des squamules cendrées, peu serrées. Pattes, antennes et sommet du rostre d'un roux clair.

Rostre transversal, plus étroit que la tête, en dessus plan, squamulé, avec un fin sillon médian prolongé sur le front, au sommet un peu élargi, son incision apicale courte, arquée, finement rebordée, ses cils très courts; scrobes apicaux, profonds, atteignant en arrière, en convergeant un peu en dessus, le milieu du rostre. Tête aussi longue que large à la base, les yeux grands, faiblement ovales, fortement convexes, leur diamètre longitudinal trois fois aussi long que les tempes, le front deux fois aussi large que le rostre entre l'insertion des antennes. Antennes fines, courtes le scape assez robuste, arqué, atteignant le tiers antérieur du prothorax, les articles du funicule courts, le 1. moitié plus long que le 2. les articles 3—6 transversaux, le 7. conique, plus long que large, la massue ovale-acuminée.

Prothorax aussi long que large en avant, le bord antérieur aussi large que les tête y compris les yeux, la base sensiblement plus large, les côtés un peu arqués dans le milieu, avec deux impressions transversales, l'antérieure assez large, la basale très courte, marqué en outre de chaque côté d'une impression allongée devant la base; convexe, les points peu serrés et brièvement sétigères. Ecusson glabre, lisse.

Elytres beaucoup plus larges que le prothorax, s'élargissant un peu en arrière; convexes, les stries fines, glabres, leurs points serrés, les interstries plans.

Pattes assez élancées, les fémurs assez fortement dentés, les tarses courts.

Long.: 2.8—3 mm.

Congo Belge: Vungu, ma collection.

Ne peut être confondue qu'avec *M. viridimarginalis* m., mais bien différente par la conformation du rostre, de la tête, du prothorax, la bande dorsale foncée moins large, moins bien delimitée, ne couvrant que la suture et l'interstrie adjacent.

***Myllocerus Khayesicus* n. sp.**

Noir, le revêtement très dense, d'un vert doré, brillant, les soies dorsales extrêmement courtes, les antennes et les pattes rousses, densément squamulées.

Rostre du double aussi large que long, élargi en avant, entre l'insertion des antennes aussi large que les deux tiers du front, faiblement impressionné au milieu, densément squamulé, l'échancrure apicale triangulaire, forte, ses cils blancs. Tête deux fois aussi large que longue, peu convexe, densément squamulée, les yeux gros, convexes, subcontigus au prothorax. Antennes assez robustes, le scape arqué, atteignant le tiers antérieur du prothorax, le funicule court, densément sétosulé, le 2. article peu plus court que le 1., le 5. aussi long que large, la massue oblongue.

Prothorax aussi long que large à la base, au bord antérieur un peu plus étroit que la tête yeux y compris, la base très peu plus large que le bord antérieur, les côtés assez fortement arqués dans le milieu, marqué de deux impressions transversales, l'antérieure large et, sur le milieu, presque effacée, la basale étroite mais profonde; convexe, les points remplis par de grosses et très courtes soies squamuleuses. Écusson squamulé.

Elytres, entre les épaules un peu moins du double aussi larges que le prothorax, modérément (♀) ou très peu (♂) élargis en arrière, du double aussi longs que larges; convexes, les stries très fines, ponctuées, les interstries larges, plans, la suture en arrière un peu convexe, les squamules très serrées, cachant complètement les téguments.

Fémurs assez fortement dentés; tibiais bisinués en dedans, leur ongllet apical assez fort, les tarses courts.

Long.: 2.8—3 mm.

H. Sénégal: Khayes, 1882 (Ch. Nodier), 3 spécimens, ma collection.

***Myllocerus superelegans* n. sp.**

Brun noir, les pattes et les antennes rouges, revêtu en dessus de petites squamules d'un beau vert, rondes, serrées, le prothorax avec trois bandes noires, la médiane large, s'élargissant en avant, les dorsales n'atteignant pas la base, les élytres, sur la partie centrale, avec des taches foncées, la suture foncée exceptée à ses extrémités, la bord marginal foncé sur sa moitié postérieure, toutes ces parties foncées recouvertes de squamules d'un brun foncé; pourvu de soies, sur le prothorax très courtes, sur les élytres dressées, fines, claires, unisériées sur les interstries et aussi longues que la largeur de l'interstrie qui les porte.

Rostre continu avec la tête et aussi large qu'elle, ses côtés subparallèles, avec une large et profonde impression longitudinale, prolongée sur le front, glabre, finement carénée au milieu, couverte sur le front de fines stries serrées, l'incision apicale semi-circulaire, les scrobes fovéiformes, latéraux, profonds, les côtés du rostre et de la tête à squamules vertes, serrées, plus claires autour des yeux, teintées de jaune vers l'impression. Tête (yeux compris) fortement transversale, les stries frontales prolongées jusqu'au vertex; yeux faiblement ovales, modérément convexes, débordant peu les côtés de la tête. Antennes élançées, leur pubescence fine, blanche et rare; scape fortement arqué, graduellement et fortement épaissi, son sommet presque trois fois aussi épais que celui

du 1. article; funicule avec le 1. article trois fois aussi long que large, le 2. un peu plus court que le 1., les suivants graduellement plus courts mais plus longs que larges, la massue fusiforme, rembrunie, aussi longue que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax en avant de la largeur de la tête et deux fois aussi large que long, à la base un quart moins large qu'en avant, les côtés parallèles dans leur deux tiers antérieurs, brusquement sinués et rétrécis vers le tiers postérieur; convexe, marqué de deux faibles impressions transversales l'une un peu en avant du milieu, l'autre devant la base; points fins, pourvus d'une courte soie. Écusson petit et lisse.

Elytres beaucoup plus larges que le prothorax, un peu plus du double aussi longs que larges, subparallèles, très élargis jusqu'au tiers postérieur, assez largement arrondis au sommet, les épaules accusées; stries très fines, leurs points serrés; interstries plans.

Pattes élancées, pourvues seulement de quelques fines squamules blanches éparses, et de quelques poils blancs; fémurs assez fortement renflés et finement dentés; tibias droits; tarses élancés, le 2. article des antérieurs plus long que le 3. Dessous revêtu de squamules vertes et serrées sur les pro, méso et métasternum, nacrées et entremêlées de poils blancs sur l'abdomen.

Long.: 4.5 mm.

Welgeleger, I-1912 (ex Bovie), un spécimen ma collection.

Espèce remarquable par la conformation du prothorax et la grosseur de la tête.

***Myllocerus camerunensis* n. sp. (M. erubescens Faust in litt.).**

Court, noir, en dessus densément revêtu de très petites squamules rondes, d'un vert cendré, non contigues sur les élytres, sur la tête et le prothorax entremêlées de squamules d'un jaune de rouille, parfois recouvrant entièrement la tête et le bord antérieur du prothorax; soies dorsales blanches, extrêmement courtes, à peine visibles même sur la déclivité des élytres. Antennes et pattes d'un roux jaune. Dessous à revêtement analogue à celui du dessus, mais plus dense, sur le ventre plus fin et cendré.

Rostre deux fois aussi large que long, en dessus plan, densément squamulé, l'échancrure apicale triangulaire, courte, rebordée, brièvement ciliée; scrobes apicaux, fovéiformes, obliquement dirigés en dessus en arrière. Tête aussi longue que large, le front plan, plus étroit que le rostre, les yeux faiblement ovales, les tempes moitié de leur diamètre longitudinal, les yeux convexes, la tête entre eux aussi large que la base du prothorax. Antennes fines, scape à la base assez fortement arqué, au sommet un peu épaissi, atteignant le milieu du prothorax; funicule court, le 1. article allongé un tiers plus long que le 2., le 3. aussi long que large, les suivants plus courts, le 7. plus long que large, la massue oblongo-conique et aussi longue que les 3 articles précédents ensemble.

Prothorax assez fortement transversal, en avant un peu plus large que la tête, à la base sensiblement plus étroit, dans le milieu les côtés légèrement arqués, les angles postérieurs droits; convexe, marqué vers le tiers antérieur d'une large impression transversale, plus profonde sur les côtés, les points peu visibles. Écusson densément squamulé, cendré.

Elytres courts, peu plus longs que larges, trois aussi larges que le prothorax, s'élargissant peu en arrière, les épaules accusées; fortement convexes, les stries fines, leurs points serrés, le interstries de 3 à 4 fois aussi larges que les stries.

Pattes faiblement squamulées, les fémurs faiblement claviformes, leur dent obsolète; tarsi courts, le 2. article aussi long que le 3.

Long.: 2—2.1 mm.

Cameroun (L. Conradt), Khasis (coll. Kraatz).

C'est l'une des plus petites espèces; elle se distingue par la coloration d'un vert pâle, la largeur des élytres comparés au prothorax.

***Myllocerus Nodieri* n. sp.**

Brun noir, le revêtement d'un jaune de sable, les squamules plus serrées et déterminant des bandes claires sur les interstries impairs des élytres, le prothorax avec trois bandes noires, les soies élytrales claires, moins longues que la largeur des interstries.

Rostre aussi long que large, continuant la tête, avec une large et faible impression dorsale finement carénée au milieu et sur les bords, en arrière pourvue de fines stries, ses côtés et ceux du rostre pourvus de fines squamules, l'échancrure apicale forte, triangulaire, ses bords jaunes, les crochets s'effaçant à égale distance du sommet et des yeux. Tête deux fois aussi large que longue plane, squamulée, avec quelques points piligères, le vertex glabre, transversalement strié, les yeux faiblement ovales, grands, peu convexe. Antennes robustes, ferrugineuses, densément mais brièvement sétosulées; scape dépassant un peu le bord antérieur du prothorax, très faiblement arqué, épais, un peu plus épais au sommet; funicule, vers son milieu aussi épais que le milieu du scape, les deux premiers articles allongés, le 1. un peu plus gros et à peine plus long que le 2., les 3 suivants de même épaisseur, le 5. seulement aussi long qu' épais, les 6., 7., un peu plus longs et un peu plus épais, la massue fusiforme et aussi longue que les 3 articles précédents réunis.

Prothorax à peine aussi long que large à la base, subcylindrique, en avant un peu plus large que la tête, en arrière brièvement rétréci devant les angles postérieurs, la base tronquée; convexe, les points épars, brièvement sétigères, plus distincts à travers les parties claires, les squamules, rondes, serrées dans les bandes claires, plus petites et en partie piliformes au voisinage des bandes noires. Écusson semi-circulaire, squamulé.

Elytres à la base beaucoup plus larges que le prothorax, s'élargissant notablement (et les côtés subrectilignes) en arrière, leur plus grande largeur vers le tiers postérieur, les épaules accusées, brièvement arrondies; convexes, les stries formées de points rectangulaires, serrés, assez gros, les interstries deux fois aussi larges que les stries, les impairs un peu convexas, les squamules très petites et peu serrées sur les interstries pairs, plus grosses et très serrées, légèrement métalliques, sur les interstries impairs et la suture.

Pattes assez élancées, les fémurs claviformes et armés d'une très petite épine; tibias droits, armés d'un assez fort ongle apical interne; tarsi robustes, le 2. article seulement aussi long que le 3.—♂ plus étroit.

H. Sénégal: Khayes, 6. VIII. 1882 (Ch. Nodier), 9 spécimens, ma collection.

La coloration et les bandes alternées des élytres permettent de reconnaître aisément cette espèce; elle ne peut être confondue qu' avec *M. polylineatus* m., elle s'en distingue par la forme plus large, la ponctuation des élytres plus forte, les interstries sensiblement moins larges, les impairs peu plus larges que les pairs, ces derniers avec des squamules très petites, ne voilant pas les téguments, les soies nullement claviformes au sommet et un peu plus longues, jaunes.

***Mylocerus impeditus* n. sp.**

Brun-rouge, les antennes et les pattes plus claires, ferrugineuses, densément et uniformément revêtu de petites squamules cendrées, rondes, serrées, mais non contigues, les points du dessus pourvus de soies cendrées, très courtes, très fines sur le prothorax et la partie antérieure des élytres, devenant assez longues sur la partie postérieure de ces derniers.

Rostre seulement aussi long que large, faiblement conique, les côtés peu obliques, en dessus plan et avec une fine carène médiane, densément squamulé, l'échancrure apicale courte, arquée, finement rebordée. Tête transversale, le front déprimé, finement fovéolé, plus large que le plus grand diamètre d'un oeil. Yeux médiocres, subarrondis, un peu convexes, débordant légèrement les côtés du rostre. Antennes assez fines; scape atteignant le tiers antérieur du prothorax; 2. article du funicule un quart plus long que le 1., les suivants du double au moins aussi longs que larges, diminuant graduellement de longueur et augmentant un peu de largeur, la massue fusiforme et plus longue que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax transversal, la base fortement bisinuée et à peine plus large que le bord antérieur, sa plus grande largeur vers le tiers postérieur, les côtés arrondis en arrière, les angles postérieurs obtusément arrondis; largement impressionné, transversalement resserré en avant, le bord antérieur légèrement sinué au milieu; convexe, marqué de petits points bien distincts, séparés par des intervalles squamulés et plus grands que les points, ces derniers tous pourvus d'un poil très fin, court et couché. Écusson arrondi, squamulé.

Elytres deux fois et demie aussi longs que larges, faiblement élargis jusqu'au delà du milieu; convexes, les stries fines, leurs points serrés, les interstries plans, leurs squamules ne cachant pas complètement les téguments.

Pattes squamulées, moins densément sur le milieu des fémurs; armés d'une épine; tibias droits; 1. article des tarsi allongé.

Long.: 5—5.5 mm.

Cameroun (L. Conradt > coll. Kraatz); 5 spécimens.

Espèce terne, appartenant au groupe de *M. saraenus* m., se distinguant d'ailleurs de cette dernière par un revêtement tout autre, les yeux moins convexes, etc.

***Platytrachelus foveatus* n. sp.**

Brun ferrugineux, le revêtement dorsal jaune de sable, peu dense, ne recouvrant pas entièrement les téguments, ça et là un peu plus dense et formant quelques taches plus claires.

Tête (yeux compris) avec le rostre conique jusqu'aux ptérygies, les yeux effacés, légèrement dorsaux, presque contigus au prothorax, faiblement ovales, à leur angle latéral inférieur un peu acuminés et tangents à une incision du rostre, cette incision peu profonde mais glabre, lisse, interrompue au milieu en dessous; front avec un point enfoncé prolongé en avant par la carène médiane du rostre. Rostre jusqu'aux ptérygies à peine aussi long que large, les côtés obliques, les scroles fovéiformes, rapidement évanescents, en arrière, les ptérygies dilatées, arrondies en dehors, limitées en dedans par une carène parallèle à la carène bordant l'incision apicale, cette dernière incision forte, glabre, ciliée de chaque côté et dans le milieu, le reste du rostre squamulé. Antennes apicales, squamulées et sétosulées; scape linéaire mais robuste, du double aussi large que le funicule, arqué, atteignant le milieu du prothorax; funicule plus

long que le scape, le 2. article au moins une fois et demie aussi long que le 1. et aussi long que les 3., 4., 5. ensemble, les articles 3—7 peu plus longs que larges, la massue étroite, fusiforme, presque aussi longue que les 4. articles précédents réunis.

Prothorax presque aussi long que large, faiblement dilaté en avant, les côtés subrectilignes et parallèles dans leur moitié antérieure, faiblement resserrés en arrière; la base fortement bisinuée; convexe, légèrement impressionné transversalement en avant et de chaque côté devant la base; densément ponctué, les points squamulés; lobes oculaires larges, assez saillants, pourvus de vibrisses distinctes. Écusson allongé, arrondi en arrière, plan, subglabre.

Elytres s'élargissant un peu jusqu'au delà du milieu, en ce dernier point plus du double aussi larges que le prothorax, les épaules accusées, brièvement arrondies; ponctué-striés, les points profonds, serrés, gros, les interstries légèrement convexes, la suture densément squamulée; marqués vers le tiers antérieur des 9. et 10. interstries d'une profonde fovéole oblongue, plus nette chez la ♀ que chez le ♂.

Pattes élançées, squamulées ainsi que le dessous; fémurs finement dentés; corbeilles tarsales postérieures fermées et brièvement ciliées; tarsi allongés, les postérieurs avec les deux premiers articles en dessous sillonnés au milieu et garnis de chaque côté du sillon d'une dense-pubescence soyeuse, le 3. tomenteux, les ongles libres.

Long.: 7—8 mm.

Gabon, type ma collect., Cameroun (L. Conradt > coll. Kraatz).

L'espèce décrite par Ch. Aurivillius sous le nom de ? *Platytrachelus nebulosus* est voisine de celle-ci et appartient certainement au même genre. La nouvelle espèce ressemble singulièrement à *Corygetus passerinus* Ol.

Synthocus triangulifer n. sp.

Revêtement très dense, ocracé, les élytres avec une tache centrale allongée, triangulaire, échancrée au sommet, d'un brun noir velouté, s'étendant du quart basal au delà du milieu, suivie d'une tache rectangulaire d'un brun clair, limitée par les deux premiers tubercules de la déclivité postérieure; élytres pourvus en outre de deux séries de tubercules (interstries 3 et 5), le tubercule huméral fort. Canal rostral profond, ses bords à pic, les hanches antérieures et intermédiaires contiguës, le mésosternum en avant et en arrière triangulaire mais plan.

Rostre un peu plus long que la tête, élargi en avant, échancré de chaque côté vers l'insertion antennaire, en dessus longitudinalement et faiblement biimpressionné et tricaréné, pourvu de courtes soies. Tête plane, de chaque côté avec une petite crête au-dessus des yeux.

Prothorax à peine plus long que large, près du milieu, de chaque côté, dilaté et avec un tubercule assez aigu, le bord antérieur échancré au milieu, ses lobes oculaires forts, obtusément arrondis, recouvrant presque entièrement les yeux; disque, en avant avec deux grandes et profondes cavités, séparées par une étroite carène médiane, sur sa moitié postérieure avec de grandes fovéoles serrées, plus petites et moins serrées sur les côtés, devant la base triangulairement déprimé.

Elytres ovales, plus longs que larges, la déclivité postérieure presque verticale et faiblement arquée, couverts de fovéoles irrégulières, plus régulières et plus grandes sur les flancs, le 3. interstrie pourvu de 5. tubercules, l'un sur

la base, allongé en forme de côté arrondie, les autres en arrière, le 4. au sommet de la déclivité, le 5. un peu plus en arrière, le 5. interstrie avec 8 tubercules, le 1. petit, avant le fort tubercule huméral, les autres régulièrement espacés, le 8. vers le milieu de la déclivité.

Long.: 8.5—11 mm.

Afrique orientale: Tanga (Benningsen), 5 spécimens; Kilimandjaro, un spécimen (coll. Pape).

Dans le tableau du genre donné par G. A. K. Marshall (Tran. South. Afr. Phil. Soc., XVIII, 1907, p. 91) cette espèce se place à côté de *S. Wardeni* Péring.

***Eremnus camerunensis* n. sp.**

Oblong, noir de poix, densément revêtu en dessus de squamules jaunâtres, plus claires, légèrement métalliques et formant sur le prothorax deux bandes dorsales, sur les élytres une bande suturale, une bande moins nette sur les 3., 5., 7. interstries, les 8., 9., 10 interstries (et parfois le 6.) teintés de vert; pattes concolores, jaunâtres; dessous à revêtement dense, jaunâtre, verdâtre sur les côtés du prosternum.

Rostre plus court que le prothorax, ses côtés obliques, avec une fine carène médiane, ses squamules assez serrées et métalliques. Tête à ponctuation fine et éparse, le front fovéolé. Antennes d'un brun ferrugineux, le 2. article du funicule aussi long que le 1., le 3. du double aussi long que large, les suivants graduellement plus courts, la massue oblongue et plus courte que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax aussi long que large à la base, un peu moins large en avant qu'à la base, les côtés modérément arqués, sa plus grande largeur au milieu, ses lobes oculaires larges, peu prononcés et avec quelques cils; modérément convexe, la ponctuation rugueuse mais cachée par le revêtement. Écusson arrondi, ponctué, presque glabre, avec quelques poils très petits.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, du double aussi longs que larges, à la base de chaque côté arqués et assez avancés, les épaules obliques, obtusément arrondies, les côtés parallèles jusqu'au milieu, fortement rétrécis en arrière, au sommet séparément brièvement arrondis; modérément convexes, leur déclivité postérieure forte et arquée (vue de profil); stries fines, ponctuées; interstries larges, légèrement convexes, densément squamulées et pourvus en arrière d'une série de petites soies claires.

Pattes sétosulées; fémurs claviformes et armés d'une petite dent; tibias droits, les antérieurs dilatés en dedans vers leur tiers basal; ongles libres; 2. segment ventral presque aussi long que les 3. et 4. réunis, sa suture avec le 1. au milieu légèrement arquée.

Long.: 6—7 mm.

Cameroun: (Conradt > coll. Kraatz).

La longueur du 2. segment ventral et la forme bisinuée de la base des élytres et du prothorax permettront sans doute de détacher cette espèce comme sous-genre des *Eremnus* dont elle possède d'ailleurs les caractères essentiels.

***Callodus* n. gen. Erirrhini.**

Rostre déprimé en dessus, notablement élargi en avant de l'insertion antennaire, pourvu d'un sillon latéral au-dessus du scrobe; en dessous arrondi en arrière et avec un étroit sillon médian s'élargissant en avant; scrobes, au

sommet du rostre entièrement visibles de dessus, passant rapidement en dessous. Antennes subapicales, robustes; scape atteignant le milieu de l'oeil; funicule de 7 articles, le 1. seul un peu allongé, la massue ovale, ses sutures fines, perpendiculaires à l'axe, son article aussi long que le 2. Yeux latéraux, leur écartement moindre que la largeur du rostre. Base du prothorax subrectiligne. Écusson ovale. Elytres peu plus larges que le prothorax, arrondis ensemble au sommet, pourvus chacun de 10 stries, le bord latéral faiblement sinué au niveau des hanches postérieures.

Fémurs claviformes, avec une petite dent obtuse, les postérieurs atteignant la base du 5. segment ventral. Tibias comprimés, leur arête dorsale nette; droits, leur tranche interne bisinuée, assez fortement élargie vers le milieu, leur sommet tronqué, pourvu d'un court ongle interne. Tarses robustes, courts, le 1. article peu plus long que le 2., le 3. large, fortement bilobé et seul spongieux en dessous, le 4. médiocre, ses ongles grands, simples, divariqués.

Hanches antérieures subcontigues, rapprochées du bord postérieur du prosternum, hanches intermédiaires étroitement séparées, les postérieures très largement; la saillie intercoxale postérieure arquée en avant. Deux premiers segments ventraux longs, subégaux, leur suture droite, le 2. plus long que les 3. et 4. réunis, toutes les sutures rectilignes à leurs extrémités.

Insecte ailé, oblong, glabre.

Les sillons des scrobes sont courts, passant brusquement en dessous et s'effaçant presque aussitôt; ils sont en arrière à peu près complètement effacés et séparés.

Le génotype est:

Callodus costipennis n. sp.

Marron, le prothorax un peu plus foncé, paraissant glabre, en réalité pourvu au fond des points de poils excessivement courts.

Rostre aussi long que le prothorax, très peu arqué, sa base formant un angle obtus avec le front, densément ponctué, pourvu de 4 fines carènes les deux internes s'effaçant en arrière dans la ponctuation. Tête à ponctuation fine, peu serrée, le front fovéolé. Antennes robustes, le 2. article du funicule plus court que le 1., un peu plus long que large, les suivants transversaux, s'élargissant graduellement, la massue aussi longue que les 4 articles précédents ensemble.

Prothorax aussi long que large, les côtés parallèles jusqu'au quart antérieur, rétréci et brièvement resserré en avant, les angles postérieurs droits; subplan, la ponctuation forte et très serrée, plus fine en avant. Écusson lisse.

Elytres trois fois aussi longs que le prothorax, s'élargissant faiblement jusqu'au tiers postérieur, les épaules très obliquement arrondies, la base brièvement rebordée; peu convexes, les stries fortes, leurs points gros et serrés, les interstries plus étroits que les stries, les dorsaux convexes, les latéraux carénés ainsi que le 3. en arrière et les 5., 7., sur toute leur longueur. Pattes courtes, densément ponctuées. Dessous à ponctuation forte et serrée, les deux premiers segments ventraux largement impressionnés chez le ♂.

Long.: 7—9 mm.

Congo Belge: Basongo, Luebo (H. Schouteden); Boma Coquilhatville (Thisquens).

Endajus congoanus n. sp.

Brun, le revêtement très dense, plus pâle en dessous, grisâtre, les soies élytrales squamuleuses, courtes et couchées.

Rostre aussi long que le prothorax, arqué, graduellement mais faiblement rétréci (vu par devant), densément squamulé jusqu'à l'insertion antennaire, au sommet ferrugineux, glabre. Antennes médianes, rousses, courtes les articles du funicule courts, serrés, grossissant peu à peu, la massue ovale et noirâtre. Tête couverte de squamules plus petites et plus claires que celles du rostre.

Prothorax aussi long que large, les côtés subparallèles, se dilatant très peu vers le quart antérieur, brièvement et légèrement resserré derrière ce dernier, la base faiblement bisinuée, à peine plus large que le bord antérieur; convexe, à ponctuation fine et serrée, les points nets. Écusson rond mais très petit.

Elytres amplement deux fois aussi larges que le prothorax, de moitié plus longs que larges, les côtés parallèles jusqu'au milieu, au sommet assez largement arrondis, les épaules brièvement arrondies et leur calus un peu élevé; modérément convexes, impressionnés derrière le peu visible calus postérieur, les stries fines, les interstries larges, en avant peu, en arrière plus fortement convexes, leur revêtement plus grossier que celui du prothorax.

Pattes ferrugineuses, densément squamulées; tibias faiblement bisinués en dedans.

Long.: 2.5 mm.

Congo français: Fort Crampel (ex Le Mout), 2 spécimens, ma collection.

Cette espèce se distingue aisément de *E. latitarsis* m. par sa forme beaucoup plus large, les élytres plus parallèles, leurs stries plus fines, leur revêtement plus grossier, leurs soies grossières et couchées; l'une et l'autre ne diffèrent pas génériquement des espèces de l'Amérique du Sud.

***Bagous quadrinodulosus* n. sp.**

Brun de poix, les antennes, les tibias et les tarsi (massue exceptée) ferrugineuse, le revêtement dorsal brun foncé, le prothorax avec une large bande latérale jaunâtre, les élytres avec un point blanc sur le sommet des quatre tubercules postérieurs et de nombreuses petites taches jaunâtres.

Rostre aussi long que le prothorax, épais, modérément courbé; densément ponctué, de chaque côté avec un sillon au-dessus du scrobe. Front largement et assez profondément impressionné. Antennes insérées un peu en avant du milieu du rostre, le 2. article du funicule aussi long que le 1. et aussi long que les 4 suivants réunis, ces derniers très serrés, très courts, graduellement plus épais, la massue grosse, aussi longue que le funicule moins le 1. article, pubescente.

Prothorax aussi long que large, resserré modérément dans son quart antérieur, les côtés subparallèles et légèrement sinués, la base faiblement cintrée et de un quart plus large que le bord antérieur; avec une large mais peu profonde et irrégulière impression longitudinale en son milieu et de chaque côté deux autres impressions l'une vers le milieu, l'autre, plus forte, dans les angles antérieurs.

Elytres de moitié plus larges que le prothorax, obliques aux épaules, le calus huméral oblong et élevé, les côtés parallèles, dans le tiers postérieur brusquement rétrécis, au sommet (vus de haut) largement subtronqués ensemble; disque déprimé, obliquement impressionné de chaque côté vers le milieu; stries très fines, paraissant impuntuées; suture en arrière, interstries 5. et 7. sur presque toute leur longueur relevés, le 3. relevé, au commencement de la déclivité en forme de gibbosité tuberculeuse allongée, le 5. avec un fort tubercule obtus (en arrière du 5.).

Tibias fortement bisinués, fortement arqués au sommet, pourvus en dedans de 4 à 6 fins denticules ciliés. Tarses courts, y compris le 4. article, moins longs que la moitié du tibia, le 2. article des antérieurs à peine plus long que large, celui des postérieurs sensiblement plus long, le 3. large et bilobé.

Long.: 5.2 mm.

Aegypte: Soudan, Ambadj-See, 2. III. 1913, Bahr-el-Ghazal, type, 5. III. 1913 (Museum Dahlem).

Cette espèce se rapproche de *B. binodulus* Herbst; elle en diffère par la forme plus large et plus courte, les élytres beaucoup moins rétrécis en arrière, les tarses à 3. article large et bilobé, les impressions du prothorax et des élytres, etc.

***Pachytychius erythreensis* n. sp.**

Allongé, parallèle, roux ferrugineux, revêtu en dessus de fins poils squamuleux, soulevés, bruns et jaunes, ces derniers formant une ligne médiane sur le prothorax, une tache jaunâtre sur le calus humeral et des marbrures sur les élytres, pourvu en outre de nombreuses soies foncées, redressées et sur les élytres au moins aussi longues que la largeur d'un interstrie; pattes densément squamulées de blanc jaunâtre et sétosulées; dessous à revêtement analogue à celui du dessus mais avec les poils plus longs et sans soies dressées.

Rostre aussi long que le prothorax, fortement arqué, en arrière caréné et densément squamulé, en avant lisse et luisant. Tête densément squamulée, jaunâtre, avec un point frontal. Antenne médianes, le 2. article du funicule plus court que le 1. et plus du double aussi long que large, les suivants pas plus longs, les derniers moins longs que larges, graduellement plus larges, la massue étroite, peu plus large que le 7. article et aussi longue que les quatre articles précédents ensemble.

Prothorax un peu plus large que long, la base subtronquée et peu plus large que le bord antérieur, derrière celui-ci très brièvement resserré, les côtés très peu arqués jusqu'au tiers antérieur où il est le plus large, en avant brièvement arrondis-convergents; peu convexe, légèrement tectiforme, la ponctuation fine et très serrée, voilée par le revêtement, ce dernier jaune sur la ligne médiane, les soies foncées, hérissées sur les côtés. Écusson pubescent.

Elytres de un cinquième plus larges et trois fois aussi longs que le prothorax, parallèles jusqu'au tiers postérieur, largement arrondis ensemble au sommet, les épaules accusées, leur calus clair; peu convexes, leur courbe dorsale (vue de profil) formant un angle très obtus, peu marqué avec celle du prothorax; stries étroites, profondes; interstries triples de la largeur des stries, plans, rugueux, leur sculpture voilée par le revêtement.

Pattes robustes; fémurs inermes, les postérieurs atteignant la base du 5. segment ventral; tibias larges, bisinués en dedans.

Long.: 3.5 mm.

Erythrée: Adoua (coll. Pape, Museum Dahlem), trois spécimens.

Par sa forme cette espèce appartient au groupe de *P. Lucasi* Jek., *Letourneuxi* Desbr.

***Echinocnemus rotundicollis* n. sp.**

Brun noir, revêtu en dessus de très petites squamules sétiformes, mais très courtes, couchées, pour la plupart jaunâtres, quelques unes cendrées, serrées mais cependant ne voilant pas complètement les téguments, sur le milieu du prothorax nulles ou très éparses, ainsi que sur la tête et le rostre; pattes et dessous à revêtement plus grossier, dense, jaunâtre.

Rostre aussi long que le prothorax, épais, fortement arqué, densément ponctué. Tête densément ponctué, le front avec un court sillon. Antennes ferrugineuses, le 2. article du funicule beaucoup plus court que le 1., le 3. plus long que large, la massue ovale, courte, grosse, à peine plus longue que les trois articles précédents réunis.

Prothorax à peu près aussi long que large à la base, les côtés fortement arqués dans leur deux tiers antérieurs, en arrière peu, les angles postérieurs obtus, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, l'étranglement antérieur court et médiocre, la base cintrée et de un tiers plus large que le bord antérieur; modérément convexe, le bord antérieur imponctué, lisse, luisant, le milieu dénudé, les points petits, peu profonds, les intervalles plus grands que les points, lisses, le milieu avec des traces d'une ligne imponctué, sur les côtés et le long de la base à squamulation plus dense, et la ponctuation plus forte et plus serrée. Écusson arrondi, squamulé.

Elytres s'élargissant un peu en arrière jusqu'au tiers postérieur, plus sensiblement chez la ♀, plus du double aussi longs que larges entre les épaules, ces dernières obliquement arrondies, brusquement mais peu fortement rétrécis dans leur quart apical, non impressionnés derrière le calus apical, ce dernier indistinct; modérément convexes, les stries assez fortes, à leur sommet profondément creusées, leurs points serrés, bien visibles; interstries larges, plans, transversalement mais finement ridés-ponctués.

Pattes normales, les tibias larges, bisinués, ciliés et denticulés en dedans.

Long.: 6—6.5 mm.

Pare Gebirge (coll. Bennigsen > Museum Dahlem).

***Echinocnemus lineatulus* n. sp.**

Brun, le prothorax plus foncé, revêtu en dessus de squamules cendrées écarter ou brunâtres rondes, sur les élytres très serrées, plus claires et formant une courte linéole (peu tranchée) sur la base des interstries impairs, et une courte tache sur le 3. au commencement de la déclivité; sur le prothorax, le disque foncé, les squamules plus petites et ne recouvrant que les points, les côtés avec une large bande. Dessous et pattes à revêtement dense, concolore.

Rostre robuste, modérément arqué, aussi long (♀) ou un peu plus court (♂) que le prothorax, faiblement squamulé, à ponctuation très serrée rugueuse (♂), moins serrée (♀); scrobes prolongés jusqu'au sommet. Front convexe, squamulé. Antennes ferrugineuses, le 1. article du funicule moitié plus long que le 2., les 3. et suivants courts, non épaissis.

Prothorax transversal, sa plus grande largeur vers le tiers antérieur, de ce point, en arrière les côtés légèrement arqués, en avant plus fortement, nettement étranglés derrière le bord antérieur, et les angles antérieurs (vus de haut) aigus et un peu avancés, la base cintrée et de un quart plus large que le bord antérieur; régulièrement et assez fortement convexe, la ponctuation fine, serrée, squamulée, les intervalles des points moindres que les points. Écusson densément squamulé.

Elytres plus de moitié plus longs que larges, peu plus larges que le prothorax, les épaules brièvement arrondies, dans leur tiers postérieur assez fortement rétrécis, impressionnés derrière les calus antéapical; modérément convexes, les stries fines, leurs points petits, visibles seulement en avant, les interstries larges et plans.

Tibias larges, en dedans fortement bisinués et densément denticulés, avec une ligne de longue pubescence.

Long.: 5—6 mm.

Afrique orientale, Katona (Shirati, coll. Pape > Mus. Dahlem).

***Echinocnemus angustus* n. sp.**

Étroit, noir, les élytres marbrés de noir, le revêtement brun, les soies élytrales fines, très courtes, blanches.

Rostre presque aussi long que le prothorax, épais, peu fortement arqué, le revêtement brun dense, parsemé de courtes soies blanches. Front avec une courte ligne enfoncée. Yeux peu convexes. Antennes ferrugineuses, la massue cendrée.

Prothorax aussi long que large à la base, vers le tiers antérieur sensiblement élargi et les côtés arqués, la base un peu plus large que le bord antérieur, la ligne transversale antérieure faiblement indiquée sur les côtés, complètement effacée dans le milieu, les côtés, dans leur tiers postérieur, rectilignes et convergents en arrière, les angles postérieurs presque droits; modérément convexe, la ponctuation fine, serrée, confluyente en fines rides, le revêtement brun découpé par des taches irrégulières foncées. Écusson arrondi et cendré.

Elytres de un quart environ plus larges et plus de trois fois aussi longs que le prothorax, parallèles jusque un peu en arrière du milieu, les côtés légèrement sinués derrière les épaules, ces dernières très obliques; assez fortement convexes, légèrement déprimés autour de l'écusson et impressionnés en dedans de l'épaule, les stries très fines, ponctuées, les interstries, plans en avant, convexes an arrière particulièrement la suture, les squamules, de la moitié antérieure, chacune avec un petit point central, celles de la déclivité postérieure légèrement imbriquées; la moitié antérieure n'ayant que quelques petites taches noires sur les 3. 4 premiers interstries, au-delà du milieu une tache triangulaire irrégulière fortement dilatée sur les côtés, au sommet une tache allongée, noire, de chaque côté de la suture.

Tibias antérieurs en dedans dilatés vers le tiers basal, puis largement et fortement arqués jusqu'au sommet, pourvus de cinq petits denticules et de cils fins; tibias intermédiaires moins fortement arqués, graduellement rétrécis; tibias postérieurs droits sur leur bord externe, en dedans fortement dilatés, finement ciliés et denticulés.

Long.: 3.5 mm.

Dahomey, un spécimen, ma collection.

Espèce caractérisée par sa forme étroite et allongée.

***Echinocnemus abyssinicus* n. sp.**

Noir, en dessus densément revêtu de squamules d'un brun fauve, imbriquées sur les élytres, l'écusson, une petite tache sur l'épaule, une autre antécutellaire sur la base du prothorax cendrés; pattes et dessous à revêtement plus clair, d'un gris jaunâtre.

Rostre plus court que le prothorax, faiblement arqué, remarquablement épais, aussi épais que les fémurs vers leur tiers apical, densément squamulé jusqu'au sommet, pourvu de quelques soies paraissant comme des granules, criblé de petits points enfoncés et squamulés. Tête convexe, ponctuée et squamulée comme le rostre, les yeux presque plans. Antennes ferrugineuses, courtes, le 1. article du funicule aussi long que les deux suivants ensemble.

Prothorax aussi long que large à la base, très faiblement élargi vers le tiers antérieur, les côtés très peu arqués, les angles postérieurs largement et obliquement arqués, en avant brusquement resserré et la ligne dorsale faible et arquée; peu convexe, criblé de points petits, serrés, avec quelques soies granuleuses, plus visibles vers le bord antérieur, la ligne médiane un peu moins foncée et de chaque côté une ligne d'un brun noir, effacée en avant. Écusson triangulaire, clair.

Elytres de un tiers plus larges que le prothorax, du double aussi longs que larges, parallèles jusqu'au tiers postérieur; peu convexes, impressionnés derrière le calus apical; stries fines, ponctuées, squamulées; interstries pairs à peine convexes, la suture et les interstries impairs fortement relevés, pourvus d'une série de soies granuleuses.

Tibias antérieurs fortement les intermédiaires faiblement dilatés vers leur milieu interne, les antérieurs brièvement ciliés et finement denticulés de la dilatation au sommet; tibias postérieurs légèrement arqués, en dedans dilatés et assez densément ciliés.

Long.: 4 mm.

Abyssinie (A. Raffray), ma collection.

Cette espèce se rapproche de *E. congoanus* m., elle en diffère par la coloration brune, le prothorax moins arqué sur les côtés et principalement par les interstries alternes des élytres relevés.

Echinocnemus armatus n. sp. ♂.

Revêtement dorsal fin, d'un brun flave, le prothorax avec une tache squamuleuse jaune sur les angles postérieurs; soies des élytres très fines, courtes et courbées. Tibias postérieurs armés au milieu interne d'une forte dent triangulaire. Dessous à revêtement cendré.

Rostre un peu plus court que le prothorax, épais, peu arqué, criblé de petits points formant des petites rugosités, le revêtement fin, brun, les soies à peine visibles. Tête ponctuée comme le rostre, les yeux assez convexes et cernés de squamules jaunes. Antennes ferrugineuses, la massue cendrée.

Prothorax aussi long que large en avant, graduellement mais faiblement élargi de la base au brusque rétrécissement apical, les côtés presque rectilignes, les angles postérieurs obtus, la ligne transversale antérieure faible et arqué; convexe, la ponctuation fine, très serrée, formant quelques fines rugosités longitudinales. Écusson cendré.

Elytres de un tiers plus larges que le prothorax, à peine du double aussi longs que larges, parallèles jusqu'au milieu; convexes, les stries fines, ponctuées, squamulées; interstries convexes, à peine plus relevés à leur base, pourvus chacun de 3—4 séries irrégulières de petites squamules granuleuses.

Fémurs d'un rouge vineux, les tibias plus foncés, les tarse roux, revêtus de fines squamules cendrées. Tibias antérieurs bisinués, en dedans modérément dilatés, brièvement ciliés et denticulés; tibias intermédiaires bisinués, assez longuement ciliés en dedans; tibias postérieurs en dehors bisinués, en dedans vers le milieu avec une dent triangulaire prolongée par une touffe de pubescence blanche, fortement échancrés en arc entre la dent et le sommet.

Long.: 3 mm.

Abyssinie (A. Raffray) ma collection.

Espèce à rapprocher de *E. vicinus* m. (tibialis Hust.) dont elle diffère par la forme plus étroite, le prothorax plus long et moins élargi en avant, les élytres sensiblement plus longs et plus étroits.

Observation. *Echinocnemus vicinus* n. n. pour *E. tibialis* m. (nec Tournier).

Sharpia nigromaculata n. sp.

Densément revêtu de squamules imbriquées d'un jaune grisâtre, les élytres ornés d'une grande tache carrée noire, s'étendant de chaque côté sur les trois premiers interstries, en arrière dépassant un peu leur milieu et suivie d'une zone plus claire, cendrée, en avant graduellement plus pâle; prothorax avec une grande tache foncée devant la base, parfois peu apparente; soies dorsales blanches, courtes et à peine soulevées.

Rostre mince, courbé, sa longueur égalant les trois quarts des élytres, roux, densément squamulé et sétosulé, au sommet à pubescence fine et espacée. Antennes médianes, rousses, les articles du funicule graduellement épaissis.

Prothorax presque aussi long que large au milieu, en avant peu rétréci mais distinctement resserré, les côtés modérément et assez régulièrement arqués, les soies éparses et transversalement dirigées. Écusson très petit.

Elytres presque deux fois aussi longs que larges, les côtés subparallèles jusqu'au milieu, les stries fines, les interstries plans.

Long.: 2.7—3.2 mm.

Sénégal: Thyès, 1883 (ex Aubert), coll. H. Portevin et la mienne.

C'est la première espèce signalée au sud du Sahara, elle se reconnaît aisément à sa tache dorsale que ne possède aucune espèce paléarctique; comparée à *S. biskrensis* Desbr., elle le rostre plus long, le prothorax plus arqué sur les côtés, les élytres plus parallèles en avant et moins longuement rétrécis en arrière.

Calodemus amblysomoides n. sp.

Revêtement dorsal fin, dense, mélangé de cendré et de jaunâtre, le prothorax avec une aire cordiforme plus foncée, limitée par deux lignes arquées, se rapprochant en avant, les élytres avec des petites taches cenrées alignées sur les interstries impairs et 4 vagues taches brunes, le calus antéapical concolore; dessous unicolore blanchâtre; fémurs et tibias avec des taches brunes peu apparentes.

Deuxième article du funicule antennaire notablement plus long que le 1., à peine plus court que les 3. et 4. réunis.

Prothorax non tuberculé sur les côtés, ces derniers avec une large bande cendrée, à points espacés, cette bande (vue de côté) élargie et bifide en avant.

Elytres en demi-ovale, larges, leur plus grande largeur un peu en arrière du milieu, les stries et leurs points invisibles, entièrement cachés par le revêtement, les interstries 2, 4, 6, à leur base indistinctement relevés mais avec une tache cendrée, le tubercule huméral oblong, cendré, peu élevé.

Long.: 12—16 mm.

Afrique sud occidentale (allemande): Kubub. (coll. Bennigsen, Museum Bahlem, Berlin).

Dans la Révision du genre donnée par Faust (Deutsche ent. Zeitschr., 1904, p. 232), cette espèce se place à côté de *C. suillum* Gyll. Elle a la forme de *Amblysomus brevis* Fahr, mais ses scrobes entièrement différents la classent parmi les *Calodemus*.

Aclees parallelus n. sp.

Cylindrique, noir, luisant, pourvu dans les points de poils très courts, peu visibles sur les élytres, plus apparents sur les côtés, le dessous, et sur les pattes.

Rostre plus court que le prothorax, épais, presque droit, densément ponctué, rugueux, avec une carène médiane et un sillon latéral devant l'œil. Yeux plans, l'espace interoculaire moitié aussi large que le rostre. Antennes robustes, le scape atteignant presque l'œil, le 2. article du funicule un peu plus court que le 1., les suivants transversaux, très serrés, s'élargissant peu à peu, la massue subcylindrique, aussi longue que les 6 articles précédents réunis, densément pubescente. Front fovéolé, le vertex caréné.

Prothorax subconique, aussi long que large, modérément rétréci en avant, les côtés peu arqués; longitudinalement convexe, plus fortement en avant, devant la base largement et obliquement déprimé-impressionné; ponctuation sur le disque, grosse, très profonde, médiocrement serrée, sur les côtés et en avant moins forte mais très serrée, rugueuse, le ligne médiane étroitement carénée en avant, fovéolée devant l'écusson.

Écusson demi-circulaire, convexe, avec quelques petits points.

Elytres indistinctement plus larges et presque trois fois aussi longs que le prothorax, parallèles, brièvement rétrécis dans leur quart postérieur, les épaules arrondies, très peu marquées; convexes, fortement impressionnés derrière le calus apical, ce dernier sensible, à la base (cette dernière relevée) impressionnés autour de l'écusson et en dedans de l'épaule; fortement et profondément striés ponctué sur les bords latéraux et au sommet, ponctué en lignes sur le disque, les points subrectangulaires, gros, dans le milieu les intervalles aussi longs que les points, les interstries dorsaux, non ou à peine plus larges que les points, lisses, plans.

Pattes grêles, élancées; fémurs pédonculés, renflés et avec une petite dent; tibias droits, très faiblement bisinué en dedans. Métasternum et ventre à ponctuation fine et éparse. Flancs et dessous du prothorax à ponctuation forte et très rugueuse.

♂. Base de l'abdomen largement impressionnée.

Long.: 9—10 mm; larg.: 3 mm environ.

Afrique occidentale.

Côte d'Ivoire: Dimbroko, type (ma coll. ex Le Moul).

Cameroun (L. Conradt > coll. Kraatz).

Quilla (Cordts).

Singulière espèce, d'un faciès différent des espèces connues, mais appartenant à ce genre par tous ses caractères.

Megamastus camerunicus n. sp.

Revêtement dorsal squamuleux, sur les élytres d'un beau brun clair, traversé par une croix d'un brun-noir, formée d'une bande suturale n'atteignant pas tout à fait le sommet, et de chaque côté limitée par le 3. interstrie, d'une large bande médiane atteignant les bords, aussi large, que la bande suturale, en outre une tache blanchâtre, suturale, au sommet de la déclivité postérieure, dentelée, un peu prolongée en arrière sur la suture et s'étendant sur les trois premiers intersties, une linéole un blanc jaunâtre sur l'épaule, prolongement de la linéole latérale du prothorax; prothorax plus foncé sur le disque que sur les bords; dessous d'un cendré, teinté de jaune sur les bords; genoux bruns, les tibias avec un anneau basal noirâtre.

Rostre aussi long que le prothorax, droit, rouge-ferrugineux, en avant glabre et pointillé, à la base densément ponctué et squamulé. Tête densément squamulée de jaune, convexe, le front fovéolé. Antennes ferrugineuses, courtes, les articles 3—7 du funicule serrés, transversaux, graduellement élargis, la

massue oblongue, densément pubescente de jaune, aussi longue que les 5 articles précédents réunis.

Prothorax aussi long que large au milieu (ou est sa plus grande largeur), fortement arrondi sur les côtés, la base plus large que le bord antérieur, ce dernier sinué au milieu; convexe, le revêtement très dense, avec quelques grosses soies squamuleuses, noirâtres, très courtes, sortant à peine des points.

Écusson arrondi, convexe, squamulé.

Elytres de un cinquième environ plus larges que le prothorax, parallèles; points des séries petits, avec une courte squamule allongée, blanchâtre, séparés par des intervalles doubles de la longueur des points; interstries pairs très légèrement convexes; suture munie sur la déclivité postérieure de quelques granules plus distincts dans la tache blanche; 3. et 5. interstries avec une série de petits tubercules squamulés (plus serrés sur le 3.), plus petits vers le sommet, le 7. interstrie avec seulement quelques granules très petits.

Fémurs armés d'une petite dent obtuse, les postérieurs dépassant à peine la base du 5. segment ventral; tibias antérieurs un peu élargis en dedans vers leur milieu.

Long.: 6 mm.

Cameroun (L. Conradt > coll. Kraatz), type.

Aschanti (coll. Kraatz).

Le spécimen des Aschanti n'a pas le bande transversale foncée sur les élytres et n'est qu'une variété de coloration de la forme typique.

Megamastus blandulus n. sp.

Revêtement squamuleux compact blanchâtre, varié de taches foncées, ces dernières comprenant: sur le prothorax trois bandes grisâtres, peu tranchées, la médiane élargie en son milieu et en partie interrompue; sur les élytres une tache transversale commune au sommet de la déclivité postérieure, d'un brun noir entremêlée de brun fauve, une tache latérale d'un brun-noir, sub-médiane, vaguement triangulaire et se prolongeant jusque sous l'épaule, une zone basale sur les trois premiers interstries, quelques taches plus foncées sur la moitié antérieure du 3. interstrie; dessous unicolore, cendré; fémurs postérieurs avec une tache dorsale noire; un anneau noir à la base des tibias postérieurs.

Rostre ferrugineux, peu plus long que la moitié du prothorax, faiblement arqué, en avant glabre et pointillé, en arrière densément ponctué et squamulé. Antennes ferrugineuses, la massue cendrée, le funicule court, la massue oblongue et aussi longue que le funicule.

Prothorax aussi long que large, largement resserré en avant, sa plus grande largeur un peu en arrière du milieu, les côtés fortement arqués; convexe, densément ponctué, subgranulé, avec quelques grosses mais très courtes soies squamuleuses foncées.

Écusson arrondi, convexe, cendré.

Elytres peu plus larges et presque du double aussi longs que le prothorax, rétrécis dans leur quart apical, largement arrondis ensemble au sommet: disque, le long du milieu subplan, la déclivité postérieure forte mais peu arquée; finement séries-ponctués, les points avec une courte, étroite squamule blanche; interstries pairs plans; suture pourvue d'une double série de petits granules squamigères; interstrie 3. avec 12—15, le 5. avec 15—18 granules squamigères plus gros, le 7. avec quelques granules plus petits, vers sa base sensiblement relevé.

Fémurs armés d'un assez forte dent aiguë, les postérieurs atteignant presque l'apex; tibias bisinué en dedans, les antérieurs au milieu interne avec un denticule; tarses roux.

Long.: 3·2 mm.

Afrique orientale: Dar ès Salaam (coll. Pape. > Museum Dahlem).

Cette espèce et la précédente miment singulièrement les *Camptorrhinus*.

Anchonus africanus n. sp.

Ovale brun, le revêtement dorsal squamuleux, roussâtre, les élytres avec de nombreuses nodosités surmontées de courtes soies squamuleuses claires, jaunâtres.

Rostre aussi long que le prothorax, arqué, grossièrement ponctué-sillonné, plus fortement sur les côtés, squamulé dans les points, les soies très courtes, sa dilatation apicale carrée et rugueuse, séparé du front par un sillon transversal peu profond au milieu, profond sur les côtés. Tête glabre, les yeux déprimés. Antennes ferrugineuses, le funicule de 8 articles, les 6 derniers grossissant peu à peu, très serrés, fortement transversaux, la massue ovale, courte.

Prothorax aussi long que large, les côtés obliquement divergents de la base au tiers antérieur, en ce dernier point obtusément anguleux et surmontés d'une touffe de soies squamuleuses, puis brusquement resserrés, le bord antérieur au milieu sinué et pourvu de chaque côté d'une touffe squamuleuse; couvert de fovéoles rondes, serrés, squamulés et pourvus dans leur centre d'une très courte soie; lobes oculaires forts, largement arrondis, recouvrant une partie des yeux, lisses et glabres.

Elytres assez régulièrement ovales, leur plus grande largeur un peu en arrière du milieu; convexes, les stries peu distinctes, leurs points squamulés; interstries pourvus de nombreuses nodosités tuberculeuses squamulées et surmontées de soies, d'inégale grosseur; sur le 2., trois, sur le 3. six, dont une petite sur la déclivité postérieure et une longue en forme de côte sur sa base, sur le 4., quatre, sur le 5. six, dont une grosse sur la base, et 4—6 sur les autres interstries sauf sur les marginaux; suture sans tubercule mais avec une double série de soies.

Pattes densément sétosulées; fémurs grossièrement ponctué et squamulé; tibias à soies sérées, leur ongle apical assez fort; tarses ferrugineux.

Long.: 4·5—5 mm.

Afrique occidentale: Ile Annobon (Dr. Arnold Schultze, Museum de Hambourg), trois spécimens.

Genre essentiellement américain, particulièrement répandu à travers les Antilles.

Capture remarquable qui étend l'aire de dispersion du genre.

Neomicrocopes n. gen.

Hanches antérieures à écartement presque aussi large que celui des intermédiaires, ou presque aussi large que le rostre à sa base. Yeux oblongs allongés, largement séparés en dessous. Forme linéaire.

Les autres caractères identiques à ceux de *Microcopes Fst.*

Le génotype est:

Neomicrocopes setosus n. sp.

Linéaire, d'un rouge ferrugineux, mat, pourvu de courtes soies jaunes, courtes, sur les élytres raides et unisériées sur les interstries, sur le prothorax entremêlées d'une pubescence foncière jaunâtre.

Rostre droit, gros, cylindrique, seulement moitié aussi long que le prothorax, implanté au milieu de la tête, couvert de points aciculés, brun rouge, subglabre pourvu de quelques très courtes soies et de quelques poils. Tête très courte, le front avec une fine pubescence jaune et couchée. Yeux plats. Antennes submédianes, courtes, pubescentes, le funicule de 6 articles, la massue aussi longue que les 5 articles précédents réunis.

Prothorax plus long que large, largement resserré en avant, les côtés parallèles, les angles postérieurs brièvement arrondis, la base tronquée et à peine plus large que le bord antérieur, ce dernier obliquement tronqué (vu de profil) et avancé sur la tête; subplan, à ponctuation serrée mais voilée par le revêtement.

Elytres peu plus larges et presque du double aussi longs que le prothorax, parallèles, brièvement rétrécis dans leur quart apical; disque subplan, la déclivité postérieure brusque et arqué; ponctués-striés, les points serrés, les interstries peu plus larges que les points, unisérialement sétosulés.

Dessous à points peu serrés et sétigères.

Long.: 2.2—2.5 mm.

Afrique orientale, Usambara, Nguélo (coll. Kraatz).

Neomicrocopes sulcicollis n. sp.

Noir, les antennes et les tarsi roux, revêtu d'un mélange de poils couchés et de soies dressées, jaunâtres, unisériées sur les interstries des élytres.

Rostre noir, gros, droit, presque aussi long que le prothorax, densément sillonné ponctué, sétosulé. Front fovéolé.

Prothorax plus long que large, largement resserré en avant, les côtés un peu arqués dans le milieu, irrégulièrement convexe, grossièrement et densément ponctué, avec un sillon médian large et assez profond.

Elytres fortement sillonnés-ponctués, les interstries étroites, subcostiformes.

Long.: 3.5 mm.

Afrique orientale (coll. Kraatz).

Espèce plus grande que la précédente, noire, le rostre plus long, le prothorax sillonné au milieu, les interstries plus étroites et élevés.

Cepurus viridulus n. sp.

Oblong, d'un noir brun, revêtu en dessus de squamules linéaires, couchées, fauves, brunes, vertes, ces dernières formant de petites taches sur les élytres et ordinairement deux sur la base du prothorax; le dessous vert.

Rostre égalant les deux tiers de la longueur du prothorax, épais, faiblement arqué, en dessus tricaréné, pourvu devant l'ail d'un profond sillon, se rétrécissant et atteignant en avant le niveau de l'insertion antennaire. Yeux étroitement séparés.

Prothorax fortement transversal, à la base presque deux fois aussi large que long, de chaque côté légèrement bisinuée, sa plus grande largeur près du milieu, de ce point, les côtés en arrière subparallèles, en avant nettement arrondis et convergents; convexe, à ponctuation fine et serrée. Écusson très petit, punctiforme, squamulé, entouré d'une macule triangulaire foncée.

Elytres oblongs, les côtés peu arqués, les épaules obliquement arrondies; fortement convexes, la courbe dorsale formant avec celle du prothorax un angle marqué (vu de profil); points des séries pourvus au fond d'un poil très court, peu distinct.

Long.: 6—6.5 mm.

Afrique occidentale: Dimbroko (ex Le Mout), ma collection.

Cette espèce se distingue à première vue du génotype *C. torridus* Ol., par l'exiguité de son écusson, et en outre par le rostre profondément sillonné sur les côtés, le prothorax plus court et avec ses côtés arrondis en avant, les élytres oblongs et plus courts.

La coloration est variable de même que chez le *C. torridus*, mais alors que ce dernier n'a que très rarement et en petit nombre des squamules vertes sur la face dorsale, le *viridulus* a le plus souvent de nombreuses taches vertes.

Lixus assiniensis n. sp.

Allongé, noir, la pubescence dorsale fine, cœndrée, éparsée et couchée, plus serrée et formant quelques petites taches sur les côtés et près du milieu des élytres, dessinant parfois une étroite fascie vers le milieu et une autre oblique vers la déclivité; bords latéraux du prothorax ordinairement avec deux petites taches plus apparentes.

Rostre un peu moins long que le prothorax, cylindrique, peu arqué, luisant, à ponctuation fine, assez serrée, plus serrée devant les yeux, avec un court trait enfoncé en dessus, entre l'insertion des antennes. Tête conique, finement ponctuée, le front avec une fovéole allongée et peu profonde. Deuxième article du funicule au moins aussi long que le 1.

Prothorax un peu plus large que long, modérément rétréci en avant, les côtés convergents de la base au sommet, et sinués-ondulés vus de haut, le resserrement apical assez fort; sillonné au milieu; marqué de chaque côté, vers le milieu, d'une profonde impression oblique, séparée du resserrement apical par une large élévation arrondie, subtuberculeuse vue de profil, l'impression oblique atteignant presque une profonde cavité latérale et densément pubescente; couvert de fines rides, entremêlées çà et là de petits points, plus distincts en avant; sillon médian élargi et approfondi à la base; bord antérieur anguleux derrière les yeux, les vibrisses longues et jaunes.

Elytres peu plus larges que le prothorax, parallèles, brièvement et séparément arrondis au sommet; épaules obliques; convexes, la base non relevée; stries à peine approfondies à leur base, fines au sommet; interstries plans, nullement relevés à leur base, ponctués-coriacés, en avant avec quelques rides transversales; région scutellaire faiblement impressionnée.

Pattes pubescentes, les fémurs inermes; soies des corbeilles tarsales d'un brun-roux. Pubescence également répartie sur l'abdomen. Bord postérieur du prosternum, en son milieu, relevé et fendu, les bords de l'incision relevés et enchassant en avant un tubercule obtus et rugueux; saillie mésosternale étroite, mais relevée, tuberculeuse.

Long.: 15—16 mm.

Côte occidentale d'Afrique: Assinie (Treich, 1885, Ch. Alluaud; 1886); Aduah; ma coll.

Cette espèce se distingue par la conformation du prothorax et du bord postérieur du prosternum; les fémurs sont inermes quoique renflés et densément pubescents vers leur quart apical; le prothorax n'a aucun tubercule.

Balaninus Nodieri n. sp. (♀).

Rhomboidal, noir, orné d'un dessin blanc de neige, formé de squamules lancéolées, comprenant sur les élytres une étroite bordure basale, interrompue sur le 2. interstrie, l'écusson densément squamulé, allongé, une bande transversale vers le quart basal (interrompue par les stries), étroite (formée sur chaque interstrie de deux séries de 3 à 6 squamules), très légèrement sinueuse, sur la suture un peu plus en avant que derrière l'épaule; la moitié apicale des élytres couverte de très fins poils blancs donnant aux téguments un aspect cendré; en dessous une tache sur les hanches antérieures, une sur la moitié postérieure des épisternes du métathorax, une recouvrant entièrement les épimères et les épisternes du mésothorax, une ligne sur le 1. segment ventral, le reste du dessous et les pattes avec de fines squamules dans les points.

Rostre à peu près aussi long que les élytres, arqué dans le milieu, en arrière à points peu serrés, devant l'oeil serrés, substrié, en avant lisse et luisant. Front densément ponctué et avec une fovéole médiane. Antennes médianes, élancées, le scape brun, au sommet épaissi et roux, le funicule roux, le 2. article de un quart moins long que le 1., les 3. et 4. subégaux, de un tiers moins long que le 2., subconiques, les trois derniers un peu plus épais, le 7. aussi long que large, la massue oblongue et aussi longue que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax aussi long que large, sa plus grande largeur au milieu, faiblement rétréci et les côtés subrectilignes en arrière, plus fortement en avant et sinués derrière le bord antérieur; très convexe, subglobuleux, les points très serrés et reliés entre eux par de très fines rides arquées.

Elytres triangulaires, un quart plus longs que larges, fortement rétrécis en arrière, à la base un tiers plus larges que le prothorax, les épaules élevées et brièvement arrondies; convexes dans le milieu, légèrement déprimés le long de la base; stries larges, profondes, ponctuées, de la base à la partie cendrée postérieure, dans cette dernière partie très fines; interstries en avant peu plus larges, en arrière plus du double aussi larges que les stries, ponctués.

Patte élancées; fémurs fortement claviformes, pourvus d'une assez forte dent suivie de un on deux très petits denticules; tibias légèrement arqués, leur pubescence apicale jaune; 4. article des tarsi et ses ongles roux.

Long.: 3²/₅ mm.

Gabon, Libreville (Ch. Nodier), ma collection.

Très élégante espèce.

Heller, a omis l'espèce suivante, dans le catalogue des espèces, qu'il a publié dans la Stett. Ent. Zeit. 88, 1927, p. 272—287.

Balaminus congoanus Hust. Ann. Soc. Linn. Lyon LXXII, 1925, p. 17 Congo Français.

Balaninus dahomeyensis n. sp. (♀).

Ovale rhomboidal, noir, orné d'un dessin squamuleux blanc comprenant sur le prothorax une tache légère sur les angles postérieurs, sur les élytres une ligne basale s'arrêtant à l'épaule, une ligne transversale, légèrement arquée, du tiers antérieur de la suture au milieu du bord latéral, ces deux lignes transversales reliées par une double ligne suturale, le sommet avec quelques squamules cendrées. Pro et mésosternum à squamules blanches assez serrées, très serrées sur les hanches et les épimères; métasternum et abdomen à squamules éparses, très serrées, formant une tache allongée sur la partie postéro-interne des épisternes.

Rostre de un quart plus long que les élytres, grêle, faiblement arqué, vers la base assez densément ponctué et sa ligne médiane lisse, en avant lisse et luisant. Front densément ponctué et finement caréné entre les yeux. Antennes élancées, d'un brun de poix, insérées un peu en arrière du milieu du rostre, tous les articles du funicule longs, le 2. un quart plus court que le 1. et de moitié plus long que le 3., les suivants s'épaississant un peu graduellement, le 7. encore plus long que large et au sommet avec une couronne de soies blanches, la massue ovale-conique, aussi longue que les deux articles précédents ensemble.

Prothorax subglobuleux, aussi long que large, les côtés fortement arqués, en avant largement resserré, la ponctuation très serrée. Écusson faiblement squamulé.

Elytres triangulaires, peu plus longs que larges, les épaules élevées et obliquement arrondies; convexes, légèrement déprimés sur le milieu du tiers antérieur, les stries larges, profondes, ponctuées-caténulées, devenant graduellement plus étroites en arrière, les interstries de deux à trois fois aussi larges que les stries, ponctués-rugueux.

Pattes élancées, les fémurs avec une assez forte dent suivie de un ou deux denticules très petits.

Long.: 4 mm.

Dahomey, ma collection.

Semblable de forme à *B. Nodieri*, elle s'en distingue par le dessin, les antennes et le rostre plus longs, la sculpture du prothorax et des élytres différente.

***Balaninus antennalis* n. sp.**

Ovale rhomboidal, noir, la pubescence foncière d'un brun foncé, orné d'un dessin squamuleux blanc, comprenant sur le prothorax une tache allongée sur ses angles postérieurs, sur les élytres une étroite bordure basale, une fascie postmédiane, irrégulière, à peu près perpendiculaire à la suture, composée sur chaque interstrie de quelques squamules linéaires et assez espacées, cette fascie et la ligne basale reliées par une bande suturale composée de quatre lignes de squamules. Dessous avec des squamules blanches peu serrées, très serrées seulement sur le prosternum en avant des hanches (♀). Pattes d'un brun rougeâtre, les tibias plus clairs à pubescence assez dense, plus longue et très dense sur les tarses.

Rostre grêle, un peu moins long que les élytres (♂) ou aussi long (♀), fortement courbé dans le milieu, bisillonné et caréné au milieu à la base, plus fortement sculpté chez le ♂, vu par devant de la base à l'insertion antennaire faiblement rétréci, puis en avant subulé, brun ferrugineux et luisant. Antennes médianes; ♀, filiformes, le scape et le 1. article d'un roux clair, les suivants rembrunis, le 7. article trapézoïdal, plus large que la massue, un peu plus long que large, évidé en dessous, sa base pédonculée, le 6. très petit, globuleux, le 5. un peu plus long que large et conique, le 2. un peu plus court que le 1., celui-ci environ trois fois aussi long que large, la massue ovale, compacte, pas plus longue que les articles 7 et 6 ensemble; ♂, beaucoup plus robustes et plus courtes, ferrugineuses, le 2. article du funicule un peu plus court que le 1., du double aussi long que large, les suivants graduellement plus courts et plus larges, le 7. subglobuleux, normal, plus long que large, la massue ovale, ses articles distincts, aussi longue que les deux articles précédents réunis.

Prothorax un peu moins long que large, les côtés faiblement arqués, brièvement resserré en avant, la base double de la largeur du bord antérieur; peu

convexe, la ponctuation serrée, avec une étroite ligne médiane imponctuée. Écusson densément squamulé.

Elytres triangulaires, un peu plus longs que larges; convexes, légèrement déprimés le long de la suture sur son tiers antérieur, les stries profondes, ponctués, plus fines en arrière, les interstries double des stries, plans, rugueux.

Pattes élancées; fémurs armés d'une fine dent, simple; tibias dilatés au sommet, pourvus d'un ongle apical court, les antérieurs, chez le ♂, pourvus en outre d'une dent apicale interne. Tarses peu (♀) ou fortement (♂) élargis. Dessous chez le ♂ à pubescence beaucoup plus dense particulièrement sur les côtés de la poitrine.

Long.: 2.5 mm.

Congo français, ma collection (ex Bovie).

Deux spécimens, en tout semblables sur la face dorsale et que je crois être les deux sexes d'une même espèce malgré les différences remarquables des antennes et des tarses.

Anthonomus s. gen. Homeoanthonomus n. s. g.

Funicule antennaire composé de 6 articles la massue ovale; scrobes dirigés contre le milieu des yeux. Tibias postérieurs au sommet ni onguiculés ni mucronés. Ongles fortement dentés.

Ces caractères ne correspondent à aucun des nombreux genres et sous genres décrits, par Dietz spécialement.

Sous-genre caractérisé principalement par le nombre d'articles du funicule, l'onglet apical des tarses paraissant être un caractère variable suivant les espèces.

A. camerunensis n. sp.

Ovale, brun-rouge, les antennes, les pattes, le rostre et le ventre d'un rouge clair ou testacés, la pubescence dorsale cendrée, fine, couchée, assez serrée mais ne voilant pas les téguments, à peine plus serrée sur la ligne médiane du prothorax, plus longue sur le dessous du corps, blanche et serrée sur les épimères et les épisternes, éparse sur le ventre, très fine et très éparse sur les pattes.

Rostre aussi long que la tête et le prothorax, assez fortement courbé, glabre, luisant, en arrière avec deux ou trois lignes de poils squamuleux séparant des lignes de points, les côtés avec une fixe carène chez le ♂. Tête assez fortement étranglée derrière les yeux, convexe, à points squamuleux épars, le front à peine moitié de la largeur du rostre, les yeux gros, semiglobuleux. Antennes fines, insérées vers le tiers apical du rostre; scape atteignant juste l'oeil; 2. article du funicule plus court que le 1., étroit, plus du double aussi long que large, les trois suivants un peu plus courts, de même longueur et épaisseur, le 6. plus gros, la massue ovale, acuminée, aussi longue que les quatre articles précédents réunis.

Prothorax faiblement transversal, les côtés, de la base au milieu, subparallèles, très peu arqués, puis modérément sinués en dedans et convergents en avant; modérément convexe, à ponctuation fine, peu serrée. Écusson ovale, densément squamulé.

Elytres courts, de moitié plus longs que larges, les épaules brièvement arrondies, vers le milieu moitié plus larges que le prothorax, en arrière largement arrondis ensemble; convexes, le point le plus élevé de leur courbe dorsale

vers le milieu, les stries fines, leurs points serrés et subglabres, les interstries larges, plans, finement sculptés.

Pattes élancées; fémurs faiblement claviformes, armés d'une petite dent triangulaire; tibias droits, les postérieurs légèrement sinués, tous sans onglet apical; tarses courts.

Long.: 2.2—2.5 mm.

Cameroun (L. Conradt > coll. Kraatz), 5 spécimens.

Congo Belge: Watsa à Niangara, Haut-Uélé, Moto (L. Burgeon).

Anthonomus (Homecanthonomus) ferrugineus n. sp.

Oblong, brun de poix, les antennes (massue excepté), les pattes rousses; densément revêtu d'une très courte pubescence, raide, d'un brun de rouille, plus claire sur la ligne médiane du prothorax, très dense et cendrée sur l'écusson.

Rostre aussi long (♂), un tiers plus long (♀) que la tête et le prothorax, glabre en avant, en arrière avec 5 carènes (♂), ou la carène médiane distincte et les autres obsolètes, confondues avec la ponctuation (♀). Tête courte, étranglée derrière les yeux, ces derniers semi-globuleux (♂), moins convexes (♀), le front entre eux plus étroit que le rostre. Antennes fines, insérées au milieu (♀) ou un peu en avant du milieu (♂) du rostre; scape n'atteignant pas tout à fait l'oeil; 1. article du funicule gros et du double aussi long que le 2., les 2. et suivants courts, serrés, grossissant peu à peu, la massue oblongue et aussi longue que les 4 articles précédents réunis.

Prothorax à peine plus large que long, les côtés, de la base au tiers antérieur, faiblement arqués-convergens, en avant largement mais peu fortement resserrés, les angles postérieurs droits; convexe, son point le plus élevé vers le milieu, les points assez gros, mais peu profonds et peu serrés.

Elytres courts, de moitié environ plus longs que larges, les côtés parallèles, au sommet largement arrondis ensemble, les épaules subrectangulaires et brièvement arrondies; fortement convexes, leur point le plus élevé vers le milieu, les points des séries assez forts, serrés, les interstries de 2 à 3 fois aussi larges que les points, pourvus de quelques fines et courtes soies recourbées.

Fémurs claviformes, les antérieurs plus épais, tous armés d'une dent triangulaire et forte; tibias postérieurs sans onglet apical, les autres avec un onglet extrêmement petit, les antérieurs en dedans bisinués et dans le milieu sensiblement élargis, les intermédiaires et les postérieurs droits; tarses courts, les ongles noirs et dentés.

Long.: 2.8—3 mm.

Cameroun (L. Conradt > coll. Kraatz), 5 spécimens.

Endaeopsis elongatulus n. sp.

Allongé, ferrugineux, les antennes et les tarses plus clairs, revêtu d'une fine pubescence sétiforme jaune, courte, légèrement soulevée, très éparse, mais plus serrée sur le prothorax, sur la base des interstries impairs des élytres, sur leur calus postérieur et leur sommet. Dessous avec une pubescence plus blanche, plus fine, et un peu plus dense.

Rostre à peine aussi long que le prothorax, épais, peu arqué, rugueux, plurisillonné et caréné, sa carène médiane forte, se prolongeant en arrière jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux. Tête très courte, étranglée derrière les yeux, ces derniers gros, le front entre eux étroit, élevé, sétosulé, sa largeur égale à la longueur du 2. article tarsal antérieur. Antennes insérées vers le

tiers apical du rostre, le 2. article du funicule plus court que le 1., les suivants courts, serrés, grossissant peu à peu.

Prothorax sensiblement plus long que large, modérément resserré dans son quart apical, les côtés, dans le milieu faiblement arqués, la base de un quart plus large que le bord antérieur, les angles postérieurs presque droits; modérément convexe, avec trois très légères impressions longitudinales presque glabres, la ponctuation assez forte et médiocrement serrée. Écusson convexe, glabre, luisant.

Elytres plus du double aussi larges que le prothorax, plus du double aussi longs que larges, les épaules assez élevées et pubescentes, le calus apical du 5. interstrie élevé, suivi d'une profonde impression, les 3., 7. et 9. interstries relevés et réunis à leur sommet; stries fortes, leurs points serrés et entamant les bords des interstries; interstries du double aussi larges que les stries, plans, ponctués, le 2. et surtout le 3. relevés à leur base; disque avec une impression transversale vers le cinquième antérieur.

Tous les fémurs armés d'une forte dent triangulaire, les antérieurs fortement renflés.

Long.: 5 mm.

Congo français: Fort Crampel, Fort Sibut (ex Le Moulton), ma collection.

***Endaeopsis bigibbosus* n. sp.**

Oblong, roux, les élytres avec une tache apicale noirâtre, la pubescence dorsale jaune, dense, assez courte, les antennes testacées avec la massue noire.

Rostre fortement courbé; ♂, aussi long que le prothorax, pourvu de cinq carènes; ♀, moins épais, un peu plus long, finement ponctué aciculé, les carènes obsolètes. Articles du funicule antennaire plus longs que larges, le 4. excepté. Yeux globuleux. Vertex glabre.

Prothorax aussi long que large, sa plus grande largeur au milieu, en ce point les côtés peu arqués, en arrière subparallèles, en avant largement resserrés, la base bisinuée; modérément convexe, un peu inégal, la ponctuation grosse, peu profonde et peu serrée, les soies courtes et hérissées. Écusson glabre ou seulement avec quelques microscopiques poils.

Elytres deux fois et demie aussi longs que larges, s'élargissant un peu jusqu'au milieu, les épaules très obliques, obtusément arrondies, les 3. et 5. interstries relevés en calus à leur sommet, le calus du 3. plus long et plus élevé que celui du 5.; convexes, légèrement impressionnés vers le tiers antérieur de la suture et des deux interstries adjacents, les points des séries serrés, les interstries larges, légèrement convexes, couverts de microscopiques poils, couchés, peu serrés, et de poils acuminés relevés, irrégulièrement alignés, moins longs que la largeur d'un interstrie.

Fémurs antérieurs en partie noirs. Tête, rostre, et parfois le prothorax plus foncés que les élytres, parfois noirs.

Long.: 4-8 mm.

Congo Belge; Haut-Uélé, Moto (L. Burgeon); Eala (R. Mayné).

Espèce voisine de *E. callosus* m. dont elle se distingue par sa taille plus forte, la pubescence plus longue, les épaules plus obliques, mais surtout par le gros calus apical du 3. interstrie.

***Tychlus chembaensis* n. sp. ♂.**

Noir, allongé, subparallèle, revêtu sur les élytres de grandes squamules imbriquées, d'un cendré teinté de jaune et d'autres brunes, entremêlées, les stries avec une série de poils blancs, couchés, bien apparents; prothorax avec

trois bandes squamuleuses jaunâtres, la médiane étroite, les latérales larges et parsemées de quelques squamules plus foncées, les deux bandes dorsales foncées, d'un beau brun, leurs squamules petites allongées et serrées.

Rostre des deux tiers aussi long que le prothorax, épais, peu arqué, vu par devant rétréci dans son tiers apical, vu de profil s'amincissant fortement de la base au sommet, le revêtement (et celui de la tête) dense, brun jusqu'au tiers apical, dans ce dernier tiers blanchâtre, médiocrement serré, plus fin, de sommet ferrugineux. Tête brusquement déprimée derrière les yeux, ces derniers obliques et presque effacés. Antennes robustes, médianes, rouses, pubescentes, le 2. article du funicule conique, à peine plus long que large, les suivants courts, serrés, graduellement épaissis, la massue ovale, courte.

Prothorax presque aussi long que large, sa plus grande largeur vers le milieu, les côtés fortement arqués dans le milieu, peu en arrière, brièvement étranglé derrière le bord antérieur, la base faiblement bisinuée, plus du double de la largeur du bord antérieur, les angles postérieurs faiblement obtus; peu convexe, transversalement impressionné derrière le bord antérieur, la ponctuation serrée mais cachée par le revêtement. Écusson semi-ovalaire, densément squamulé, clair.

Elytres très peu plus larges que le prothorax, amplement une fois et demie aussi longs que larges, les côtés parallèles jusqu'au tiers postérieur, largement arrondis au sommet; modérément convexes, les stries fines, les interstries sur leur moitié antérieure convexes, en arrière les interstries impairs relevés sur la declivité, la suture et le 3. interstrie costiformes, leurs squamules imbriquées et entremêlées d'une série de très courtes soies pâles, à peine soulevées, peu visibles, les poils des stries tranchant sur le fond.

Pattes robustes, couvertes d'une couche de squamules cendrées, teintées de jaune; fémurs fortement claviformes, renflés, mais inermes. Dessous à revêtement très dense, plus pâle que celui du dessus.

Long.: 4.1 mm.

Zambèze: Chemba, 1928 (J. Surcouf, Museum de Paris), deux spécimens. Appartient au groupe de *Tychius Grenieri* Bris.

Remarquable par la conformation du rostre et des interstries sur la declivité postérieure.

Endaeus dentipes n. sp.

Brun ferrugineux, les antennes et les tarsi testacés, revêtu en dessus de courts poils raides (squamules linéaires), soulevés, jaunes et épars, en dessous et sur les pattes de poils plus courts, couchés, cendrés.

Rostre épais, aussi long que le prothorax, assez fortement arqué, pourvu de 5 carènes, la médiane forte, les latérales fines et s'effaçant avant la base à travers la ponctuation, ponctué entre les carènes, en arrière finement pubescent, en avant, glabre, lisse, assez densément pointillé. Antennes insérées un peu en avant du milieu du rostre, le 2. article du funicule moitié aussi épais que le 1., conique, un peu plus long que large, les 4. suivants transversaux, globuleux, graduellement plus épais, séparés, la massue ovale et aussi longue que les 4 articles précédents réunis. Tête presque imponctuée, à fine pubescence éparse, le front en arrière avec un point enfoncé, entre les yeux presque moitié aussi large que le rostre à la base.

Prothorax petit par rapport aux élytres, faiblement transversal, la base faiblement bisinuée et un peu plus large que le bord antérieur, les côtés fortement arqués, dans leur cinquième apical modérément resserrés, les angles posté-

rieurs obtusément arrondis; convexe, la ponctuation assez forte, médiocrement serrée, les soies soulevées et dirigées transversalement vers le milieu. Écusson ovale, lisse.

Elytres dans le milieu, deux fois aussi larges que le prothorax, en demi-ovale, presque deux fois aussi longs que larges, les épaules accusées, brièvement arrondies, les côtés peu arqués jusqu'au milieu; convexes, légèrement ensellées vers le quart antérieur; stries fortes, leurs points serrés et profonds; interstries, peu plus larges que les stries, convexes, avec quelques points piligères.

Fémurs armés d'une forte dent triangulaire, les antérieurs notablement plus épais, leur dent plus forte, finement ciliés de poils blancs entre la dent et le genou; tous les tibias sinués, les antérieurs plus fortement.

Long.: 3·8 mm.

Cameroun (L. Conradt > coll. Kraatz), deux spécimens.

Endaeus armatipes n. sp.

Prothorax aussi long que large, les côtés subparallèles en arrière, faiblement arqués vers le tiers antérieur (ou il a sa plus grande largeur), resserrés et sinués en dedans en avant, sa ponctuation fine et serrée. Elytres moitié seulement plus longs que larges, le revêtement pruineux, entremêlé de courtes squamules linéaires. Dent des fémurs très forte.

Quant au reste semblable à l'espèce précédente, mais de taille plus forte.

Long.: 4·5 mm.

Congo français, N'Sessé par Loango, ma coll.

Cionus congoanus n. sp.

Brièvement ovale, noir, les antennes d'un brun de poix, revêtu d'une fine pubescence cendrée, éparses, un peu plus serrées sur le prothorax, noire sur les tubercules, plus longue sur le dessous du corps, les épimères du mésothorax avec quelques poils jaunâtres, les épisternes du métathorax avec une tache de poils jaunâtres.

Rostre peu différent de longueur suivant les sexes, aussi long que la tête et le prothorax, épais, faiblement courbé, aminci dans son tiers apical (vu de profil), ponctué, pubescent-sétulosé, avec une fine carène médiane. Antennes insérées vers le tiers apical du rostre, la massue presque aussi longue que le reste du funicule. Yeux étroitement séparés, le front avec une fovéole.

Prothorax trapézoïdal, plus large que long, resserré en avant, pourvu en son milieu de quatre tubercules placés en ligne transversale, noirs, à pubescence, noire, la ponctuation fine, espacée, les intervalles luisants. Écusson grand, semi-ovale, sa pubescence en partie jaunâtre.

Elytres larges, dans le milieu amplement trois fois aussi larges que le prothorax, peu plus longs que larges, les côtés peu arqués; fortement convexes, les stries fines, ponctuées, un peu fœxueuses, les interstries larges, les impairs surmontés de 5. à 7 tubercules fasciculés, noirs, les pairs plans, la suture sans tubercule mais avec 3—5 petites touffes de poils noirs.

Pattes rugueuses, robustes, pubescentes; fémurs avec une forte dent triangulaire. Ongles ferrugineux, simples, égaux soudés sur la moitié de leur longueur.

Long.: 4·8—5 mm.

Congo Belge: Dingi (A. Collart), 5 spécimens, ma collection.

Cette espèce se distingue aisément de *C. perlatus* Faust, par l'absence de dessin dorsal, sa forme plus courte, plus convexe, le prothorax et les élytres tuberculés, etc.

Xetatmetus*) camerunus n. sp.

Ovale, brun, la pubescence sur le prothorax dense et jaune, sur les élytres variée, jaune et d'un écarta jaune plus clair, les élytres en outre avec une bosse noirâtre près de la base du 3. interstrie et une grande tache médiane noirâtre, sur les interstries 3., 4. et 5. Dessous à pubescence cendrée, les poils plus longs et seulement un peu plus serrés sur les côtés de la poitrine.

Rostre un peu plus long que la tête et le prothorax, légèrement courbé, pourvu de cinq carènes, les latérales foncées, ponctué entre les carènes, au sommet éparsément (♀) ou densément ponctué (♂), chez la ♀ subglabre, chez le ♂ les points pourvus de courts poils. Antennes insérées en avant du milieu du rostre, presque vers le tiers apical (♂), testacées, les 3 premiers articles du funicule allongés, diminuant graduellement de longueur et d'épaisseur, le 3. encore plus du double aussi long qu'épais, le 4. oblong, aussi long que large, les 5. et 6. globuleux et plus gros, la massue triarticulée, ses deux premiers articles transversaux.

Prothorax trapézoïdal, plus large que long, les côtés légèrement arqués dans le milieu; convexe dans le milieu, le long de la base transversalement impressionné, l'impression densément ponctué.

Elytres subrectangulaires, les épaules obliques et formant un angle avec les côtés du prothorax (vus de haut), se rétrécissant peu en arrière; convexes, transversalement impressionnés derrière la base, les stries fines, ponctuées, les interstries plans, le 3., en avant, élargi et fortement convexe, sa pubescence sur la gibbosité foncée en avant, claire en arrière.

Pattes allongées, rousses, la partie épaissie des fémurs plus foncée; fémurs antérieurs avec quatre, les autres fémurs avec trois épinos, graduellement plus courtes. Tarses robustes, le 1. article triangulaire et de moitié plus long que large.

♂. Tibias sinués, dans leur moitié apicale interne distinctement dilatés et finement granulés-râpeux.

Long.: 3.9—4 mm.

Cameroun (L. Conradt > coll. Kraatz).

Dahomey, un spécimen (coll. H. Portevin).

Par la forme du prothorax et des élytres cette espèce se rapproche de *Phoroctenus oncili* Marsh.; elle est beaucoup moins allongée et de taille beaucoup plus forte que *Xetatmetus quadrinotatus* Marsh., génotype, du Cap.

Alcides bipunctatus n. sp.

Oblong, d'un brun ferrugineux, le prothorax couvert, sur le disque, entre les rugosités, de courts poils squamuleux jaunâtres, ses bords et ses flancs couverts de squamules serrées, allongées, tomenteuses, d'un blanc légèrement teinté de jaune, les élytres avec une pubescence extrêmement courte et peu visible, un peu plus dense, grisâtre, vers le sommet, mais ornés chacun d'une petite tache squamuleuse jaune et placée sur le 3. interstrie vers son tiers postérieur. Dessous et pattes à revêtement squamuleux dense, d'un blanc jaunâtre, sur les épimères et les épisternes très dense, compact et blanc.

Rostre droit, épais, un peu plus court que la ligne médiane du prothorax, rugueusement ponctué, les points avec une squamule. Tête ponctué et squamulé comme le rostre, les squamules plus serrées autour des yeux et d'un jaune foncé, le front plus étroit que le rostre, subsillonné au milieu et avec un point

*) G. A. K. Marshall, Trans. Ent. Soc. Lond, 1927, p. 80, 97.

enfoncé. Antennes courtes, avec des soies squamuleuses couchées, régulièrement disposées en cercle autour des articles, le 2. article à peine plus long que large, les suivants fortement transversaux, la massue grosse, ovale, son 1. article moindre que le reste.

Prothorax moins long que large, les côtés faiblement arqués, derrière le bord antérieur largement mais légèrement resserré, la base plus de deux fois aussi large que le bord antérieur, ce dernier largement sinué et avancé au milieu; modérément convexe, couvert de petits granules irréguliers, très serrés, les bandes latérales blanches avec deux taches foncées, subdénudées.

Écusson petit, rugueux, brièvement squamulé-sétosulé.

Elytres à peine plus larges que le prothorax, subcylindriques, les épaules obliquement arrondies et presque effacées, les côtés légèrement sinués en dedans en arrière des épaules, se rétrécissant faiblement en arrière, assez largement arrondis ensemble au sommet; convexes, impressionnés derrière le calus postérieur, les deux lobes de la base grands et rugueux; profondément fovéolés, les fovéoles grandes, carrées, serrées, au sommet petites, les interstries étroites, convexes, densément pointillés, transversalement ondulés.

Pattes courtes, robustes; fémurs dentés, les antérieurs plus fortement; tibias pourvus au sommet d'une dent presque aussi longue que l'onglet, en outre les antérieurs bisinués en dedans, les autres droits.

Métasternum sur les côtés convexe et devant les hanches non tuberculé.

♂. Segment anal impressionné, de chaque côté avec une touffe de pubescence jaune, son sommet bordé d'une frange de dense et courte pubescence brune.

Long.: 8,4—8,9 mm.

Zanzibar, deux spécimens, ma coll. (ex. L. Mesmin).

La forme et le dessin permettent de reconnaître facilement cette espèce.

***Alcides camerunus* n. sp.**

Allongé, noir, luisant, orné d'un dessin tranché jaune foncé formé de courts poils squamuleux serrés et comprenant: une bordure dans l'angle du prothorax et des élytres, prolongée en dessous sur les épimères et les épisternes, sur les élytres deux fascies étroites et tranchées, l'une en forme de ^ (accent circonflexe), commençant derrière l'écusson et se terminant vers le tiers antérieur du 6. ou 7. interstrie, l'autre transversale, peu oblique à la suture, placée un peu avant le sommet de la déclivité postérieure; prosternum squamulé de jaune devant et derrière les hanches.

Rostre aussi long (♀) ou un peu plus court (♂) que les fémurs antérieurs, légèrement arqué en avant, densément pointillé (♂), pointillé seulement à la base, lisse, luisant en avant (♀). Tête pointillé, la fovéole frontale peu nette. Antennes insérées très peu en avant du milieu du rostre (♀) ou presque au tiers antérieur (♂), les deux premiers articles du funicule allongés, le 2. plus long que le 1. et presque plus long que les 3. et 4. ensemble, les 4 derniers courts, ne grossissant que peu, la massue ovale acuminée et plus longue que les quatre articles précédents ensemble.

Prothorax un peu plus large que long, largement et fortement resserré en avant, les côtés peu arqués, les angles postérieurs aigus, la base fortement bisinuée, son lobe médian triangulaire; modérément convexe, transversalement impressionné latéralement en avant; ponctuation fine, peu serrée, les intervalles des points finement alutacés. Écusson en ovale transversal et glabre.

Elytres peu plus larges que le prothorax, du double aussi longs que larges, se rétrécissant en arrière mais faiblement dès les épaules, ces dernières obli-

quement arrondies, peu saillantes; peu convexes, déprimés à la base entre les troisièmes stries et en dedans de l'épaule, profondément impressionnés sous le calus antéapical; stries fines, sur le disque formées de points oblongs séparés par des intervalles plans, moindres que les points, à leur base les trois premières plus larges et plus profondes; interstries larges, plans, très finement coriacés, pointillés, en avant avec quelques légères ondulations transversales plus visibles chez le ♂; rebord de la base finement ridé.

Pattes élancées; fémurs finement dentés; tibias antérieurs dilatés en dedans au milieu.

♂. Rostre plus court et plus épais, plus densément ponctué. Premier segment ventral largement impressionné au milieu, le segment anal avec une fovéole ovale, grande mais peu profonde.

Long.: 9—10 mm.

Cameroun, Esosung, M. Bakossi (C. Rāthke, Museum de Hambourg).

***Alcides circumscutellatus* n. sp.**

Ovale triangulaire, épais, convexe, noir, les élytres d'un rouge marron; orné d'un dessin squamuleux blanc, comprenant sur le prothorax une tache cunéiforme devant l'écusson, une large bande sur les côtés, prolongement de la dense squamulation du dessous, en avant assez large mais ne recouvrant pas le bord antérieur, et au milieu un peu dilatée en avant et en arrière, la partie centrale dénudée, noire, granuleuse, en forme de trapèze, sa base échancrée par la tache basale; sur les élytres une tache en demi-cercle autour de l'écusson une assez large bande transversale postmédiane, interrompue par la suture et comprenant de chaque côté deux groupes de taches étroitement séparées par le 5. interstrie, le 1. groupe de 3 taches (interstries 2, 3, 4), le 2. de 2 taches (interstries 6, 8) étroitement réunies sur le 7. interstrie par un tache légère. Dessous très densément squamulé, blanc-soyeux, l'abdomen moins densément, légèrement teinté de jaune, les quatre derniers segments avec deux lignes (près du bord externe) de taches sub rapprocher dénudées, noirâtres. Pattes éparsément squamulées.

Rostre un peu moins long que la ligne médiane du prothorax, presque droit, épais, glabre, rugueusement ponctué jusqu'à l'insertion antennaire, en avant à pointillé peu serré et un peu luisant. Tête glabre sur le vertex, dans le milieu avec une bande transversale arquée de squamules fines et peu serrées, le front glabre, impressionné et fovéolé. Antennes médianes, courtes, robustes, faiblement et éparsément sétosulées, le 1. article du funicule obconique et plus long que large, le 2. subcylindrique et peu plus long qu' épais, les suivants plus courts, la massue grosse, ovale.

Prothorax trapézoïdal, très légèrement resserré derrière le bord antérieur, les côtés subrectilignes et convergents; modérément convexe, la tache centrale noire avec des granules médiocrement serrés, oblongs, petits, graduellement plus petits en avant, la bordure antérieure dénudée noire à ponctuation fine et serrée.

Elytres triangulaires, à peine de moitié plus longs que larges, le calus huméral assez gros, obtusément arrondi; convexes, graduellement déclives en arrière, impressionnés derrière le calus postérieur et à la base en dedans du calus huméral, les lobes de la base grands et simplement ponctués; stries fovéolées, les fovéoles grandes, irrégulières sur le disque, devenant petites en arrière, les stries plus régulières vers le sommet, les intervalles des fovéoles,

étroits, lisses, formant de faibles ondulations transversales, les marginaux plus larges; sommet étroitement arrondi.

Pattes moyennes, les fémurs unidentés; tibias pourvus d'une assez forte dent près de l'onglet apical, les antérieurs faiblement dilatés en dedans au milieu. Métasternum devant les hanches fortement relevé, l'élevation surmontée d'un petit tubercule glabre.

Long.: 7 mm.; larg. (entre les épaules) 3,8 mm.

Abyssinie: Aducefusia, type (ma coll.).

La bande élytrale est fortement imprimée sur les téguments.

Alcides zanzibaricus n. sp.

Oblong allongé, noir, orné d'un dessin squamuleux, sur les élytres blanchâtre et comprenant un point en dedans du calus huméral, trois petites taches transversalement disposées vers le milieu des interstries 4., 6., 8., un point un peu avant le sommet du 3. interstrie, sur le prothorax jaune et comprenant une petite tache devant l'écusson, une étroite bande dans l'étranglement antérieur, les intervalles des granules du disque avec de courts poils jaunes. Dessous à revêtement blanc et compact sur les côtés de la poitrine, grisâtre, serré mais moins dense sur le milieu, et sur le ventre, les 4 derniers segments ventraux largement dénudés au milieu.

Rostre un peu moins long que les fémurs antérieurs, aussi épais que les genoux, à peu près droit, rugueusement ponctué jusqu'à l'insertion antennaire, densément pointillé et un peu luisant au sommet. Tête rugueusement ponctué, le front légèrement impressionné. Antennes courtes, médianes, glabres, les articles du funicule graduellement épaissis, le 2. oblong, plus long que large, les suivants en cône tronqué et presque aussi longs que larges, la massue ovale et grosse.

Prothorax transversal, les côtés arqués modérément jusqu'au resserrement antérieur, ce dernier profond sur les côtés, indistinct sur le milieu; modérément convexe, couvert d'assez fins granules ovales et serrés sur le disque, oblongs, allongés et plus aplatis sur les flancs; lobe médian de la base grand, triangulaire, aigu, marqué d'une petite tache. Ecusson semicirculaire, échancré en forme de lunule.

Elytres à la base de la largeur du prothorax, plus de moitié plus longs que larges entre les épaules, graduellement et modérément rétrécis en arrière, au sommet assez largement arrondis ensemble, les épaules obliquement arrondies, presque effacées; convexes longitudinalement, impressionnés à la base en dedans de l'épaule et derrière le calus postérieur, le point le plus élevé de leur courbe dorsale vers le milieu; fovéolés-sillonnés, les fovéoles grandes, carrées, assez régulières, les interstries étroits, pointillés, formant quelques rugosités transversales, les 5. et 7., 9. en arrière, le 11. presque en entier carénés, interrompus par les taches.

Pattes courtes, robustes, leurs points avec de très petites squamules cendrées; fémurs avec une petite dent aiguë; tibias pourvus d'une petite dent près de l'onglet apical, et en outre les antérieurs avec une dent obtuse vers leur milieu interne. Métasternum, devant les hanches postérieures, relevé et terminé par un tubercule obtus.

Long.: 7—8 mm.

Zanzibar, deux spécimens, ma coll. (ex. L. Mesmin).

Usambara (P. Weise, coll. Kraatz) un spécimen frotté.

***Alcides granulipennis* n. sp. (♂).**

Cylindrique, noir de poix, pourvu dans les points et les rugosités de petites squamules grisâtres, les élytres vers le tiers postérieur (de la suture) à déclivité subverticale, d'un rouge vineux, son sommet avec une ligne de pubescence cendrée.

Rostre un peu plus long que le prothorax, moins épais que les genoux antérieurs, légèrement courbé, rugueusement ponctué en arrière. Tête avec le front profondément impressionné. Antennes courtes, médianes, les articles du funicule graduellement épaissis, le 2. conique et à peine plus court que le 1., les suivants transversaux, la massue ovale.

Prothorax plus du double aussi large que long au milieu, brusquement et largement resserré en avant, les côtés peu arqués jusqu'au resserrement, le lobe basal médiocre, triangulaire et tronqué; peu convexe, couvert d'assez fins granules, serrés, arrondis, convexes, plus petits sur le bord antérieur. Écusson transversal, coriacé, impressionné au milieu.

Elytres de la largeur du prothorax, parallèles, du double aussi longs que larges, les épaules nulles, transversalement mais peu profondément impressionnés derrière la base et derrière le calus postérieur; finement ponctués-stries, les interstries plus larges que les stries, plans, couverts de rugosités très serrées, courtes, mais fortes, subgranuleuses, entremêlées de quelques granules transversaux plus distincts.

Pattes élancées, rugueuses, les antérieures longues; fémurs antérieurs avec une grande et forte dent triangulaire et simple, la dent des autres fémurs moindre; tibias antérieurs arqués, fortement dilatés dans leur milieu interne mais sans dent; tibias intermédiaires arqués, les postérieurs droits.

Métasternum simplement convexe, non relevé devant les hanches, mais pourvu de chaque côté d'une ligne élevée limitant les épisternes, son bord postérieure pourvu de 3 incisions, les latérales obliques et devant les hanches, la médiane prolongée jusqu'au sommet par une ligne lisse; métasternum très densément couvert de fines rugosités granuleuses. Premier segment ventral avec une forte impression triangulaire le segment anal avec une légère impression.

Long.: 7 mm.

Gabon, Bas Ogoué, ma coll. (ex Le Moutl).

Par sa forme et la brusque déclivité postérieure des élytres cette espèce appartient au groupe de *A. castaneipennis* m.

***Alcides lituratus* n. sp.**

Allongé, comprimé latéralement, d'un noir brun, en dessus à pubescence très fin et peu visible, d'un gris jaunâtre, un peu plus dense entre les rugosités du prothorax, les élytres ornés d'un dessin squamuleux comprenant une fascie antémédiane arquée en arrière, composée d'une petite tache sur les interstries 2 et 4, d'une linéole plus longue sur le milieu du 6., d'une autre linéole sur le 8. se prolongeant jusqu'à son sommet, le tiers postérieur du 3. interstrie avec une linéole laquelle à son sommet se prolonge obliquement et brièvement sur le 2. interstrie. Dessous densément squamulé sur la poitrine, très densément sur le milieu du métasternum, peu densément sur le ventre. Squamules du dessin dorsal petites et faiblement laciniées, celles du dessous plus longues, laciniées-tomenteuses, jaunes.

Rostre épais, presque droit, court, aussi long que le prothorax, aussi épais que les genoux, à ponctuation fine, serrée, ruguleuse (♀), ou moins serrée et

un peu luisant en avant (♀). Tête convexe, lisse en arrière, le front légèrement déprimé, densément ponctué, avec un point médian enfoncé. Antennes courtes, robustes, le 2. article du funicule plus long que large, les 3. et 4. transversaux, les 5. et 6. un peu plus gros, la massue ovale et grosse.

Prothorax subconique, plus large que long, les côtés à peine arqués, convergents en avant, derrière le bord antérieur largement mais peu fortement resserrés, la base deux fois aussi large que le bord antérieur, son lobe médian grand, triangulaire; modérément convexe, couvert d'assez gros granules ovales, aplatis, d'inégale grosseur, serrés, presque tous marqués d'un point sur leur bord antérieur, le resserrement antérieur non granulé, mais densément ponctué rugueux, les points avec de très courts poils. Écusson arrondi, convexe, glabre.

Elytres de la largeur du prothorax à leur base, les épaules très obliquement arquées, à peine distinctes; se rétrécissant légèrement des épaules au sommet; peu plus de deux fois aussi longs que larges ensemble; modérément convexes, la déclivité postérieure arquée; grossièrement et profondément fo-féolés-sillonnés, les interstries étroites, convexes, éparsément pointillés, carénés en arrière, les latéraux sur toute leur longueur, les 6. et 8. plus étroits, déprimés, interrompus par les linéoles.

Pattes élancées, à points assez serrés et pourvus d'une squamule cendrée, fémurs armés d'une dent petite; tibias antérieurs anguleusement dilatés au milieu, au sommet inermes (♂) ou pourvus d'une très petite dent (♀); tibias intermédiaires légèrement arqués, obtusément et faiblement dilatés au milieu, le sommet comme les antérieurs (♀) ou pourvu d'une brosse de poils jaunes (♂); tibias postérieurs droits, au sommet denticulés (♀) ou pourvus d'une frange de longs poils jaunes (♂). Dessous rugueux.

♂. Milieu du métasternum et segment anal couverts d'une grosse touffe de pubescence jaune.

Long.: 8—9 mm.

Congo français: Fort Crampel, types (ex Le Moul).)

Congo belge: Kindu (ma coll.).

Usambara (P. Weise, coll. Kraatz).

***Alcides annulatus* n. sp.**

Subcylindrique, d'un rouge ferrugineux, revêtu en dessus de fins poils d'un blanc jaunâtre ne voilant pas les téguments, orné en outre d'un dessin blanc, composé de squamules longues et laciniées et comprenant sur le prothorax trois bandes, les laterales larges, la médiane étroite mais dilatée devant l'écusson, sur les élytres deux bandes recouvrant le 3. interstrie, ces bandes, un peu au-delà du milieu, brusquement coudées, atteignant le 5. interstrie sur lequel elles se prolongent d'une longueur égale à la partie coudée, puis brusquement coudées et revenant sur le 3. interstrie et brièvement prolongées sur le 2., à la base, au sommet dilatées sur le 2. interstrie, ce dernier encore avec une tache au commencement de la dilatation latérale; en somme, les deux bandes parallèles mais s'écartant au delà du milieu en formant un rectangle interrompu par la suture, et à leur base réunies par une bande entourant l'écusson. Dessous densément, le rostre, la tête et les pattes faiblement squamulés.

Rostre un peu plus court que le prothorax, arqué, épais, densément ponctué rugueux, en arrière avec une fine carène médiane. Tête rugueusement ponctuée, le front déprimé, avec un point enfoncé. Antennes rouges, sétosulées, médianes, courtes.

Prothorax transversal, double aussi large que long au milieu, largement mais peu profondément resserré en avant, les côtés arqués jusqu'au rétrécissement apical; modérément convexe, densément et finement granulé. Écusson rond, convexe, lisse.

Elytres de la largeur du prothorax, presque deux fois et demie aussi longs que larges ensemble, se rétrécissant faiblement en arrière, le calus huméral oblong et un peu élevé, rugueux, les épaules effacées; convexes, impressionnés derrière le calus postérieur, les 3. et 5. stries profondément creusées à leur base; striés-fovéolés, les fovéoles oblongues, serrées, les interstries presque deux fois aussi larges que les fovéoles, densément ponctués et rugueux, les latéraux convexes, les dorsaux plans en avant, faiblement convexes en arrière.

Pattes élancées, les antérieures beaucoup plus longues que les autres; fémurs antérieurs fortement bidentés, la dent externe plus petite que l'interne, la dent externe des autres fémurs nulle ou peu visible. Tibias antérieurs robustes, arqués, en dedans bisinués, obtusément dentés au milieu, le sommet avec une très petite dent près de l'onglet.

Long.: 5.2 mm.

Sénégal: Thyès (ma coll.).

Petite espèce du groupe de *A. albolineatus* Boh., bien caractérisée par son dessin élytral.

***Alcides angolanus* n. sp.**

Ovale triangulaire, épais, convexe, noir, assez luisant, le dessin tranché, squamuleux d'un blanc crayeux, composé sur le prothorax de trois bandes, la médiane étroite, un peu élargie en arrière, les latérales larges mais entremêlées de gros grains noirs dont deux groupes forment de chaque côté deux taches noires; élytres avec une courte tache sur la base des 2. et 6. interstries (cette dernière plus grosse, et une linéole couvrant le tiers médian du 3. interstrie. Dessous à revêtement compact sur les côtés de la poitrine, dans le milieu moins serré, le ventre avec quatre lignes de taches dénudées. Pattes noires, luisantes, chacun de leurs points avec une courte squamule.

Rostre épais, droit, à peine aussi long que les fémurs antérieurs mais aussi large que ces derniers aux genoux, densément et rugueusement ponctué, mat. Tête densément ponctuée, le front profondément impressionné et au milieu avec une profonde fovéole. Antenne courtes, luisantes, d'un noir de poix, glabres, les articles courts, noueux, la massue ovale et grosse.

Prothorax plus large que long, largement étranglé en avant, les côtés faiblement arqués dans leur moitié postérieure; modérément convexe, couvert de gros granules oblongs, lisses, médiocrement serrés, d'inégale grosseur, la ligne médiane un peu enfoncée et densément squamulée. Écusson transversal, glabre.

Elytres à épaules fortement dilatées en une large dent triangulaire obtuse et saillante latéralement; en arrière des épaules triangulaires, à peine plus longs que larges, modérément rétrécis et assez largement arrondis ensemble au sommet; couverts de grandes et profondes fovéoles subrectangulaires, leurs intervalles transversalement ondulés et ponctués.

Pattes courtes, robustes, rugueuses; fémurs armés d'une petite épine; tibias armés, en outre de l'onglet apical, d'une faible dent obtuse vers le milieu, et d'une autre aiguë près du sommet. Côtés du métasternum, devant les hanches postérieures, relevés en une dent obtuse et oblique.

Long.: 8 mm; larg.: 5 mm (entre les extrémités des dents humérales).

Angola: Caconda, un spécimen (ma coll.).

Les épaules sont aussi anguleuses que chez *A. Lameeri* Fst., *Biai* Duv.; facile à reconnaître à ce caractère et à son dessin.

Alcides humilis n. sp.

Ovale triangulaire, noir, peu luisant, la pubescence dorsale très courte et très éparse, un peu plus condensée et formant deux très légères fascies sur la partie postérieure des élytres. Dessous revêtu de courtes squamules laciniées, jaunâtres, médiocrement serrées, naissant des points.

Rostre court et épais, de 2 (♂) à 3 (♀) fois aussi long que large, plus épais que les genoux, droit, s'élargissant légèrement en avant, sa base formant avec la tête une légère inflexion, en arrière couvert de fins points serrés, confluent sur les côtés, en avant un peu moins serrés, et un peu luisant. Tête ponctuée comme le rostre, le front fovéolé. Antennes courtes, robustes, le 2. article du funicule conique, plus court que le 1., les suivants transversaux, la massue grosse et ovale.

Prothorax beaucoup, plus large que long, les côtés obliquement arrondis vers le resserrement antérieur, devant la base faiblement obliques, le rétrécissement antérieur large, profond sur les côtés, effacé en dessus, la base assez fortement bisinuée, son lobe médian largement tronqué et avec une pubescence plus dense; convexe, couvert de granules aplatis, très serrés, à peine plus gros sur les flancs, plus petits en avant et le bord antérieur pointillé. Écusson transversal.

Elytres triangulaires, entre les épaules notablement plus larges (de un cinquième environ) que le prothorax, les épaules arrondies et assez fortement dilatées latéralement, les côtés en arrière des épaules légèrement sinués en dedans, au sommet assez largement arrondis ensemble; convexes, la courbe dorsale continue avec celle du prothorax, la déclivité postérieure oblique et arquée, assez régulière; impressionnés légèrement autour de l'écusson, en dedans de l'épaule et derrière le calus postérieur; striés ponctués, les stries particulièrement les 2., 3. et 4. creusées à leur base ainsi que les latérales sous l'épaule, toutes étroites à leur sommet, leurs points serrés; interstries plus larges que les stries, coriacés et transversalement ridés, particulièrement en avant, ceux du disque plans, les latéraux convexes.

Pattes courtes, les antérieures un peu plus robustes mais indistinctement plus longues que les autres, rugueuses, leurs points avec de très petites squamules cendrées; fémurs avec une seule dent, celle des antérieurs forte et crénelée sur sa tranche externe; tibias pourvus d'une petite dent près de l'onglet apical, en outre les antérieurs arqués, dilatés au milieu interne en une dent triangulaire obtuse, les intermédiaires faiblement arqués et faiblement dilatés, les postérieurs droits. Métasternum devant les hanches simplement convexe.

Long.: 6.5—7.5 mm; largeur aux épaules, 3.4—3.8 mm.

Congo français, N'Sessé par Loango, quatre spécimens, ma coll.

Appartient au groupe de *A. brevis* Bohem., mais de forme plus étroite que cette dernière.

Alcides hoemopterus Boh. var. **abyssinicus** n. var.

Noir brun, le revêtement dorsal grisâtre et assez dense, jaunâtre entre les granules du prothorax, chaque élytre orné, peu en arrière du milieu d'une tache transversale s'étendant sur les interstries 3—8, rétrécie sur les 7. et 8. inter-

stries, le sommet avec une courte linéole sur les 3. et 4. interstries. Dessous et pattes densément squamulés d'un gris jaunâtre.

Long.: 8—9 mm.

De fasciès assez différent de la forme typique, cette variété en possède les caractères essentiels et ne peut être considérée que comme une simple race géographique. La forme typique se retrouve d'ailleurs en Abyssinie, de même que l'espèce très voisine *A. interruptus* Boh.

Abyssinie: D. Adoua, six spécimens, ma coll. (ex Le Moul't). Harraï (coll. Papé).

***Derelomus Auberti* n. sp.**

Ovale, d'un roux clair, le rostre d'un roux brun, les élytres avec une tache commune brune, couvrant les 4 premiers interstries de leur base jusqu'au delà du milieu, arrondie à son extrémité et moins foncée le long de la suture; pubescence dorsale pruinuse, extrêmement fine.

Rostre aussi long que le prothorax, pourvu de cinq carènes. Tête densément et finement ponctuée, le front non impressionné, les yeux convexes.

Prothorax transversal, les côtés arqués, leur carène latérale paraissant finement granuleuse, vers son milieu nettement quoique brièvement échancrée, la base un tiers plus large que le bord antérieur, la ligne transversale antérieure profonde sur les côtés, les angles postérieurs obtus; peu convexe, sans impression, la ponctuation fine, les intervalles des points plus grands que les points, la ligne médiane souvent rembrunie.

Elytres ovales, plus du double aussi larges que le prothorax, peu (♀) ou non plus longs (♂) que larges, leur plus grande largeur un peu en arrière du milieu, la base du 7. interstrie convexe; stries fines, leurs points serrés, le 5. interstrie costiforme sur les deux tiers antérieurs de sa longueur, le disque entre les cinquièmes interstries aplati.

Long.: 2.6—2.8 mm.

Gabon, sans localité précise, (ex Aubert), une dizaine de spécimens collections H. Portevin et la mienne.

Cette espèce se distingue par la brièveté et la forme ovale de ses élytres.

***Derelomus uelensis* n. sp. ♂.**

Allongé, luisant, glabre, d'un roux pâle, le rostre, la poitrine, bruns, les élytres avec la suture d'un roux ferrugineux, une linéole brune en avant sur le 6. interstrie et une autre vers le milieu du 4., à son extrémité obliquement prolongée jusque sur le 7. ou 8. interstrie.

Rostre aussi long que le prothorax, arqué, pourvu de 5 carènes, les médianes tangentées à l'oeil, les latérales plus fines; front profondément impressionné, l'impression couverte de fines stries obliques, le vertex ponctué, les yeux très peu convexes. Antennes submédianes, les premiers articles de la massue rembrunis.

Prothorax peu plus large que long, en avant un tiers moins large qu'à la base, les côtés presque rectilignes à peine sinués vers le tiers antérieur, les angles antérieurs aigus et avancés, les angles postérieurs petits mais aigus, le bord antérieur sinué au milieu, étroitement blanchâtre, suivi d'une étroite bordure brune et un peu plus en arrière d'une ligne de points foncés; marqué vers le milieu de deux fovéoles transversales; longitudinalement impressionné vers les angles antérieurs; la ponctuation double, les points les plus gros serrés,

entremêlés de quelques points très petits, de chaque côté avec une bande foncée, s'élargissant vers la base.

Elytres à peine plus larges que le prothorax, s'élargissant très peu en arrière, du double aussi longs que larges, à la base échancrés en triangle entre les côtés basales des 4. interstries, les points des stries transversaux, très serrés et foncés, les interstries finement pointillés, en arrière plans, vers la base convexes, et le 4. relevé en une forte côté arrondie.

Long.: 3·1—3·2 mm.

Congo Belge: Ht. Uélé, Moto (L. Burgeon), 5 spécimens.

La côte basale des élytres distingue aisément cette espèce de toutes les autres; comparé au ♂ de *plagiatus* le prothorax est un peu plus long, ses angles antérieurs plus aigus, les élytres non tectiformes et glabres.

Acallopiustus senegalensis n. sp.

Ovale, noir, le revêtement unicolore, grisâtre, dense, composé de squamules linéaires, tronquées, trois fois aussi longues que larges sur les élytres, un peu plus fines et plus longues sur le prothorax; ovales-lancéolées sur la poitrine.

Rostre court, épais, des deux tiers aussi long que le prothorax, à peu près droit, en avant (vu par devant) peu élargi, densément ponctué et squamulé, brun-ferrugineux au sommet. Antennes ferrugineuses. Tête ponctué et squamulée comme le rostre, le front avec un point enfoncé.

Prothorax deux fois aussi large que long, trapézoïdal, la base plus du double aussi large que le bord antérieur, les côtés très peu arqués dans leur tiers postérieur, un peu plus en avant jusqu'au court resserrement apical, les angles postérieurs légèrement obtus; modérément convexe, la ponctuation fine et très serrée. Écusson, grand, ponctué, squamulé.

Elytres de un quart plus larges que le prothorax, courts, un tiers plus longs que larges, subrectangulaires, largement arrondis au sommet, les calus huméraux et postérieurs effacés; convexes, les stries indistinctes excepté vers leur base ou elles sont très fines, tout le disque à ponctuation très fine et extrêmement serrée.

Pattes courtes, squamulées; fémurs antérieurs pourvus d'une dent aigue (relativement petite), suivie de 3—4 denticules plus petits, leurs tibias fortement arqués, faiblement dilatés en dedans au milieu; autres fémurs inermes, leurs tibias presque droits, les soies de leurs corbeilles tarsales brunes; tarsi roux, courts squamulés. Cinquième segment ventral fortement échancré en arc à son sommet.

Long.: 4·2 mm.

Sénégal, sans localité précise, deux spécimens, ma collection.

Cette espèce est de forme courte, rappelant celle de *A. fallax Bohem.*

Diabathrarius latesetosus n. sp.

Densément revêtu d'un mélange de squamules grises et cendrées, ces dernières formant une bande sur les côtés du prothorax, une tache sur l'épaule deux étroites fascies postérieures sur les élytres, séparées par une zone foncée; en outre hérissé partout de soies acuminées, celles de la déclivité des élytres noires, dilatées, foliacées à la base, brusquement acuminées.

Tête convexe, densément squamulée. Rostre notablement plus court que la tête, transversal, séparé de la tête par une légère impression transversale, la sculpture complètement cachée par le revêtement. Antennes d'un brun de poix.

Prothorax aussi long que large, les côtés très peu arqués jusqu'au delà du milieu, puis largement sinués en dedans, la base fortement bisinuée et de un quart plus large que le bord antérieur, les angles postérieurs droits; lobes oculaires forts, recouvrant presque entièrement les yeux au repos; convexe, transversalement impressionné en avant, le revêtement compact formé de squamules concaves. Écusson plus long que large, élevé, densément squamulé, blanc.

Elytres à la base bisinués et de un tiers plus larges (aux épaules) que le prothorax, les côtés parallèles jusqu'au tiers postérieur, largement arrondis au sommet, les épaules élevées et brièvement arrondies; fortement convexes, impressionnés à la base en dedans de l'épaule; stries très fines et interstries complètement squamulés, leur sculpture invisible; soies sériées, courtes, de longueur inégale sur la moitié antérieure, en arrière beaucoup plus longues et de conformation particulière, foliacées à leur base, au moins quelques-unes.

Pattes courtes, robustes densément couvertes de squamules, brièvement sétulosées; tibias courts, larges, dilatés au sommet où ils sont pourvus d'une petite dent et d'un ongllet.

Long.: 4 mm.

Zambèze: Nova Chapada, 4-1-1929, Chemba, 1929 (J. Surcouf > Museum de Paris.

Petite espèce à dessin mal défini, remarquable par la conformation des soies postérieures des élytres; par sa forme elle ressemble à *D. velutinus* Marsh. le prothorax est cependant moins arqué sur les côtés et impressionné en avant.

Palaeocorynus Nobelsi n. sp.

Subcylindrique, noir, le disque du prothorax dénudé et luisant, les élytres à revêtement d'un beau brun, ornés d'un dessin blanc, comprenant une fascie basale peu nette, les squamules blanches entremêlées de brunes, une deuxième fascie irrégulière au sommet de la déclivité postérieure, plus étroite et plus tranchée au milieu où elle se compose de 3—4 petites taches de chaque côté de la suture, tous les interstries pourvus d'assez gros granules arrondis, noirs, très luisants, nombreux vers leur base, très petits ou nuls vers leur sommet; granules de la suture petits, très espacés, nuls en arrière; calus antéapical noir, à peine sensible; tous les granules émettant à leur bord postérieur une courte soie soulevée. Fémurs cendrés, bruns dans la partie renflée; tibias annelés de brun à leur base. Dessous densément squamulé de jaune.

Tête convexe, le front avec une assez forte fovéole, les points serrés, pourvus seulement au fond d'une squamule, les intervalles lisses et luisants, les yeux cerclés de squamules jaunes. Rostre luisant, en arrière fortement ponctué, substrié, avec une carène médiane, en avant très lisse; plus long que le prothorax. Antennes brunes, luisantes, le 3. article du funicule aussi long que le 1., le 2. le plus long, les 6. et 7. globuleux, la massue ovale et un peu plus longue que les trois articles précédents réunis.

Prothorax oblong, plus long que large, sa plus grande largeur vers le tiers postérieur, modérément rétréci en avant, un peu resserré derrière le bord antérieur; convexe, la ponctuation serrée, le disque luisant, les côtés et le dessous densément squamulés. Écusson arrondi, squamulé de blanc.

Elytres allongés, rétréci dans leur tiers apical, un peu plus larges que le prothorax, les épaules brièvement arrondies; convexes, les stries fines, leurs points ronds, espacés et squamulés, les interstries plans et granulés.

Fémurs fortement claviformes, les postérieurs avec une dent forte; tibias bisinués en dedans, les postérieurs fortement; tarses bruns.

Long.: 12—13 mm.

Congo Belge: Bas Uélé, Buta, 1928 (Nobels, Mus. Tervueren).

Belle espèce dont la forme rappelle celle de *P. Boviei* m. près de laquelle elle se place.

***Palaeocorynus vernicatus* n. sp. ♂.**

Oblong, noir, revêtu en dessus de squamules ovales, jaunes, fortement appliquées, le prothorax avec une bande médiane brune large, rétrécie en avant, dentelée sur ses bords, renfermant deux points clairs contre la carène médiane, et avec ses côtés irrégulièrement foncés, devenant jaune clair en dessous, les élytres avec de nombreuses taches brunes sur le disque, alternant avec des taches jaunes, les épaules jaunes, sans taches foncées, et avec une tache d'un jaune plus clair sur la suture et le 1. interstrie au sommet de la déclivité postérieure; pattes à revêtement dense et jaune, les fémurs et tibias avec un anneau d'un brun peu foncé. Dessous à revêtement luisant, les squamules petites, très serrées, vernissées, d'un jaune grisâtre, et avec des points épars émettant chacun une soie jaune.

Rostre peu plus long que le prothorax, arqué, en arrière pourvu de cinq carènes (la médiane plus forte) séparées par des sillons densément squamulés, en avant brun, assez densément pointillé et luisant. Tête convexe, à punctuation ruguleuse, les points tapissés de squamules, le front avec un point enfoncé. Antennes médianes, densément squamulées et sétosulées, le 2. article du funicule plus long que le 1., les suivants peu ou non plus longs qu'épais, le 7. globuleux, la massue ovale et moins longue que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax un peu plus long que large, les côtés modérément arqués dans le milieu, en arrière convergents faiblement, en avant plus fortement et sinués derrière le bord antérieur, la base légèrement cintrée et seulement moitié plus large que le bord antérieur; peu convexe, entièrement couvert de squamules jaunes ou brunes cachant la punctuation, le bord antérieur avec quelques points distincts, les côtés avec quelques granules noirs, ces granules, plus nombreux et très distinct sur les flancs; le milieu avec une carène étroite, s'effaçant devant la base. Écusson ovale, convexe, squamulé.

Elytres peu plus larges que le prothorax, parallèles jusqu'au milieu, les épaules obtusément arrondies et élevées; disque déprimé, sur le même plan que celui du prothorax (vu de profil), brusquement décline en arrière; stries assez fines, flexueuses, leur points assez serrés; suture et interstries pourvus de granules plats, noirs, très espacés, les 2. et 4. interstries sans granules sur leur moitié antérieure; interstries larges mais de largeur irrégulière, les parties les plus larges sont les plus convexes et les plus claires; stries latérales à points gros et très serrés, leurs interstries vernissés.

Pattes à points épars et sétulosés, les tibias intermédiaires et postérieurs à corbeille tarsale fortement ascendante et bordée de courts cils jaunes. Méta-sternum en arrière et base du 1. segment ventral légèrement impressionnés, le 5. segment ventral avec trois impressions, la médiane plus profonde.

Long.: 10 mm.

Gabon français, type (ex Le Moul), ma collection.

Se distingue de toutes les autres espèces par son revêtement tant celui du dessus que celui du dessous et par la disposition des granules sur les interstries.

Palaeocorynus diversescquamulatus n. sp.

Allongé, revêtu d'une couche de squamules fortement adhérentes, jaunâtres, sur le prothorax grandes, rondes, remplissant complètement les points, voilant partout la sculpture.

Rostre, à la base, fortement sillonné caréné et hérissé de courtes soies, en avant ferrugineux et pointillé; plus court que le prothorax. Tête à ponctuation fine, serrée, couverte de petites squamules. Antennes submédianes, ferrugineuses, courtes, les articles du funicule éparsément ciliés, les articles 3—7 peu plus longs que larges, oblongs ou ovales, la massue ovale, grosse, presque aussi longue que les 4 articles précédents réunis.

Prothorax plus long que large, sa plus grande largeur au milieu, un peu plus fortement rétréci en avant qu'en arrière, les côtés modérément arqués dans le milieu, légèrement sinués en dedans derrière le bord antérieur et presque rectilignes en arrière, la base légèrement bisinuée, les angles postérieurs droits; modérément et régulièrement convexe, les points grands, remplis par les squamules, pourvu de très courtes et fines soies. Écusson arrondi, peu convexe, densément couvert de très petites squamules.

Elytres du double aussi longs que larges, parallèles jusqu'au delà du milieu, leur base échancrée en arc, les épaules arrondies et un peu élevées; déprimés sur le disque, vus latéralement, les stries fines, leurs points cachés par le revêtement, les interstries 3, 5, 7 sur toute leur longueur, le 2. sur sa moitié postérieure, tectiformes, pourvus à leur sommet d'une série de longs granules noirs, lisses, sétigères à leur bord postérieur, les autres interstries subplans, tous densément couverts de squamules beaucoup plus petites que celles du prothorax.

Pattes assez élancées, densément squamulées, brièvement sétulosées; fémurs postérieurs atteignant seulement l'apex, leur dent forte, celle des autres fémurs très petite; tibias postérieurs dilatés dans leur milieu interne, fortement échancrés entre la dilatation et la base.

Dessous densément squamulé, les 3. et 4. segments ventraux avec une seule série de points squamulés.

♂. Base du 1. segment ventral impressionnée.

Long.: 6—7 mm.

Cameroun, L. Conradt (coll. Kraatz).

Palaeocorynus brevis n. sp.

Court, le revêtement dorsal dense d'un brun ferrugineux foncé, le prothorax avec quelques petites taches cendrées, les élytres ornés au sommet de leur déclivité postérieure, d'une tache triangulaire blanche (ou jaunâtre), bordée de noir en avant et en arrière, s'étendant de chaque côté jusqu'au 3. interstrie, l'écusson blanc, les fémurs postérieurs foncés dans la partie renflée, avec deux taches dorsales claires, les tibias avec l'extrême sommet et un large anneau près de la base foncés.

Rostre ferrugineux, en arrière avec cinq carènes, la médiane plus vive, séparées par des sillons ponctués, squamulés et sétulosés, en avant lisse, luisant. Tête rugueuse, densément squamulée. Antennes ferrugineuses, robustes, ciliées, les articles 3—7 du funicule courts, serrés, graduellement plus épais, la massue ovale, grosse, aussi longue que les 4 articles précédents réunis.

Prothorax un peu plus large que long, sa plus grande largeur au milieu, modérément rétréci en avant, faiblement en arrière, les côtés modérément et assez régulièrement arqués, la base légèrement cintrée, les angles postérieurs

obtus; fortement convexe, l'angle de la base et des élytres marqué; pourvu d'une carène vive, effacée en arrière, la ponctuation serrée mais cachée par le revêtement, le bord antérieur avec quelques courtes soies squamuleuses dressées. Écusson arrondi, modérément convexe, densément squamulé.

Elytres un tiers plus larges que le prothorax, une fois et demie aussi longs que larges ensemble, parallèles jusqu'au milieu, les épaules obliquement arrondies, élevées et granulées; convexes, brusquement déclives vers la base, la déclivité postérieure en quart de cercle; légèrement déprimés le long de la suture entre les 3. interstries; stries fines, leurs points pourvus chacun d'une petite squamule claire; interstries convexes, les impairs plus fortement, munis chacun d'une série de grosses soies squamuleuses courtes et mi-dressées.

Fémurs armés d'une forte dent.

Long.: 5.5—6 mm.

Congo Belge: Rivière de Kasai, XII, 1927, J. Ghesquière (Mus. Tervueren).

Cette espèce a le fasciès de *Mesitorhynchus carinicornis*; elle s'en distingue cependant par de nombreux caractères, ceux du canal prosternal notamment.

Palaeocorynus humilis n. sp.

Ovale, noir, le revêtement squamuleux d'un brun de rouille, sur les élytres épars mais formant au sommet de la déclivité postérieure une bande transversale dense et assez tranchée.

Rostre épais, court, à peine aussi long que le prothorax, en arrière peu dilaté, pourvu de cinq carènes, séparées par des sillons densément ponctués et squamulés, en avant glabre et assez densément ponctué. Tête convexe, rugueuse, le front fovéolé. Antennes d'un ferrugineux foncé, médianes, courtes et épaisses, le funicule subcylindrique, le 1. article conique, peu plus long que large, le 2. à peine plus court, les quatre suivants noueux, transversaux, le 7. un peu plus long, presque aussi long que large, la massue ovale, courte.

Prothorax aussi long que large, ovale, rétréci faiblement en arrière, modérément en avant, les côtés assez régulièrement et modérément arqués; fortement convexe, les squamules serrées, entremêlées de quelques courtes soies, la ligne médiane plus élevée, subcarénée mais densément squamulée. Écusson arrondi, densément squamulé, jaune.

Elytres courts, beaucoup plus larges que le prothorax, jusqu'à la déclivité postérieure pas plus longs que larges et les côtés parallèles, fortement rétrécis et brièvement arrondis au sommet; convexes sur le disque, la déclivité postérieure brusque et arquée; assez fortement striés ponctués, les interstries larges, convexes, les impairs plus élevés que les pairs, avec une série de granules espacés donnant naissance à de courtes soies; une tache jaune en dedans de l'épaule.

Pattes à revêtement foncé, les fémurs et les tarse au milieu annelés de jaune. Fémurs fortement dentés; tibias bisinués, les antérieurs en dedans anguleusement dilatés avant le milieu. Canal prosternal profond, les hanches antérieures étroitement séparées.

Long.: 6.5—7 mm.

Côté d'Ivoire: Dimbroko (ex Le Mout), ma collection.

Bénito (coll. Kraatz).

Palaeocorynus incommodus n. sp.

Ovale, noir, le revêtement squamuleux varié de gris et de brun, les élytres avec quelques petites taches plus claires dont une plus grande au sommet de la déclivité postérieure, le calus postérieur distinct et avec un point jaune.

Rostre aussi long que le prothorax, arqué, jusqu'à l'insertion antennaire épais, pourvu de cinq fortes carènes séparées par des sillons ponctués, squamulés, brièvement sétigères, en avant notablement moins épais, lisse, luisant (♀) ou densément pointillé (♂). Tête rugueuse comme la base du rostre. Antennes ferrugineuses, courtes, le 2. article du funicule plus court que le 1., les suivants arrondis, grossissant peu à peu, le 7. beaucoup plus épais que le 1., la massue ovale et courte.

Prothorax oblong, aussi long que large, très peu rétréci en arrière, un peu plus en avant, les côtés faiblement et assez régulièrement arqués, la base de moitié plus large que le bord antérieur, les angles postérieurs droits; régulièrement et fortement convexe, à peine impressionné transversalement en avant, avec une carène médiane vive, les points très serrés, au fond tapissés de squamules. Écusson ovale, convexe, squamulé.

Elytres courts, beaucoup plus larges que le prothorax, un peu plus de moitié plus longs que larges ensemble, parallèles jusqu'au tiers postérieur; convexes, en avant sensiblement déprimés entre les troisièmes interstries, impressionnés et avec une tache jaunée en dedans de l'épaule et derrière le calus apical, ce dernier distinct; stries fines, leurs points peu serrés; suture, en avant, plane et avec quelques granules espacés; interstries avec une série de granules, visiblement plus nombreux et serrés sur les interstries impairs, ces derniers beaucoup plus convexes que les autres, particulièrement chez le ♂.

Pattes assez élancées, faiblement annelées de jaune, les fémurs fortement dentés, les tarses ferrugineux.

Long.: 6·5—8 mm.

Congo français: N'Sessé par Loango, type (ma coll.).

Cameroun: Batanga (ex Donckier); Cameroun (L. Conradt).

Palaeocorynidius n. gen. Ithyporini.

Hanches antérieures subcontiguës, les intermédiaires étroitement séparées. Canal rostral profond, ses bords à pic devant les hanches antérieures, complètement effacé entre ces dernières. Mésosternum, entre les hanches déprimé, squamulé, se terminant, vers le bord postérieur des hanches, par une voûte dans laquelle se loge le sommet du rostre au repos. Métasternum entre les hanches intermédiaires et postérieures plus long que la hanche, ses épisternes étroits; sa ligne médiane enfoncée et bombé de chaque côté de cette ligne médiane (♂). Premier segment ventral, en avant formant une saillie intercoxale ogivale dépassant en avant le bord antérieur des hanches, au milieu moins large que la hanche, derrière cette dernière réduit à une simple ligne, jusqu'au milieu de la hanche puis effacé, au milieu un peu plus long que le 2. et sa suture avec ce dernier arquée; 2., 3., 4., 5. segments à sutures droites sur leurs côtés, le 3. presque plus long que le 2. et que le 4., le 5. le plus long, aussi long que les 3. et 4. réunis. Hanches grosses, pourvues de quelques soies à leur sommet, les antérieures coniques, les intermédiaires plus globuleuses, les postérieures subcontiguës au bord latéral.

Rostre cylindrique, arqué; scrobes linéaires, latéraux, dirigés contre le milieu des yeux, commençant au milieu (♀) ou au quart apical (♂) du rostre, réunis en dessous à la base. Mandibules droites, bidentées en dedans. Antennes fines, presque glabres; scape claviforme au sommet et atteignant juste l'oeil; funicule aussi long que le scape, ses articles ne s'épaississant que peu graduellement, les 2 premiers allongés, le 2. un peu plus long que le 1. et moitié plus

long que le 3., ce dernier du double aussi long qu'épais, le 7. subconique et aussi long que large, la massue étroite, ses sutures fines, ses deux premiers articles égaux, le 1. conique. Yeux transversaux, déprimés, à grosses facettes.

Prothorax oblong, sa base bisinuée de chaque côté et son lobe médian court et s'avancant un peu devant l'écusson, le bord antérieur un peu avancé sur le vertex et pourvu de forts lobes oculaires arrondis recouvrant en partie les yeux. Écusson distinct. Elytres peu plus larges que le prothorax, les épaules marquées, brièvement arrondies.

Pattes longues, subégales; fémurs fortement claviformes, finement dentés, leur base fortement comprimée, les postérieurs dépassant l'apex; tibias légèrement bisinués, plus fortement en dedans, un peu comprimés, pourvus d'un court ongle apical externe et oblique; tarsi élancés, les deux premiers articles, densément pubescents en dessous, le 3. spongieux, jaune, le 1. plus de trois fois aussi long que large, le 3. large et bilobé, le 4. long, ses ongles simples et divariqués. Insecte squamulé.

Le fasciès est celui des *Camptorrhinus*; mais il s'en distingue par de nombreux caractères; c'est en réalité un *Ithyporini* malgré la conformation du mésosternum, car il n'y a aucune trace de canal entre et derrière les hanches antérieures.

Le génotype est:

P. ruficornis n. sp.

Oblong, noir, les antennes testacées, les tarsi et le rostre d'un rouge ferrugineux, le revêtement dorsal brun, varié de quelques petites taches noires, les élytres avec une tache postmédiane cendrée ou jaunâtre et une vague fascie transversale en avant, cendrée, l'écusson tomenteux blanc; pourvu en dessus de soies squamuleuses courtes mais très épaisses, dressées, foncées, sur le prothorax irrégulièrement dispersées, sur les élytres nombreuses, serrées sur les interstries impaires et élevés, nulles ou peu visibles sur les autres, excepté sur la suture en arrière. Dessous densément squamulé de cendré. Pattes densément squamulées, les tibias avec une, les fémurs postérieurs avec deux taches foncées.

Rostre aussi long que le prothorax, assez fortement arqué; ♀ luisant, lisse, à peine pointillé, à la base finement et plus densément ponctué, faiblement squamulé; ♂, à la base strié ponctué, finement caréné et hérissé comme le front de fines soies. Tête densément squamulée.

Prothorax presque de moitié plus long que large, largement resserré étranglé dans son tiers antérieur, les côtés peu arqués, le bord antérieur arqué; surmonté d'une forte carène médiane graduellement relevée du sommet jusque près de la base (comme chez les *Neotocerus*), longitudinalement impressionné de chaque côté du milieu. Écusson plus long que large, arrondi au sommet, peu élevé.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, du double environ aussi longs que larges, assez fortement rétrécis et en ogive au sommet, la déclivité postérieure subverticale et arrondie arquée; stries fines, leurs points peu serrés, squamulés; interstries paires et la suture en avant plans, les autres interstries costiformes.

Tibias pourvus sur leur tranche externe d'une série de très courtes et grosses soies squamuleuses.

♂. Métasternum déprimé au milieu, bombé sur les côtés; base du ventre impressionnée; antennes insérées vers le quart apical du rostre.

Long.: 4,5 mm.

Cameroun, L. Conradt (coll. Kraatz) 2 ♀♀, 1 ♂.

Endeochetus Kolbe, Arch. Naturg. 1898, p. 273.

Kolbe indique comme génotype: *E. jucundus* Kolbe, l. c. p. 274; cette espèce n'est autre que *Haplocorynus elegans* Fm.; la synonyme est par suite:

Endeochetus elegans Fm.; Haplocorynus elegans Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1897, p. 148. = [**Endeochetus jucundus** Kolbe l. c.]

Ce genre diffère d'ailleurs de *Haplocorynus* principalement par la brièveté du métasternum et la moindre saillie des épaules, mais ces dernières ne sont pas complètement effacées contrairement à l'indication de Kolbe.

Endeochetus conversus n. sp.

Oblong, noir, le revêtement dense, squamuleux, d'un brun fauve, varié de quelques taches noires, les élytres ordinairement avec une petite tache plus claire ou cendrée sur le 2. interstrie au sommet de la déclivité postérieure, leur 3. interstrie à sa base élargi, costiforme et noir-brun.

Rostre aussi long que la tête et le prothorax, arqué, en arrière densément ponctué-strié, caréné au milieu, squamulé, en avant lisse, luisant. Antennes médianes, courtes, le 2. article du funicule aussi long que le 1., les 4. et 5. pas plus longs que larges, les 6. et 7. un peu plus longs, la massue ovale et moins longue que les trois articles précédents ensemble. Tête, convexe, densément ponctué et squamulé, le front légèrement impressionné.

Prothorax un peu plus large que long, oblong, peu rétréci en arrière, davantage et les côtés sinués en dedans en avant, la base subtronquée, les angles postérieurs presque droits; convexe, transversalement impressionné en avant, la ponctuation serrée, voilée par les squamules qui remplissent les points, le milieu avec une carène vive, effacée avant la base. Écusson ovale, squamulé.

Elytres oblongs, fortement rétrécis en arrière, peu et les côtés peu arqués en avant, les épaules distinctes (♀) ou très obliques et presque effacées (♂); convexes, fortement déclives sur leur moitié postérieure, les stries fines, leurs points espacés, squamulés, la suture plane, granulée, les interstries larges, convexes, pourvus d'une série de granules noirs et de quelques courtes soies squamuleuses, le 2. au sommet de la déclivité, le 3. à sa base, notablement élargis, élevés et noirs, les 5. et 6. à leur base, contre l'épaule, déprimés et avec une tache plus claire.

Pattes longues, les fémurs fortement claviformes et dentés longuement pédonculés, leur pédoncule avec une carène vive sur leur face externe, les fémurs postérieurs dépassant l'apex de toute leur partie épaissie. Tibias sétosulés, bisinués, les postérieur fortement. Dessous à squamules d'un jaune plus clair, autour des hanches et dans le canal prosternal, ce dernier léger. ♂ 5. segment ventral pubescent, impressionné, son sommet tronqué et avec une frange de courts cils jaunes.

Long.: 9—10 mm.

Gabon: Bas Ogoué, Congo français: N'Sessé par Loango.

Congo belge: Majumba (ma collection).

Haplocorynus assiniensis n. sp.

Oblong, noir, le prothorax en grande partie dénudé, seulement avec quelques squamules d'un jaune grisâtre, les élytres revêtus de squamules d'un rouge d'ocre, et avec une bande médiane, irrégulière, une tache antéapicale ovale, noires; pattes

à squamules rouges d'ocre, les fémurs et les tibias nettement annelés de noir; dessous à revêtement jaunâtre, dense. Interstries des élytres granulés, les granules plus gros vers la base, pourvus de quelques grosses soies squamuleuses soulevées et rouges.

Rostre aussi long que le prothorax, en avant lisse, éparsément pointillé, luisant, en arrière grossièrement ponctué-substrié et caréné au milieu. Antennes ferrugineuses, la massue oblongue et aussi longue que les 4 articles précédents ensemble. Tête rugueuse, non fovéolée, peu densément squamulée de rouge.

Prothorax oblong, aussi long que large à la base, les côtés régulièrement et modérément arqués de la base au tiers antérieur, puis sinués en dedans; assez fortement convexe, densément et grossièrement ponctué-rugueux, avec une carène médiane très vive en avant, couverte de grosses squamules devant la base, les points du rétrécissement antérieur et des côtés donnant naissance (au moins en partie) à de grosses soies squamuleuses, courtes et noires. Écusson semi-circulaire, convexe, densément squamulé de jaune d'ocre.

Elytres de moitié plus larges que le prothorax, presque deux fois aussi longs que larges, parallèles jusqu'au tiers postérieur, assez fortement rétrécis et fortement déclives en arrière; convexes, les stries fines, leurs points espacés, pourvus d'une petite squamule, la suture plane, granulée jusqu'au milieu, les interstries larges, fortement convexes, rugueux, les dorsaux granulés presque jusqu'au sommet, les latéraux seulement en avant, les granules de la base notablement plus gros.

Long.: 9 mm.

Côte occidentale d'Afrique: Assinie (Ch. Alluaud) ma coll.

Neoparyonychus n. gen. (Camptorhinini).

Genre très coisin de *Paryonychus Fairm.*, de Madagascar, dont il diffère par les caractères suivants: Prothorax à lobes oculaires forts, obtusément arrondis, recouvrant les deux tiers des yeux au repos, son bord antérieur arqué et prolongé au-dessus du vertex. Saillie intercoxale postérieure en arc régulier en avant, beaucoup plus large que la hanche; suture des 1. et 2. segments ventraux arquée dans sa partie médiane; tous les tibias armés d'un assez fort ongle apical externe.

Le génotype est:

N. congoanus n. sp.

Allongé, brun, revêtu d'une couche de squamules concaves, jaunâtres, muni de courtes soies, fines, dressées, unisériées sur les interstries des élytres.

Rostre ferrugineux, presque droit, moins long que le prothorax, à sa base au moins aussi large que les fémurs antérieurs au milieu, graduellement rétréci en avant, densément squamulé. Tête convexe et densément squamulée. Antennes ferrugineuses, insérées près de la base du rostre, très courtes, le funicule cilié, ses articles très serrés et graduellement épaissis, la massue ovale, grosse, articulée, son 1. article moitié de sa longueur totale.

Prothorax plus long que large, modérément rétréci en avant, légèrement étranglé latéralement derrière le bord antérieur, ce dernier arrondi et un peu relevé, les côtés graduellement mais faiblement arqués-convergens de la base à l'étranglement antérieur, la base bisinuée, les angles postérieurs arrondis; déprimé, avec une impression arrondie, vers le milieu, de chaque côté de la ligne médiane un peu enfoncée. Écusson très petit; plan, squamulé, concolore ou plus clair.

Elytres déprimés, peu plus larges et 2 fois et demie aussi longs que le prothorax, subparallèles jusqu'au quart postérieur, largement mais faiblement arrondis, subtronqués ensemble au sommet; épaules brièvement arrondies; déclivité postérieure brusque; impressionné derrière le calus antéapical effacé; stries fines, leurs points serrés et peu visibles; interstries larges, convexes, légèrement tectiformes.

Pattes robustes, courtes, densément squamulées et éparsément sétosulées; fémurs épais, sublinéaires, un peu plus larges dans le milieu; tibias courts, larges, droits, leur onglet apical roux, leur troncature courte pourvue à ses extrémités d'une très courte épine rousse; tarses roux, petits, les 3 premiers articles très courts, pubescents en dessus, spongieux en dessous.

Dessous à revêtement compact, avec quelques courtes soies.

Long.: 3.5 mm.

Congo Belge: Barumbu, VII, 1925, J. Ghesquière (Mus. Tervueren).

Camptorhinus Conradti n. sp.

Brun, le revêtement grisâtre, les élytres ornés d'une bande squamuleuse blanche, tranchée, au sommet de la déclivité postérieure et s'étendant de chaque côté jusqu'à la 4. ou 5. strie.

Rostre ponctué et squamulé à la base, ferrugineux, lisse et luisant en avant. Tête densément squamulée. Antennes insérées en arrière du milieu du rostre, ferrugineuses, courtes, le 2. article du funicule plus court que le 1., les suivants très courts et très serrés, la massue grosse et aussi longue que les 6 articles précédents ensemble.

Prothorax plus long que large, oblong, sa plus grande largeur au milieu, assez fortement rétréci et légèrement resserré en avant, les côtés modérément arqués, les angles postérieurs droits; convexe, les squamules variées, les squamules blanches formant une tache antéscutellaire, pourvu de quelques très courtes soies squamuleuses foncées, plus nombreuses et formant une petite touffe de chaque côté de l'échancrure apicale médiane. Écusson allongé, étroit, du double au moins aussi long que large, convexe, tomenteux, blanc.

Elytres parallèles jusqu'au quart postérieur, les stries larges, leurs points grands et squamulés, les interstries 3, 5, 7, 9, costiformes, en avant plus ou moins découpés en tubercules irréguliers et obtus, les interstries pairs plans, mais irréguliers.

Pattes et dessous densément squamulés de cendré blanchâtre, le ventre avec deux lignes de taches dénudées. Tarses roux.

Long.: 5.5 mm.

Cameroun, L. Conradt (coll. Kraatz).

Petite espèce qui se distingue par la forte sculpture des élytres et leur bande postérieure blanche tranchée.

Pachyonyx fasciatus n. sp.

Ovale-cunéiforme, brun-noir, revêtu en dessus d'une dense et longue pubescence blanche légèrement teintée de jaune, couchée, entremêlée çà et là de poils plus longs et dressés, les élytres avec une large bande brune, transversale, n'atteignant pas les bords, ses bords irrégulièrement découpés, le bord postérieur vers le milieu des élytres, le bord antérieur prolongé sur la suture jusqu'à la base. Pattes brunes, maculées de clair, leur pubescence hérissée.

Rostre aussi long que le prothorax, rugueux, faiblement pubescent.

Prothorax transversal, les côtés subparallèles dans leur moitié basale, puis fortement sinués en dedans en avant; fortement convexe, surmonté de quatre tubercules fasciculés, deux, petits placés vers le milieu du bord antérieur, deux autres très gros, coniques, sur le milieu du disque. Écusson élevé.

Elytres triangulaires, plus longs que larges, au sommet fortement rétrécis et tronqués; épaules élevées, formant un tubercule dirigé en arrière, son bord antérieur arqué; disque fortement convexe, les stries invisibles dans les parties claires, la bande foncée avec de grandes et profondes fovéoles; chaque élytre pourvu de deux tubercules fasciculés, l'un très gros, obtus (sommets du 5. interstrie), l'autre plus petit aigu, sur la troncature apicale, pourvu en outre de pinceaux de longs poils, dont un près de la suture dans la bande foncée, quatre autres au commencement de la bande claire postérieure; une tache foncée entre les deux tubercules apicaux, le prolongement antérieur de la bande transversale dilaté en avant, mais interrompu derrière l'écusson par un point clair.

Dessous à revêtement dense et teinté plus fortement de jaune.

Long.: 9 mm.

Congo français: Fort Crampel (ex Le Moult) ma coll.

Espèce très tranchée, remarquable par son dessin ses tubercules et ses pinceaux de poils.

***Pachyonyx hirtulus* n. sp.**

Allongé, brun-noir, revêtu en dessus d'une fine pubescence couchée, variée, jaune et cendrée, et en outre de nombreux et longs poils dressés, blancs, la pubescence cendrée plus dense et formant sur les élytres une grande tache basale, une linéole arquée délimitant sur les côtés de chaque élytre une tache médiane, semicirculaire et foncée; pattes et dessous à pubescence jaunâtre et dense, entremêlée de poils blancs et dressés.

Rostre noir, aussi long que le prothorax, arqué en avant, quadrisillonné-caréné, éparsément sétulosé. Antennes ferrugineuses, insérées un peu en avant du milieu du rostre, le 1. article du funicule ovoïde, le 2. plus court que le 1., les suivants très courts, très serrés, grossissant peu à peu, la massue grosse et aussi longue que le reste du funicule.

Prothorax aussi long que large, fortement rétréci en avant, les côtés subparallèles de la base au milieu, la base faiblement bisinuée, les angles postérieurs droits; convexe, largement et profondément sillonné au milieu, pourvu de chaque côté du sillon de deux tubercules fasciculés, l'un petit et aigu sur le bord antérieur, l'autre plus gros près du milieu. Écusson avec une fine pubescence couchée.

Elytres peu plus larges et plus de trois fois aussi longs que le prothorax, les épaules peu accusées, leur calus élevé, se rétrécissant faiblement en arrière, au sommet séparément arrondis et dans leur milieu prolongés par une dent obtuse (sommets du 3. interstrie); modérément convexes, graduellement déclives en arrière, fortement impressionnés derrière le calus postérieur; irrégulièrement striés-punctués, les points en forme de grandes fovéoles dans les parties foncées, les interstries étroits, irréguliers, ponctués, pourvus de longs poils dressés.

Pattes élancées, les fémurs canaliculés en dessous, les tarses ferrugineux et courts.

Long.: 5—6.5 mm.

Côte d'Ivoire: Dimbroko, type, ma collection (ex Le Moult); Cameroun: Mundame (R. Rhode > coll. Pape).

Pachyonyx eshelaense n. sp.

Allongé, noir, revêtu d'une couche de poils feutrés couchés, blancs teintés de jaune çà et là, et de poils dressés, longs, le prothorax avec quatre forts tubercules, les élytres avec des pinceaux de poils, leur sommet tronqué, la troncature limitée de chaque côté par un fort tubercule.

Rostre aussi long que le prothorax, arqué, densément ponctué, luisant entre les points, brun, éparsément sétulosé. Antennes ferrugineuses.

Prothorax un peu plus large que long, les côtés faiblement obliques et légèrement convergents de la base au milieu, puis fortement et sinués en avant, la base faiblement bisinuée, les angles postérieurs brièvement épointés; convexe, irrégulier, les tubercules fasciculés séparés par un large sillon médian plus étroit et presque effacé devant la base. Écusson élevé, entouré d'un sillon, pubescent.

Elytres peu plus larges mais presque quatre fois aussi longs que le prothorax, subparallèles jusqu'au quart postérieur, les côtés vers le milieu sensiblement sinués en dedans, le calus huméral obtus, allongé, élevé; convexes dans le milieu, déclives en avant et en arrière, le disque inégal, le calus postérieur gros, obtus, suivi d'une forte impression, les stries irrégulières peu visibles, montrant çà et là quelques grandes fovéoles, la 6. strie à la base avec une fovéole remarquablement grande, la suture relevée près du sommet, le 2. interstrie avec deux pinceaux de poils, l'un un peu en avant l'autre en arrière du milieu.

Pattes élancées, les tarsi ferrugineux.

Long.: 7 mm.

Congo belge: Tshela (A. Collart), ma collection.

Cette espèce rappelle par sa forme celle *P. hirtulus*; elle en diffère par la coloration, les poils dressés moins longs et moins nombreux, le rostre non caréné, le prothorax plus court, ses tubercules plus gros, les élytres plus longs, plus parallèles, à convexité et troncature apicale différentes.

Mesitorhynchus n. gen. **Cryptorhynchini**.

Canal rostral profond, squamulé, terminé au milieu des hanches intermédiaires par une voûte élevée au-dessus du plan du métasternum. Métasternum, entre les hanches intermédiaires et postérieures, seulement un peu plus long que le diamètre de la hanche, ses épisternes étroits. Saillie intercoxale postérieure large, plus large que la hanche, obliquement coupée de chaque côté en avant; 1. segment ventral au milieu aussi long que les 2. et 3. réunis, derrière les hanches plus court que le 2., ce dernier, au milieu peu plus long que le 3., sa suture avec le 1. droite. Bord antérieur du prosternum fortement échancré par l'extrémité du canal rostral. Pattes robustes, courtes, les postérieures un peu plus longues; fémurs faiblement claviformes, un peu comprimés à la base, dentés, les postérieurs atteignant à peine l'apex. Tarsi courts, le 1. article turbiné, à peine moitié plus long que large. Rostre cylindrique, peu arqué, à peine déprimé au sommet. Antennes avec les deux premiers articles du funicule assez allongés, les suivants courts. Prothorax à lobes oculaires forts. Écusson distinct.

Ce genre se distingue par la conformation du canal rostral, lequel est terminé par une voûte analogue à celle des *Camptorrhinus* mais formée par le mésosternum. Le fasciès rappelle celui des *Palaeocorynus* de forme courte et notamment de *P. brevis*.

Le génotype est:

M. carinicollis n. sp.

Brun noir, court, le revêtement dorsal dense, brun, varié de quelques taches, petites, foncées, noirâtres, les élytres ornés au sommet de leur déclivité postérieure d'un bande transversale jaune, dentelée, bordée de brun noir en avant, atteignant ou presque atteignant le bord latéral; dessous revêtu de squamules un peu plus claires, plus grandes, partiellement imbriquées, sur le ventre plus petites entremêlées de squamules cendrées et de poils courts. Fémurs postérieurs avec deux anneaux, les tibias avec une tache dorsale d'un brun foncé.

Rostre ferrugineux, de la base jusqu'au-delà de l'insertion antennaire quadrisillonné-punctué et tricaréné, les sillons latéraux les plus forts, la carène médiane prolongée presque jusqu'au sommet, le sommet punctué. Tête convexe et densément squamulée. Antennes médianes, ferrugineuses, les deux premiers articles du funicule de même longueur, le 3. court, les suivants non ou peu plus longs que larges, ne s'épaississant que peu, la massue oblongue et aussi longue que les 3 articles précédents réunis.

Prothorax aussi long que large à la base, la plus grande largeur au milieu, les côtés, de ce dernier point en arrière faiblement convergents et subrectilignes, en avant assez fortement convergents et légèrement-sinués en dedans, la base légèrement oblique de chaque côté, les angles postérieurs droits; modérément convexe, avec une carène médiane vive s'effaçant à la base dans un groupe de squamules, la ponctuation serrée, rugueuse, mais remplie par les squamules, les rugosités arquées et obliques à la ligne médiane. Écusson convexe, arrondi, densément squamulé de jaune.

Elytres de moitié plus larges que le prothorax, une fois et demie aussi longs que larges ensemble, parallèles jusqu'au tiers apical, les épaules rectangulaires, brièvement-arrondies, la déclivité postérieure forte et arquée; stries fines, leurs points peu visibles; interstries larges, convexes, un peu plus élevés vers leur base, pourvus d'une série de petits granules lisses, donnant naissance sur leur bord postérieur à des soies squamuleuses et brièvement sétosulées; fémurs faiblement claviformes, les antérieurs à dent très petite et pas plus longs que les postérieurs, ces derniers atteignant à peine l'apex, leur dent forte; tibias robustes, droits, légèrement bisinués en dedans; tarsi robustes, courts, le 2. article transversal.

Long.: 5.5—6 mm.

Congo Belge: Lulongo: Befale, IX, 1927, L. Ghesquière (Mus. Tervueren).

Solenobathys griseus n. sp.

Oblong, noir, le revêtement squamuleux cendré, dense, avec deux courtes taches antéscutellaires sur le prothorax, l'écusson, quelques uns des tubercules des élytres noirs, les pattes presque unicolores, cendrées, les fémurs et les tibias postérieurs faiblement maculés de foncé.

Rostre aussi long que la tête et le prothorax, squamulé en arrière et glabre et luisant en avant (♀), ou antérieurement squamulé, en avant moins densément et rugueux (♂). Tête fortement convexe, à points épars, densément squamulée, le front fovéolé. Antennes ferrugineuses, la massue cendrée, insérées au milieu (♀) ou au tiers antérieur (♂) du rostre, le 2. article du funicule à peine plus long que le 1. et aussi long que les 3. et 4. réunis, le 7. seulement aussi long que large.

Prothorax aussi long que large à la base, faiblement rétréci en arrière, fortement en avant, les côtés modérément arqués dans le milieu, la base plus

du double aussi large que le bord antérieur; peu convexe, largement impressionné transversalement en avant; très densément squamulé, les points épars, pupillés, pourvus chacun d'une squamule plus claire, ceux du bord antérieur donnant naissance à des soies squamuleuses dressées brunes ou blanches, le milieu des côtés pourvu d'une touffe de 3—5 soies squamuleuses, sur la ligne médiane avec une très courte carène squamulée. Écusson convexe, d'un noir velouté ainsi qu'une étroite zone l'entourant.

Elytres beaucoup plus larges que le prothorax, les épaules élevées; points des stries aussi gros que ceux du prothorax, pupillés, leurs squamules blanches; interstries pourvus de tubercules, ces tubercules d'inégale grosseur, plus gros et plus nombreux sur les interstries impairs, en partie feutrés de noir, quelques-uns donnant naissance à de très courtes soies acuminées et blanches; interstries impairs (suture exceptée) relevés en côtes irrégulières. Chaque point des pattes et du dessous pourvu d'une courte soie claire.

♂. Impression abdominale brune et revêtue d'une assez longue pubescence. Taille ordinairement plus forte que celle de la ♀.

Long.: 8—12 mm.

Afrique orientale (allemande): Ukerewe, Lac Nyanza, une série de spécimens (ex Staudinger).

Cette espèce est de forme plus large que *S. sollicitus* Fst., génotype d'Abysinie; son revêtement dorsal est presque unicolore, cendré et les taches basales du prothorax sont beaucoup plus petites.

Le genre *Solenobathys* Faust, doit être très voisin, et peut-être identique à *Psilomerus* Fahr. de la Caffrerie.

***Solenobathys orientalis* n. sp.**

Oblong, relativement étroit, le revêtement dorsal jaunâtre, varié de gris et de brun-noir, les taches basales du prothorax extrêmement réduites, le plus souvent nulles, l'écusson et une bordure l'entourant noirs, les fémurs et les tibias distinctement annelés de brun-noir.

Tête fovéolée. Antennes ferrugineuses la massue foncée, les articles du funicule peu allongés, le 5. seulement aussi long que large, les 6. et 7., un peu plus courts et notablement plus épais.

Prothorax très peu rétréci en arrière, les côtés parallèles dans leur cinquième basal, très légèrement arqués dans le milieu, fortement rétrécis sinués en avant; peu convexe, sans carène médiane.

Elytres, entre les épaules, de un tiers plus larges que le prothorax, la suture non tuberculée mais pourvue de quelques grosses soies, les interstries 3. et 5. relevés en côtes irrégulières pourvues de soies mais non tuberculées.

Les autres caractères analogues à ceux de *S. grisescens*.

Long.: 7—10 mm.

Afrique orientale (allemande): Lindi; lac de Tanganika (ex Staudinger); Bevia (A. Bodong > Kraatz).

***Mechistocerus elongatulus* n. sp.**

Oblong, brun, densément revêtu en dessus de squamules brunes, blanches et noirâtres, ces dernières formant quelques petites taches, dont une plus grande vers le milieu de chaque élytre; squamules du dessous plus claires, uniformes, serrées; tous les tibias et les fémurs annelés de brun.

Rostre ferrugineux, lisse, à la base finement ponctué et avec une courte

et fine carène médiane. Antennes ferrugineuses, allongées. Front avec une grande fovéole profonde et lisse.

Prothorax aussi long que large à la base, ses côtés parallèles jusqu'au milieu, en avant convergents et sinués en dedans; transversalement impressionné en avant; assez convexe, pourvu d'une fine carène médiane lisse, abrégée à ses extrémités, la ponctuation assez forte mais cachée par le revêtement.

Elytres peu plus larges et trois fois aussi longs que le prothorax, subparallèles jusqu'au milieu, puis fortement rétrécis, sinués avant le sommet; épaules subrectangulaires, brièvement arrondies; déclivité postérieure forte et brusque (vue de profil); une légère impression à la base en dedans de l'épaule, une autre plus grande et plus forte de chaque côté avant le sommet; points des stries squamulés, leurs intervalles double des points; interstries dorsaux, vers leur milieu, sensiblement convexes, tous pourvus d'une série de courtes soies squamuleuses dressées.

Pattes élancées, la dent des fémurs antérieurs petite, celle des postérieurs plus forte.

♂ Une plaque lisse, ponctuée en avant sur la base du 1. segment ventral; segment anal convexe avec un grande fovéole glabre, pointillée, à bords élevés, occupant la moitié du segment; rostre densément pointillé jusqu'à l'insertion antennaire.

Long.: 8—9 mm.

Côte d'Ivoire: Dimbroko, (ma coll.); 6 spécimens.

Cette espèce est caractérisée par sa fovéole frontale et la fine carène du prothorax.

Mechistocerus camerunensis n. sp. ♀.

Étroit, noir, le revêtement dorsal dense, fauve, varié de petites taches noires; les élytres ornés sur les épaules d'une petite tache cendrée, leur calus antéapical peu élevé, mais net et plus clair, jaune clair ou cendré. Dessous à revêtement unicolore, formé sur les pro et mésosternum de petites squamules peu serrées, sur le métasternum et le ventre de courtes soies mi-dressées, entremêlées de quelques squamules couchées plus nombreuses sur les côtés.

Rostre dans son tiers basal, latéralement ponctué striolé et squamulé, caréné au milieu, en avant lisse et ferrugineux. Tête en avant, densément squamulée de jaune, le front avec un petit point, le vertex glabre et grossièrement ponctué. Antennes médianes, ferrugineuses, les articles du funicule à pubescence soulevée assez dense, entremêlée de cils dressés, le 5. à peine plus long que large, les 6. et 7. plus courts.

Prothorax un peu plus long que large, subconique, les côtés faiblement convergents de la base au milieu, plus fortement en avant, les angles postérieurs droits; modérément convexe, la ponctuation médiocre, serrée, voilée par le revêtement, avec une fine carène médiane, fortement abrégée à ses extrémités; revêtement fauve, avec deux bandes dorsales, noires, rétrécies et arquées en dedans en avant, et une tache squamulée claire, petite, cendrée ou jaunâtre devant l'écusson. Écusson arrondi, convexe, glabre.

Elytres peu plus larges et trois fois aussi longs que le prothorax, légèrement coniques, se rétrécissant plus fortement dans leur tiers postérieur; convexes, la déclivité postérieure forte, le bord marginal bisinué; points des séries, profonds, ronds, avec au fond une squamule ne les recouvrant qu'incomplètement, séparés par des intervalles moindres que les points; interstries peu plus larges que les stries, un peu convexes, irréguliers, avec une série de soies squamuleuses à peine soulevées.

Pattes élancées, densément squamulées et sétosulées; fémurs postérieurs, en dessus, avec deux taches brunes, les autres avec une seule tache; tibias concolores; tarses élancés et ferrugineux.

Long.: 7—8 mm.

Cameroun: Mundame, R. Rohde (coll. Kraatz); Fernando Poo, Sa. Isabel, L. Conradt.

Mechistocerus breviusculus n. sp. ♀.

Ovale-oblong, densément revêtu de squamules d'un brun ferrugineux, les pattes et le dessous concolores.

Rostre strié caréné à l'extrême base, le reste noir, lisse et brillant. Front densément squamulé, sa base avec une petite fovéole, le vertex glabre et à ponctuation, serrée, rugueuse.

Prothorax un peu moins long que large à la base, les côtés faiblement convergents jusqu'au milieu, plus fortement en avant, la ponctuation forte et serrée près de la forte carène médiane, ses côtés bruns, dans le milieu brun-noir ou noir. Écusson convexe, en arrière échancré et ponctué, glabre.

Élytres une fois et demie aussi longs que larges, les épaules subrectangulaires, brièvement arrondies, les côtés parallèles jusqu'au tiers postérieur; modérément convexes, sans déclivité particulière vers la base, les points des séries peu profonds et squamulés, les interstries avec une série de soies squamuleuses courtes et à peine soulevées, et en outre de la base jusque vers leur milieu avec une série de petits granules lisses, noirs.

Pattes robustes et courtes. Points du dessous pourvus d'une squamule sétiforme courte et dressée.

Long.: 9.5—10.5 mm.

Cette espèce est très voisine de *M. planidorsis* Thoms.; elle s'en distingue en outre des caractères indiqués ci-dessus, par le prothorax plus court, les élytres plus courts et plus convexes.

Congo Français, N'Sesse par Loango, type, ma coll.; Togo, L. Conradt (coll. Kraatz).

Mechistocerus singularis n. sp. ♀.

Subcylindrique, noir, mat, les antennes et les tarses d'un roux-ferrugineux, orné d'une bordure apicale et d'une courte ligne basale sur le milieu du prothorax, d'un anneau au sommet des fémurs postérieurs, d'une grande tache sur les côtés du métathorax d'un blanc teinté d'ocre, ce dessin formé de squamules serrées; le reste des téguments revêtu sur les élytres et le prothorax de très petites squamules granuleuses et noires, de courtes et épaisses soies squamuleuses noires (quelques unes ça et là jaunes), espacées et à peine soulevées; calus apical des élytres avec un point squamuleux jaune.

Rostre, jusqu'à l'insertion antennaire, brièvement sétulosé, latéralement avec un sillon ponctué, en dessus tricaréné, sillonné et ponctué, en avant éparément pointillé.

Tête densément squamulée sur sa moitié antérieure, le front avec un point enfoncé, la partie postérieure glabre, luisante, à ponctuation forte, profonde et très serrée. Antennes insérées un peu en avant du milieu du rostre, les 4., 5., 6., 7. articles subcylindriques, le 7. à peine aussi long que large.

Prothorax aussi long que large, les côtés parallèles jusqu'au tiers apical, puis brièvement et fortement resserrés, bisinué à la base; convexe, largement

et profondément impressionné transversalement en avant; couvert de grandes et profondes fovéoles serrées, granuleuses, en avant simplement ponctué, le milieu avec une courte carène; de chaque côté sur le bord, vers le tiers apical, pourvu d'une grosse touffe conique de grosses squamules jaunes qui le fait paraître tuberculé. Écusson subtrapézoïdal, convexe, glabre.

Elytres cylindriques, peu plus larges que le prothorax, modérément rétrécis dans leur tiers apical, les épaules un peu élevées; convexes, les 3. et 5. interstries fortement relevés et convexes à leur base; disque inégal en avant; points des stries forts en avant, beaucoup plus petits en arrière; interstries irrégulièrement granulés vers leur base.

Pattes élançées, brièvement sétosulées, la base des 4 fémurs antérieurs squamulée. 1. segment ventral à gros points espacés, les points du 2. segment moins gros, les 3. et 4. segments avec une seule série de points moindres.

Long.: 7—8 mm.

Usambara, coll. Pape, 3 spécimens.

Mechistocerus brevicornis n. sp. (♂).

Subcylindrique, déprimé sur les élytres, le revêtement dorsal dense, d'un brun fauve, varié de jaunâtre et de noir; dessous concolore, squamulé sur le métasternum, faiblement squamulé et assez densément sétosulé, jaune, sur le ventre.

Rostre tricaréné, sillonné, les sillons ponctués, sétosulés jusqu'à l'insertion antennaire. Tête squamulée, le front avec une grande fovéole profonde, glabre, ovale en avant, fortement rétrécie en arrière. Antennes médianes, ferrugineuses, courtes, le 2. article du funicule aussi long que le 1., peu plus du double aussi long qu'épais, les 3., 4., plus courts, oblongs, un peu plus longs que larges, les 6. et 7. seulement aussi longs que larges.

Prothorax à peine plus long que large, les côtés parallèles jusqu'au tiers antérieur, puis assez fortement arqués convergents, légèrement étranglés derrière le bord antérieur, la base bisinuée et les angles postérieurs droits; peu convexe, les points gros, profonds, serrés, les intervalles étroits, irréguliers, squamulés et sétosulés, vers le bord antérieur les points moins gros et les squamules plus grosses et plus serrées; le milieu avec une carène longitudinale étroite, un peu flexueuse, fortement abrégée à ses extrémités. Écusson convexe, lisse et glabre en avant.

Elytres peu plus larges que le prothorax, à peine une fois et demie aussi longs que larges ensemble, peu rétrécis jusqu'au tiers postérieur, les épaules obliquement arrondie; déprimés sur le disque, brusquement déclives en arrière, les stries dorsales en avant à points oblongs, pourvus d'une squamule grosse, oblongue, implantée sur leur bord antérieur, légèrement soulevée, les intervalles beaucoup plus longs que les points, ces derniers, sur la déclivité postérieure, plus petits et plus serrés; interstries larges, convexes, densément squamulés, pourvus chacun d'une série de soies squamuleuses et soulevées; pourvus d'une tache commune noirâtre au sommet de la déclivité postérieure, précédée, sur chaque élytre, d'une bande irrégulière noirâtre, n'atteignant ni le bord latéral ni la suture.

Pattes courtes, robustes; fémurs faiblement claviformes, densément squamulés, leurs points sétosulés, les postérieurs, en dessus, avec une tache vague, foncée; tibias courts, densément squamulés et sétosulés, rembrunis à leur sommet, les postérieurs fortement bisinués en dedans, leur sommet pourvu en dedans d'une

frange de long poils jaunes, leur corbeille tarsale remarquablement oblique, ascendante.

Dessous grossièrement ponctué, les 3. et 4. segments ventraux avec une seule série de gros points, placée sur leur bord antérieur; 1. segment ventral fortement impressionné et ponctué, le segment anal très légèrement impressionné au sommet.

Long.: 12 mm, larg.: 4.5 mm.

Zanzibar, ex L. Mesmin (ma coll.); id. coll. Pape.

Mechistocerus curticornis n. sp. ♂.

Allongé, brun-ferrugineux, le prothorax noirâtre, le revêtement jaunâtre, formé de petites squamules allongées, lancéolées, éparses, plus serrées autour du prothorax, sur la base et au-delà du milieu des élytres ou elles forment une vague fascie transversale.

Rostre plus large que les tibias antérieurs, ferrugineux, à la base tricaréné, sillonné ponctué et sétosulé. Tête densément squamulée, le front avec une grande et profonde fovéole, arrondie et glabre. Antennes rouges, courtes; funicule cilié, le 1. article conique, épais, moins du double aussi long que large, le 2. conique, moitié aussi épais et de un tiers moins long que le 1., les suivants transversaux, très serrés, graduellement et fortement élargis, la massue rousse, ovale, grosse, aussi longue que le 4 articles précédents réunis.

Prothorax aussi long que large, les côtés parallèles de la base au tiers antérieur, puis modérément sinués-convergens en avant, la base bisinuée, les angles postérieurs droits; déprimé, faiblement impressionné transversalement en avant et le bord antérieur légèrement relevé au milieu; couvert de points profonds, très serrés, squamulés au fond, avec quelques soies relevées, la carène médiane étroite, effacée en avant. Écusson arrondi, convexe, lisse.

Elytres allongés, à peine plus larges que le prothorax, parallèles, rétrécis modérément dans leur tiers postérieur, les épaules brièvement et obliquement arquées; convexes, mais le disque déprimé en avant entre les 3. stries; stries graduellement affaiblies en arrière, formées en avant de points rectangulaires, étroitement séparés; interstries, à leur base, relevés, subcostiformes, spécialement les 3. et 5., rugueux, sur le disque plans, coriacés-rugueux, pourvus d'une série de soies squamuleuses courtes et à peine soulevées.

Pattes robustes, densément squamulées et sétosulées; dent fémorale assez forte; tibias postérieurs fortement arqués à leur base, pourvus en dedans, vers leur sommet d'une ligne de cils assez longs; tarses roux. Dessous densément ponctué, chaque point avec une soie squamuleuse. Milieu du 1. segment ventral assez fortement impressionné, le segment anal avec une petite impression densément pubescente.

Long.: 6 mm.

Cameroun, L. Conradt (coll. Kraatz), 2 ♂♂.

Rhadinomerus clavatus n. sp. (♀).

Brun-noir, les antennes entièrement rousses, leur massue subcylindrique et aussi longue que le reste du funicule. Prothorax foncé, sans squamules mais pourvu de soies squamuleuses soulevées et dirigées obliquement vers le milieu, celles du bord antérieur redressées et plus serrées de chaque côté du milieu. Écusson éparsément ponctué et pubescent. Elytres à revêtement jaunâtre, leur base et une vague fascie antéapicale noirâtres. Métasternum et ventre non squamulés, les points pourvus chacun d'une courte soie couchée. Pattes densément

squamulées, subconcolores, d'un gris jaunâtre, les fémurs avec une vague tache brunâtre.

Rostre moins long que les fémurs antérieurs, à la base ponctué-strié et caréné au milieu, en avant brun ferrugineux pointillé. Front marqué d'une grande et profonde fovéole. Antennes médianes, courtes, le 2. article du funicule conique un peu plus court que le 1., les suivants très serrés, transversaux, progressivement plus épais, la massue presque glabre, sa pubescence très fine et très courte, ses deux premiers articles longs et égaux.

Prothorax à peine aussi long que large, sa plus grande largeur vers le milieu, fortement rétréci en avant, peu en arrière, les côtés modérément arqués, les angles postérieurs obtus; convexe, grossièrement ponctué-rugueux, le bord antérieur échancré au milieu, avec des traces d'une courte carène médiane irrégulière.

Elytres du double aussi longs que larges, peu rétrécis jusqu'au tiers postérieur, les épaules rectangulaires, très brièvement arrondies à leur sommet; convexes, assez fortement déclives au sommet; points des stries devenant plus petits en arrière, ceux des stries latérales moins forts que ceux des premières stries, ces derniers en avant gros, subrectangulaires, assez étroitement séparés, tous pourvus d'un très petit poil squamuleux; interstries plans, convexes vers la base, densément squamulés et pourvus d'une série de soies peu visibles.

Pattes courtes, robustes, la dent des fémurs petite, les tarses ferrugineux. Long.: 4.5—6 mm.

Kamerun: Lolodorf, L. Conradt (coll. Kraatz); 4 spécimens.

Rhadinomerus transversicollis n. sp.

Ovale, noir, le prothorax dénudé, les élytres revêtus de squamules couleur de rouille, granuleuses, serrées, chaque point des pattes et du dessous pourvu au fond d'une squamule ne les remplissant pas.

Rostre de la base à l'insertion antennaire, densément ponctué, squamulé, avec une carène médiane lisse, en avant d'un brun ferrugineux, lisse, glabre, éparsément pointillé. Tête convexe, densément ponctué, éparsément squamulée, le front avec un point enfoncé. Antennes ferrugineuses, médianes, le funicule cilié, ses articles allongés, le 3. du double aussi long que large, oblong, les suivants graduellement plus courts et un peu plus épais, le 6. aussi long, le 7. un peu moins long qu'épais, la massue oblongue et plus longue que les 3 articles précédents réunis.

Prothorax transversal, fortement arrondi sur les côtés, la base faiblement bisinuée et presque trois fois aussi large que le bord antérieur, les angles postérieurs obtus, brièvement et légèrement resserré derrière le bord antérieur, la plus grande largeur vers le tiers postérieur; peu convexe, la ponctuation assez forte, très serrée, les points avec quelques squamules, les squamules des bords sétiformes, épaisses, la carène médiane nulle ou à peine indiquée. Écusson pointillé, mat, avec quelques courts poils squamuleux; plan ou peu convexe.

Elytres peu plus larges que le prothorax, en demi-ovale, moitié plus longs que larges, les épaules obliques, obtusément arrondies; peu convexes, les stries assez fines, leurs points espacés et pourvus chacun d'une soie squamuleuse à peine soulevée, les interstries larges, rugueux, les 3., 5., 7. un peu relevés et pourvus de quelques taches de squamules noires, les squamules ferrugineuses granuleuses, non entremêlées de soies.

Fémurs à ponctuation serrée, leur dent petite et obtuse; tibias droits, les tarses ferrugineux. Métasternum à ponctuation forte, unisériée sur les épister-

nes, sillonné au milieu. Abdomen à ponctuation moindre mais serrée sur tous les segments.

♂. 1. segment ventral largement impressionné au milieu; rostre plus fortement sculpté.

Long.: 4.5—6 mm.

Afrique occidentale: Ile Annobon, A. Schultze, 1911 (Mus. Hambourg).

Rhadinomerus rubiginosus n. sp.

Noir, oblong, les élytres parallèles, le prothorax subdénudé, les élytres revêtus de squamules d'un brun ferrugineux, grossières, légèrement soulevées, oblongues ou lancéolées, çà et là d'un jaune plus clair, plus fines et éparées en avant sur la suture qui paraît noirâtre. Dessous non squamulé, les points pourvus d'une très courte soie.

Rostre fortement sillonné, caréné, squamulé seulement à la base, en avant lisse brun-ferrugineux. Tête rugueuse, squamulée, le front avec un petit point. Antennes d'un brun ferrugineux, le funicule luisant, glabre (avec les cils ordinaires), son 3. article peu plus long que large et beaucoup plus court que le 1., les suivants courts, le 7. aussi long que large, la massue subovale et aussi longue que les 3 articles précédents réunis.

Prothorax transversal, dilaté et les côtés arrondis dans son tiers antérieur, brusquement rétréci et resserré en avant, son bord antérieur un peu relevé au milieu, la base bisinuée; convexe, couvert de gros points, serrés, squamulés au fond, leurs intervalles formant des rugosités émettant des soies squamuleuses épaisses, courtes, foncées, plus nombreuses vers le bord antérieur. Écusson convexe, au sommet lisse, luisant.

Elytres de moitié plus longs que larges, parallèles jusqu'au milieu, modérément rétrécis au sommet, les épaules obliquement arquées et assez élevées; convexes, légèrement déprimés le long de la suture; stries internes formées de fovéoles grandes, subrectangulaires, très serrées, les externes de points moins grands et moins serrés, ces points pourvus au fond d'une courte squamule ne les recouvrant pas; interstries dorsaux étroits, moins larges que les stries, irréguliers, rugueux, pourvus d'une série de grosses soies squamuleuses en avant à peine soulevées et peu distinctes à travers le revêtement, en arrière plus visibles, les interstries latéraux plus réguliers, la base du 3. interstrie souvent avec une linéole plus claire.

Pattes densément squamulées, subconcolores. Premier segment ventral à points assez forts mais très espacés, les points plus petits et plus nombreux sur le 2. segment, unisériés sur les 3. et 4. segments.

Long.: 7.5—8.5 mm.

Gabon: Bas Ogoué, type, ma coll., Congo Belge: District de Bangala, L. Burgeon; Kiniati-Zobe, L. Burgeon, Mus. Tervueren.

Rhadinomerus nigro-apicalis n. sp.

Noir brun, le prothorax pourvu de fines soies mais squamulé seulement au fond des points, les élytres à revêtement dense, d'un gris jaunâtre, varié de quelques petites taches plus claires, et en outre ornés d'une grande tache apicale commune, d'un brun foncé, son bord antérieur arqué.

Rostre, à la base, tricaréné, sillonné, sétosulé, en avant brun et pointillé. Antennes ferrugineuses, courtes, le funicule cilié, le 1. article épais, le 2. moitié de l'épaisseur du 1. mais aussi long, le 3. ovale et peu plus long que large,

la massue presque aussi longue que les 5 articles précédents réunis. Tête à ponctuation forte et très serrée, en avant avec quelques soies squamuleuses.

Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, aussi long que large, les côtés modérément arqués, brusquement resserrés derrière le bord antérieur, la base bisinuée, les angles postérieurs un peu obtus; convexe, couvert de grandes et profondes fovéoles, serrées, séparées par des cloisons étroites, irrégulières, pourvues de quelques soies squamuleuses mi-dressées, la ligne médiane lisse et flexueuse. Écusson petit, arrondi, élevé et lisse.

Elytres parallèles jusqu'au tiers postérieur, puis faiblement rétrécis, assez fortement au sommet, les épaules assez élevées et brièvement arrondies; convexes, les stries fines, leurs points peu serrés et pourvus d'une squamule notablement plus grosse que celles des interstries, les interstries larges, plans, avec une série de soies squamuleuses soulevées.

Fémurs densément squamulés, les postérieurs avec un large anneau foncé; tibias sétosulés. Dessous non squamulé, les points serrés, chacun d'eux avec un court poil.

Long.: 4.5—6.5 mm.

Afriq. or.: Usambara, P. Weise (coll. Kraatz).

Espèce facile à reconnaître à la tache apicale de ses élytres.

Rhadinomerus subdenudatus n. sp.

Subcylindrique, noir, dénudé, les élytres ornés d'un dessin squamuleux jaunâtre, comprenant un trait sur la base du 3. interstrie, une fascie transversale postmédiane, un point sur le calus antéapical, et une tache ou fascie vague latérale reliant la linéole du 3. interstrie au bord latéral, ce dessin formé, de squamules allongées et peu serrées. Dessous non squamulé, chaque point avec un poil cendré et court.

Rostre, à la base, tricaréné, sillonné, sétosulé. Tête rugueusement ponctuée, en avant moins fortement et avec des squamules jaunes. Antennes ferrugineuses, courtes, le funicule cilié, les articles 3—7 subglobuleux, la massue aussi longue que les 5 articles précédents réunis.

Prothorax aussi long que large, brusquement et fortement resserré dans son quart apical, les côtés légèrement arqués, la base faiblement bisinuée, les angles postérieurs obtus; convexe, fortement déprimé transversalement en avant; couvert de grands points, peu profonds mais très serrés, leurs intervalles étroits, formant des rugosités, le milieu avec une courte carène flexueuse, lisse, peu nette; pourvu de soies squamuleuses éparses, à peine soulevées, sur le bord antérieur plus relevées, jaunâtres et plus visibles. Écusson mat, convexe, ponctué.

Elytres peu plus larges que le prothorax, légèrement rétrécis des épaules au tiers postérieur, puis plus fortement, au sommet ensemble faiblement arrondis subtronqués; épaules brièvement arrondies et assez élevées, convexes; les points des stries dorsales grands, subrectangulaires, serrés, avec un court poil au fond, les interstries non ou peu plus larges que les stries, faiblement convexes, mats.

Pattes courtes; fémurs faiblement squamulés, leur dent petite, obsolète aux fémurs antérieurs; tibias droits, brièvement sétosulés; tarses noirâtres. Ventre à ponctuation fine, peu serrée, plus forte sur la base du 1. segment. Canal rostral atteignant seulement le milieu des hanches intermédiaires.

Long.: 5.5—7 mm.

Cameroun, L. Conradt (coll. Kraatz).

Rhadinomerus Papei n. sp.

Noir brun, le revêtement dorsal ferrugineux, irrégulièrement réparti; chaque élytre avec un arc clair, brun ou jaune, commençant sur la base du 3. interstrie et contournant ou limité à l'épaule, réduit parfois à 2 traits sur la base des 3. interstries.

Rostre densément ponctué rugueux et caréné au milieu jusqu'à l'insertion antennaire. Antennes médianes, ferrugineuses, le funicule glabre (avec seulement quelques cils dressés), le 3. article moitié moins long que le 2., les suivants graduellement plus courts, peu épaissis, oblongs, le 7. globuleux, la massue subcylindrique et aussi longue que les 5 articles précédents ensemble. Tête densément ponctuée, rugueuse, avec quelques squamules ferrugineuses.

Prothorax un peu plus large que long, fortement rétréci et resserré en avant, les côtés subparallèles de la base au milieu, la base bisinuée et étroitement rebordée, le bord antérieur sinué-échancré au milieu et muni de chaque côté du milieu d'une touffe de squamules épaisses et dressées; convexe, densément ponctué, pourvu de soies squamuleuses épaisses, foncées, courtes, dressées sur les côtés, formant une touffe dans le milieu de chaque côté de la ligne médiane. Écusson arrondi, convexe, mat, ponctué et squamulé.

Elytres rectangulaires jusqu'au tiers apical, du double environ aussi longs que larges, rapidement rétrécis en arrière, les épaules rectangulaires et arrondies à leur sommet; convexes, les séries étroites, peu profondes, les latérales à points plus nets; interstries larges, convexes, irréguliers, pourvus d'une série de grosses soies squamuleuses claviformes, tronquées à leur sommet.

Pattes assez élancées, brunâtres, les tarses ferrugineux; fémurs faiblement claviformes, brièvement dentés, armés d'une dent petite et ornés d'un anneau subapical cendré; tibias grêles, sétulosés. Dessous non squamulé, un peu luisant, les points médiocres, peu serrés et pourvus d'une courte soie. Métasternum sillonné au milieu.

♂. 1. segment ventral légèrement impressionné; rostre plus fortement sculpté.

Long.: 4—6.5 mm.

Usambara, coll. Pape, Mus. Berlin.

Rhadinomerus dimorphus n. sp.

Ovale, très densément revêtu de squamules jaunâtres. Écusson glabre, luisant. Rostre sillonné, caréné, densément squamulé jusqu'à l'insertion antennaire. Antennes ferrugineuses, médianes, le funicule à pubescence dense, claire, mi-dressée (et entremêlée de cils), le 2. article un tiers plus long que large, les suivants courts graduellement et fortement épaissis, le 5., 6., 7., transversaux, la massue subcylindrique, plus longue que les 3 articles précédents réunis. Tête densément squamulée, le front chez le ♂ avec un profond sillon en forme de T, chez la ♀ avec un simple petit point.

Prothorax un peu plus large que long, sa plus grande largeur vers le tiers antérieur, en ce point les côtés légèrement arqués, puis en arrière faiblement convergents et subrectilignes, en avant rétrécis et sinués derrière le bord antérieur, la base bisinuée, les angles postérieurs droits; convexe, à points squamulés peu profonds et espacés, la ligne médiane squamulée, sans points, légèrement élevée. Écusson enfoncé, lisse.

Elytres subtriangulaires, courts, le bord marginal sensiblement dilaté vers son tiers antérieur, les épaules obliquement arquées; convexes, légèrement

ensellées vers leur tiers antérieur, impressionnés derrière le calus antéapical; stries très fines, peu visibles, voilées par le revêtement, leurs points petits et espacés.

Pattes courtes, robustes; fémurs éparsément pointillés, leur dent petite; tibias assez brusquement arqués à leur base, densément squamulés et pourvus de courtes soies; tarses ferrugineux. Dessous très densément squamulé, les points squamulés, assez forts mais très espacés sur le métasternum et les deux premiers segments ventraux, peu distincts sur les 3. derniers.

♂. Fovéole frontale spéciale; 1. segment ventral et segment anal déprimés.

♀. Deux premiers segments ventraux convexes.

Long.: 5.5 mm.

Kameroun: Mundame, (R. Rohde, coll. Kraatz); trois spécimens.

On voit chez cette espèce que la fovéole frontale ordinairement spécifique, n'est ici que sexuelle.

Rhadinomerus sabulosus n. sp.

Oblong, le revêtement dense, d'un brun jaunâtre, varié de quelques petites taches plus foncées.

Rostre tricaréné, strié, sétosulé jusqu'à l'insertion antennaire, brun-ferrugineux et ponctué en avant. Antennes ferrugineuses, courtes, le funicule à pubescence cendrée, courte et couchée, entremêlée de quelques cils dressés, les articles 3—7 globuleux et graduellement plus larges, la massue subcylindrique, acuminée au sommet et moins longue que les 3 articles précédents réunis. Tête densément squamulée, les points peu visibles.

Prothorax aussi long que large, sa plus grande largeur au milieu, de ce point, les côtés, en arrière rectilignes et faiblement convergents, en avant arrondis convergents puis sinués derrière le sommet, la base faiblement bisinuée et plus du double aussi large que le bord antérieur, les angles postérieurs subrectangulaires; convexe, la ponctuation peu apparente mais serrée et formant des rugosités squamulées, pourvu de courtes soies, dressées et bien visibles sur les côtés. Écusson mat, ponctué, faiblement squamulé.

Elytres se rétrécissant en arrière dès les épaules, mais très faiblement jusqu'au tiers postérieur, les épaules arrondies et assez élevées, le calus antéapical peu élevé mais distinct; peu convexes, longitudinalement déprimés sur le milieu du disque; stries fortes, leurs points gros, profonds, serrés, squamulés; interstries non ou peu plus larges que les stries, convexes, rugueux, avec une série de soies mi-dressées, le 5. à son sommet un peu plus élevé que les voisins.

Pattes un peu élancées, densément squamulées, sétosulées; dent fémorale petite; tibias hérissés, linéaires, leur bord interne légèrement bisinué; tarses roux. Métasternum canaliculé au milieu. Ventre à ponctuation médiocre mais serrée, les points brièvement sétigères.

♂. Rostre assez fortement ponctué jusqu'au sommet; 1. segment ventral légèrement impressionné, le segment anal à peine déprimé dans son milieu apical.

Long.: 5.5—7.5 mm.

Guinée franç.: Konakri, type, ma coll. Congo français: Fort Crampel, Bas Ogooué, Fort-Sibut, ma coll. Cameroun (L. Conradt, coll. Kraatz). Sénégal: Sainsamtan. Côte d'Ivoire: Dimbroko (ma coll.).

Rhadinomerus benitoensis n. sp.

Oblong, noir, densément revêtu en dessus et en dessous de squamules d'un gris jaunâtre, fortement appliquées, rondes ou ovales, chaque point du prothorax et des interstries élytraux avec un poil squamuleux court et faiblement relevé.

Rostre jusqu'à l'insertion antennaire fortement sillonné, les sillons ponctués, la carène médiane étroite mais vive, en avant lisse, luisant, éparsément pointillé. Tête densément squamulée, sans fovéole frontale.

Prothorax à peine aussi long que large, sa plus grande largeur vers le tiers postérieur, les côtés, de la base au tiers antérieur légèrement arqués, puis obliquement et fortement convergents, la base faiblement bisinuée, les angles postérieurs droits mais brièvement arrondis à leur sommet; déprimé, légèrement impressionné transversalement en avant, plus fortement sur les côtés, les points squamulés mais nets, espacés, se détachant à travers le dense revêtement, leurs soies fines et très courtes. Écusson convexe, lisse, glabre.

Elytres subovales, peu plus larges que le prothorax, très faiblement élargis et les côtés très peu arqués de la base au milieu, la courbure latérale un peu plus forte de là jusqu'au quart postérieur, plus fortement rétrécis vers le sommet; épaules obliquement arrondies et légèrement élevées; peu convexes, légèrement déprimés sur le milieu du disque, leur courbure dorsale faible et continuant celle du prothorax, oblique et assez forte en arrière; stries légères, étroites, leurs points espacés mais chacun d'eux rempli par une grosse squamule, visiblement plus grosse que celles des interstries; interstries larges, plans en avant, convexes en arrière, le 5. plus fortement, subcostiforme à son sommet, leurs points brièvement sétigères se détachant nettement sur le fond.

Pattes robustes courtes, densément squamulées, leurs points espacés et nets.

Dessous à ponctuation forte, serrée sur les côtés, espacée mais nette dans le milieu. Métasternum canaliculé le long de sa ligne médiane.

Long.: 7—7.5 mm.

Congo français: Bénito, type, ma coll.

Cette espèce est voisine de *R. encaustus m.*, mais elle est moins convexe, les squamules dorsales plus grandes et non vernissées, les stries plus fines, la ponctuation du prothorax moindre.

Rhadinomerus variegatus n. sp.

Noir, le prothorax dénudé, avec une ligne médiane interrompue, légère formé seulement de quelques squamules blanches, et un liseré apical semblable; élytres avec une large bande irrégulière de squamules teintées d'ocre. Flancs du prothorax, pattes (fémurs largement annelés de brun-noir), densément squamulés de cendré. Points du dessous assez serrés, et chacun rempli par une petite squamule cendrée.

Rostre, à la base ponctué et squamulé mais ni caréné ni sillonné, ferrugineux en avant. Tête à ponctuation serrée, ruguleuse, densément squamulée, les yeux (au repos) complètement recouverts par les lobes oculaires. Antennes médianes, ferrugineuses, glabres, les cils rares et courts, les articles 3—7 du funicule subglobuleux, la massue assez étroite et aussi longue que les 4 articles précédents réunis.

Prothorax aussi long que large, oblong, sa plus grande largeur vers le tiers basal, de ce point en avant graduellement et fortement rétréci, en arrière peu rétréci, les côtés arqués, la base faiblement bisinuée et les angles postérieurs presque droits; convexe, à ponctuation assez fine, serrée, avec des squamules en majeure partie foncées et quelques soies claires plus distinctes sur le bord antérieur. Écusson mat, ponctué, brièvement et éparsément pubescent de cendré.

Elytres beaucoup plus larges et trois fois aussi longs que le prothorax, peu rétrécis des épaules au tiers postérieur, plus fortement ensuite, brièvement arrondis ensemble au sommet; épaules brièvement arrondies et élevées; con-

vexes, les stries dorsales fortes, leurs points profonds, très serrés, pourvus au fond d'une courte squamule, les stries latérales moins fortes, leurs points moindres et moins serrés; interstries plus larges que les stries, plans, avec une série de soies squamuleuses courtes, soulevées, claires dans les parties claires, foncées dans la région foncée.

Fémur avec une petite dent; tibias droits, squamulés et sétosulés; tarsi ferrugineux.

♂. Segment anal avec une grande mais peu profonde impression ovale densément ciliée-squamulée autour de sa base. Rostre fortement ponctué jusqu'à l'insertion antennaire, moins densément en avant.

Long.: 4.5—5.5 mm.

Usambara, P. Weise (coll. Kraatz).

Rhadinomerus minutus n. sp.

Oblong, brun-roux densément revêtu de petites squamules rondes d'un jaune de sable, les soies des élytres très courtes, visibles seulement sur leur déclivité postérieure.

Rostre ferrugineux, à la base squamulé et avec 3 fines carènes. Tête densément et finement ponctué, le vertex dénudé, en avant densément squamulé et le front avec une assez grande et assez profonde fovéole squamulée. Antennes médianes, rousses, même la massue, courtes, les articles du funicule ciliés, les 4 derniers globuleux, la massue presque aussi longue que les 4 derniers articles ensemble.

Prothorax presque aussi long que large, faiblement rétréci dans son tiers apical, les côtés parallèles de la base au milieu, puis peu arqués en avant, la base assez fortement bisinuée et les angles postérieurs droits; peu convexe, la ponctuation fine, serrée, squamulée, avec quelques courtes soies, à peine soulevées, plus distinctes sur le bord antérieur; avec une fine carène s'effaçant juste devant la base. Écusson petit, peu luisant, en partie pointillé.

Elytres peu plus larges que le prothorax, du double environ aussi longs que larges, rétrécis dans leur moitié postérieure, les épaules brièvement arrondies et non élevées, convexes, les stries nettes, leurs points assez profonds, serrés, squamulés au fond; interstries plus larges que les stries, plans, densément squamulés.

Fémurs rugueusement ponctué, squamulé, leur dent aiguë; tibias et tarsi roux. Dessous à ponctuation fine et serrée, les points squamulés et sétosulés.

Long.: 3.5—4 mm.

Cameroun, L. Conradt (coll. Kraatz).

Rhadinomerus tibialis n. sp.

Oblong, noir, le revêtement dorsal dense, jaunâtre, les élytres traversés un peu en arrière du milieu par une fascie d'un brun foncé, mal délimitée, les squamules petites, mais subgranuleuses, luisantes et fortement adhérentes; fémurs et dessous à revêtement compact (moins dense sur le milieu des 3. et 4. segments ventraux), les points espacés, piligères, plus nombreux sur le segment anal.

Rostre en arrière fortement tricaréné, sillonné, ponctué et pubescent, en avant d'un brun ferrugineux, glabre, luisant et éparsément pointillé. Antennes médianes, ferrugineuses, courtes, la pubescence hérissée, entremêlée de cils plus longs, le 2. article du funicule turbiné, à peine moitié plus long que large, les

suyvants épais, courts, graduellement épais, le 7. transversal, la massue grosse, subcylindrique, brièvement acuminée à son sommet, un peu moins longue que les 3 articles précédents ensemble. Front avec une grande et profonde fovéole glabre, rétrécie en arrière. Tête densément squamulée, à points espacés.

Prothorax un peu plus large que long, les côtés parallèles jusqu'au tiers antérieur, puis modérément rétrécis sinués en avant, la base bisinuée, les angles postérieurs légèrement aigus, modérément convexe, avec une carène médiane entière, lisse, les points grands, peu serrés, peu profonds, squamulés, ceux des côtés avec de courtes soies hérissées. Écusson arrondi, convexe, lisse.

Elytres en demi ovale, courts, de moitié environ plus longs que larges; peu convexes, les stries irrégulières, les deux premières plus étroites vers leur base, leurs points oblongs, peu serrés, pourvus d'une squamule ne les couvrant qu'incomplètement; interstries larges, plans en avant, convexes en arrière, le 5. subcostiforme à son sommet, tous pourvus d'une série de courtes soies squamuleuses soulevées.

Pattes courtes et robustes; fémurs armés d'une forte dent; tibias larges, courts, les postérieurs graduellement élargis de la base au sommet, à ce dernier, en dehors, échancrés en arc, puis tronqués obliquement et terminés par un fort ongle; tarsi ferrugineux. Métasternum canaliculé au milieu, le canal squamulé.

Long.: 7—8 mm.

Côte d'Ivoire: Dimbroko, type, ma coll.; Nyam-Nyam (coll. Kraatz).

Rhadinomerus dentipes n. sp.

Oblong, noir, le prothorax dénudé, le revêtement des élytres épars cendré, jaunâtre, formé de fines et courtes squamules linéaires couchées, plus serrées çà et là et formant quelques vagues fascies. Tibias postérieurs fortement et graduellement élargis, munis de deux dents sur leur bord externe, l'une au milieu, l'autre formant l'extrémité externe de l'échancrure apicale.

Rostre aussi long que le prothorax, sétosulé, tricaréné et sillonné jusqu'à l'insertion antennaire, ferrugineux, ponctué et sétosulé en avant. Antennes ferrugineuses, médianes; funicule aussi long que le scape, à cils soulevés, le 2 article un peu plus court que le 1., les suivants courts, très serrés, ne s'épaississant graduellement que peu, la massue subcylindrique et aussi longue que les 5 articles précédents réunis. Tête rugueusement ponctuée, le front avec une petite fovéole triangulaire.

Prothorax aussi long que large, brusquement et fortement rétréci en avant, sa plus grande largeur vers le milieu, les côtés peu arqués de la base au tiers apical, la base faiblement bisinuée et les angles postérieurs droits; convexe, couvert de grands points serrés, profonds, squamulés au fond, leurs intervalles étroits, lisses, luisants, pourvus de courtes soies dressées et éparses, la ligne médiane lisse et flexueuse. Écusson petit élevé, glabre.

Elytres un tiers plus larges que le prothorax, peu rétrécis jusqu'au tiers postérieur, largement arrondis ensemble au sommet, les épaulés subrectangulaires, obliquement arrondies en arrière; convexes, les stries internes assez larges et peu profondes, leurs points médiocres, peu nets, les stries latérales étroites; interstries plus larges que les stries, transversalement rugueux, devenant nettement granuleux sur la déclivité postérieure, pourvus de soies soulevées et espacées, plus visibles en arrière.

Pattes robustes, courtes, fortement rugueuses, les points piligères; fémurs non claviformes, armés d'une très petite dent vers leur tiers apical interne;

tibias dilatés au sommet, les antérieurs bisinués, râpeux sur leur face externe, les intermédiaires et les postérieurs bidentés extérieurement; tarsi ferrugineux. Canal rostral terminé en voûte au milieu des hanches intermédiaires; métasternum sillonné au milieu; métasternum et ventre à ponctuation serrée, les points squamulés et sétosulés.

♂. Fovéole frontale plus grande; carènes du rostre fortes et plus longues. Long.: 6.5—7 mm.

Afrique orientale — allemande, ma coll. (ex Staudinger).

Rhadinomerus brevisrostris n. sp.

Allongé, subcylindrique, noir, revêtu de squamules couleur de rouille, peu serrées, entremêlées de taches dénudées, noires, très serrées sur les pattes, en dessous très petites et tapissant le fond des points.

Rostre aussi long que le prothorax, arqué, en avant lisse, glabre et luisant, en arrière triangulairement dilaté à sa base, sillonné caréné, la carène médiane plus forte, densément squamulé. Antennes insérées vers le tiers basal du rostre, fines et courtes, le 2. article du funicule aussi long que le 1., la massue ovale, densément pubescente de cendré.

Prothorax un quart plus large que long, fortement et très brusquement resserré dans son quart apical, les côtés parallèles de la base au quart apical, puis brusquement arqués et sinués, la base faiblement bisinuée et un peu plus du double aussi large que le bord antérieur, les angles postérieurs droits; peu convexe, en avant transversalement impressionné, criblé de grands points pentagonaux, très serrés, leurs intervalles très étroits formant quelques rugosités, les squamules entremêlées de soies dressées, particulièrement vers le bord antérieur. Écusson arrondi, élevé, rugueux, entouré d'un profond sillon.

Elytres subcylindriques, de un quart plus larges que le prothorax, presque deux fois aussi longs que larges ensemble, parallèles, assez largement arrondis au sommet, les épaules brièvement arrondies et assez saillantes, le disque peu convexe, la courbure dorsale faible et continuant celle du prothorax (vue de profil); fortement ponctués-sillonnés, les points rectangulaires, étroitement séparés, les sillons approfondis à la base, les interstries plus larges que les sillons, plans, densément ponctués, leurs squamules entremêlées de quelques courtes squamules soulevées.

Pattes assez robustes; fémurs armés d'une très petite dent, leur ponctuation fine, assez serrée, les points sétigères, les fémurs postérieurs atteignant la base du 5. segment ventral. Canal rostral profond, ses bords à pic entre les hanches antérieures et intermédiaires, terminé au milieu des hanches intermédiaires.

♂. Base de l'abdomen légèrement impressionnée.

Long.: 10—11 mm.

Afrique orientale: Kigonsera, Nyassa-See (ex Staudinger), ma collection. La dent des fémurs antérieurs est extrêmement petite ou nulle.

Bathyaulacus subcucullatus Fairm., 1893, Ann. Soc. ent. Belg., XXVII, p. 547 = (*Adansonius fructuum* Kolbe, All. Zeitschr. Ent. VI, 1901, p. 322).

Non seulement les deux genres mais même les deux espèces sont identiques.

Paremydica kolae n. sp.

Ovale oblong, brun ferrugineux, revêtu de squamules d'un brun jaune, les élytres ornés d'un dessin d'un noir velouté comprenant une ligne arquée, submédiane, interrompue à la suture et se terminant sur le 6. interstrie, un

court trait oblique en avant de cette ligne, un trait sur la base du 4. interstrie et un point dans l'impression antéapicale. Écusson glabre.

Antennes testacées, pubescentes, le 2. article du funicule plus long que le 1., presque aussi long que les 3. et 4. réunis, les articles 3—7 transversaux, serrés, ne croissant que peu en épaisseur, la massue moins longue que le scape. Rostre roux, faiblement arqué, en arrière latéralement ponctué-strié et au milieu caréné.

Prothorax transversal, trilobé, sa plus grande largeur en arrière du milieu, les lobes latéraux arondis, le médian étroit, subconique, à son sommet échancré, l'échancrure limitée de chaque côté par une touffe de squamules dressées; subplan, dans le milieu avec une légère élévation subcarénée et avec quelques grosses squamules dressées, la ponctuation forte, profonde, serrée, en partie voilée par les squamules, ces dernières grandes, concaves, celles des bords sétiformes, épaisses et plus ou moins dressées.

Écusson grand, élevé, lisse, luisant brun ou roux.

Elytres un tiers plus longs que larges, rétrécis dans leur tiers postérieur, impressionnés en dedans des épaules et derrière le calus apical, les stries fines, les interstries plans, leurs squamules imbriquées et moins grandes que celles du prothorax, leurs soies squamuleuses grosses, dressées, le 3. interstrie avec deux crêtes de squamules dressées, l'une derrière la base, la 2. près du milieu plus élevée et plus longue que la 1., le 5. interstrie avec une courte crête près de la base et son calus postérieur élevé.

Tibias antérieurs dilatés en dedans avant le sommet. Trois derniers segments ventraux noirâtres, leurs squamules foncées.

Extrémité du rostre noire; tête avec une tache de squamules d'un jaune-blanchâtre.

Long.: 8.5—9 mm.

Congo Belge: Sikimi, Guanga (A. Collart); parasite de la noix de Kola. Les six spécimens examinés semblent être des femelles.

Cette espèce voisine de *P. quadricristata* Fst. en diffère par la proportion des articles antennaires, l'écusson glabre, la disposition des fascies et des crêtes sur les élytres.

Neotocerus minutus n. sp. (*N. parvulus* m. in litt.).

Allongé, noir, recouvert d'une couche de squamules grisâtres, les soies dorsales épaisses, claviformes, noires, dressées, sur le prothorax nombreuses sur le bord antérieur, éparses le long des côtés, formant un petit groupe sur la bosse médiane de chaque côté, très courtes et dressées contre la carène médiane; les soies sur les élytres, sur les interstries pairs réduites à 2 ou 3, sur les interstries impairs, espacées et réunies par petits groupes de 2—4 soies, dont un plus fort vers le sommet du 5. interstrie, la suture en avant dépourvue de soies; soies des pattes plus courtes.

Tête et rostre densément squamulés et avec des courtes soies. Antennes fines, d'un brun ferrugineux, les articles du funicule ne s'épaississant graduellement que peu, les 6. et 7. subglobueux, la massue ovale et aussi longue que les 5 articles précédents réunis.

Prothorax plus long que large, subconique, médiocrement sinué-resserré latéralement vers son milieu, le sommet arrondi, non échancré au milieu, la forte carène médiane mate à son sommet, se terminant brusquement sensiblement avant la base; pourvu de chaque côté, près du milieu, d'une bosse sétosulée.

Elytres s'élargissant légèrement jusqu'au milieu, convexes, l'extrémité con-

colore, les stries fines, peu distinctement ponctuées, les interstries plans, réguliers, le 5. faiblement calleux à son sommet.

Long.: 3,8—4 mm.

Cameroun, L. Conradt (coll. Kraatz).

Cette espèce se distingue de *N. Fausti* Duviv. par sa petite taille, la forme du prothorax et de sa carène dorsale, la sculpture élytrale.

Chez le *N. Fausti* Duv. la taille varie de 5,5 à 10 mm, la sculpture et les touffes de soies sont proportionnelles à la taille, de sorte que les spécimens de petite taille n'ont sur les élytres que deux touffes vers la base et deux autres vers le calus apical, le reste des élytres est uni, sans touffes, ni soies; j'ai pu constater sur les 70 spécimens de ma collection tous les passages entre les deux formes extrêmes qui pourraient être prises séparément pour deux espèces distinctes, vu leur fasciès bien différent.

Neotocerus bifasciculatus n. sp.

Allongé, étroit, noir, densément couvert d'un enduit d'un brun ferrugineux, l'écusson glabre, luisant, les élytres pourvus sur leur base d'une série de granules noirs, leur suture, au sommet de la déclivité postérieure avec deux tubercules squamuleux terminés par une forte touffe de grosses soies squamuleuses jaunâtres et dressées, leur 3. interstrie pourvu près de sa base d'une tache de pubescence feutrée et noire, et vers son milieu d'une touffe de grosses et courtes squamules jaunâtres.

Rostre aussi long que le prothorax, droit, en avant rugueux, caréné et dénudé, en arrière densément squamulé. Antennes foncées.

Prothorax à peine aussi long que large, les côtés presque parallèles, faiblement convergents de la base au milieu, en avant fortement rétrécis-sinués, le bord antérieur échancré au milieu, l'échancrure limitée de chaque côté par un tubercule fasciculé, la base faiblement bisinuée et cinq fois aussi large que le bord antérieur; disque graduellement mais peu fortement relevé contre la carène médiane, cette dernière étroite vers sa base ni épaissie ni relevée; ponctuation profonde mais peu serrée, visible seulement dans les parties désquamulées.

Elytres seulement aussi larges que le prothorax, deux fois environ aussi longs que larges ensemble, cylindriques, rétrécis dans leur tiers postérieur, convexes, leur déclivité postérieure subverticale; stries composées de gros points ronds, serrés; interstries larges, plans, lisses, très finement et éparsément pointillés (la sculpture n'est visible que lorsque l'enduit est enlevé).

Pattes épaisses, robustes, les tibias brièvement sétulosés.

Long.: 9 mm.

Côte d'Ivoire: Dimbroko (ex Le Mout), ma collection.

L'enduit ferrugineux qui recouvre tout le corps en cache complètement la sculpture, mais l'espèce se distingue aisément par la forme de la carène du prothorax et les deux tubercules géminés de la suture.

Neotocerus costulatus n. sp.

Oblong, brun-noir, revêtu de grosses squamules jaunâtres, les élytres avec une large fascie postérieure, arquée en avant et prolongée jusque sous l'épaule, d'un brun-noir, en outre hérissé sur les côtés du prothorax et des élytres de très longues et grosses soies squamuleuses acuminées à leur sommet, sur les pattes de soies beaucoup plus courtes.

Rostre ferrugineux, aussi long que le prothorax, arqué, en avant glabre et densément ponctué, en arrière élargi, densément squamulé et hérissé de courtes soies. Antennes ferrugineuses, médianes, le 2. article du funicule notablement plus long que le 1., le 3. plus long que large, les suivants courts ne grossissant que peu, la massue étroite, cendrée, moitié aussi longue que le scape.

Prothorax aussi long que large, rétréci en avant et le bord antérieur arqué et hérissé avec cinq côtes squamulées et hérissées, les côtes latérales (bord extérieur) à leur base impressionnées en dedans, anguleuses, se terminant un peu au-delà du milieu, les côtes dorsales séparées de la médiane par un profond sillon, la côte médiane (carène) squamulée, graduellement élargie et élevée d'avant en arrière, brusquement déclive à pic au-dessus de l'écusson; base fortement bisinuée. Écusson brun, lisse, luisant.

Élytres peu plus larges et deux fois aussi longs que le prothorax, parallèles, sans calus postérieur; suture et interstries pairs, plans, squamulés mais dépourvus de soies; interstries impairs en forme de côtes élevées, densément squamulées et hérissées, le 3. interstrie derrière sa base avec une tache noire; stries fines, leurs points petits, allongés et serrés.

Pattes courtes, robustes, densément squamulées, les antérieures avec les genoux et les tibias noirs; fémurs comprimés et inermes, non canaliculés en dessous; tibias larges, comprimés, leur ongle apical roux; tarses d'un brun ferrugineux.

Long.: 4.4—4.8 mm.

Congo belge: Kibamba, sur Parasolier (A. Collart), ma collection.

Cette espèce est voisine de *N.* (*Paremydica*) *hirtella m.*, elle en diffère par les côtés du prothorax et des élytres beaucoup plus fortes, leurs soies plus longues et plus nombreuses.

Observation. Les genres *Paremydica*, *Fst. Trichonotus* Chevr., *Cryptobathys* Hartm., sont extrêmement voisins de *Neotocerus* Duviv. dont ils ne diffèrent que par des caractères plutôt spécifiques que génériques; ainsi Faust ne donne comme différence entre *Paremydica* et *Neotocerus* que la longueur de la massue antennaire aussi longue que le scape et un peu moins que le funicule, caractère exact pour le génotype *P. quadricristata* *Fst.*, mais non pour *P. insperata* *Fst.* *Cryptobathys* Hartm. est même identique à *Trichonotus* Chevr., mais il faut reconnaître que la description générique de Chevrolat est nulle.

***Titanobaris episternalis* n. sp.**

Ovale, noir, luisant, orné d'un dessin squamuleux d'un rouge cinabre ou orangé, composé d'une large bande sur les côtés du prothorax, d'une tache au sommet des épimères et d'une bande recouvrant entièrement les épisternes méthoraciques.

Rostre à peine moins long que le prothorax, fortement arqué, luisant, à ponctuation fine et éparse, plus serrée sur les côtés à la base, la sillon basal léger et au milieu avec un point enfoncé. Tête ponctué comme le rostre. Antennes d'un brun de poix, leurs cils longs, le 1. article du funicule aussi long que les 2. et 3. ensemble, le 2. plus long que le 3.

Prothorax aussi long que large, les côtés peu arqués et faiblement convergents de la base au tiers antérieur, plus fortement en avant, le resserrement antérieur faible; modérément convexe, la ponctuation fine, peu serrée, la ligne médiane lisse, les bandes latérales dilatées en dedans à leurs extrémités, en outre, en avant prolongées en dessous. Écusson subcarré, impressionné et ponctué.

Elytres subrectangulaires, peu plus larges que le prothorax, moitié plus longs que larges, largement arrondis séparément au sommet, leur angle apical très ouvert; modérément convexes, le calus huméral oblong, peu élevé, l'anté-apical effacé; stries très fines; interstries très larges, plans, densément et finement ponctués, les points en partie confluent en fines rides transversales, plus fortes et très serrées vers la base.

Pattes élancées; ♂ fémurs à ponctuation fine, serrée, à courte pubescence squamuleuse cendrée. Points du dessous pourvus d'un court poil squamuleux cendré, la pubescence un peu plus visible sur le propygidium.

Long.: 5.5—6 mm.

Congo Belge: Samba, types (ma coll.); Kasai Luebo (G. Babault).

Afrique orientale: Quest Usambara (coll. Bennigsen), Angola, vill. de Pont. (A. Monard).

Athesapeuta Conradti n. sp.

Noir, avec un dessin jaune, composé de squamules oblongues et comprenant: sur le prothorax trois bandes, le médiane étroite, un peu élargie vers sa base, les latérales larges; sur les élytres des bandes interrompues, la suture et le 2. interstrie glabres, les 10. et 11. interstries seulement avec quelques squamules; écusson densément squamulé; dessous et pattes densément squamulés, les squamules très serrées sur les épisternes et les côtés des deux premiers segments ventraux, beaucoup plus fines sur les pattes; pygidium subglabre, avec seulement quelques fins poils squamuleux; rostre et tête glabres, ou seulement avec une très fine pubescence éparsée.

Rostre aussi long que le prothorax; ♂ rugueusement ponctué et à la base caréné en dessus; ♀, en arrière densément ponctué, en avant pointillé et brillant; sillon transversal de la base peu profond. Tête à ponctuation fine et serrée. Antennes avec le 1. article du funicule aussi long que les deux suivants ensemble, les 3. et suivants graduellement élargis, la massue ovale.

Prothorax trapézoïdal, peu plus large que long, en avant rétréci, largement mais peu fortement resserré, les côtés peu arqués; modérément convexe, la ponctuation forte et serrée.

Elytres peu plus larges que le prothorax, moitié plus longs que larges, les côtés peu arqués, séparément arrondis au sommet; modérément convexes, les stries profondes, en avant plus fortes et leurs points plus visibles; interstries larges, plans, irréguliers, un peu élargis dans les parties squamulées, la suture étroite, avec des points serrés, profonds, irrégulièrement trisériés.

♂. Fémurs antérieurs à la base, et tibias antérieurs en dedans, ciliés; 1. segment ventral et sommet du segment anal impressionnés.

Long.: 3.5—5.2 mm.

Cameroun (L. Conradt > coll. Kraatz).

Cette espèce a le faciès des *Zena* de Borneo.

Baris assiriense n. sp.

Oblong, brun de poix, les pattes et les antennes d'un brun ferrugineux, peu densément revêtu en dessus de squamules, sur le prothorax lancéolées et jaunâtres, sur les élytres plus petites, jaunâtres, cendrées, noires, ces dernières sétiformes, dressées et formant au sommet de la déclivité une touffe allongée sur les interstries impairs (suture plane exceptée).

Rostre moins long que le prothorax, courbé, remarquablement épais, séparé du front par un profond sillon, densément et grossièrement ponctué rugueux.

silloné sur les côtés, éparsément squamulé-sétosulé. Tête glabre, luisante, en arrière éparsément, en avant assez densément ponctuée. Antennes courtes, le 1. article de la massue glabre, les articles du funicule (1. excepté) moniliformes, serrés.

Prothorax aussi long que large, les côtés parallèles jusqu'à l'étranglement antérieur, ce dernier net et fort, la base bisinuée, les angles postérieurs droits; fortement convexe, grossièrement ponctué-ridé, la ligne médian plus convexe, en partie squamulée, dans son milieu avec une courte carène irrégulière, de chaque côté avec une autre carène un peu arquée et courte. Ecusson ponctué et subglabre.

Elytres un peu plus larges et de moitié plus longs que le prothorax, les côtés parallèles jusqu'au tiers postérieur, paraissant légèrement ondulés vus de haut, les épaules assez élevées et rugueuses; modérément convexes, fortement impressionnés transversalement vers le tiers antérieur, peu fortement derrière le faible calus antéapical; stries fines, ponctuées; interstries irréguliers à ponctuation en avant forte et serrée, en arrière plus fine et plus espacée; derrière l'impression antérieure les premiers interstries plus convexes et avec des squamules noires.

Pattes robustes, rugueuses. Dessous grossièrement ponctué, les points pourvus au fond d'une squamule.

Long.: 4 mm.

Côte occidentale d'Afrique: Assinie (Ch. Alluaud), ma collection.

Cette espèce ressemble à *B. nodipennis* m., elle en diffère d'ailleurs par la sculpture dorsale tout autre.

Baris perparvula n. sp.

Linéaire, noir, peu luisant, revêtu en dessus d'une fine et courte pubescence grise, soulevée et unisériée sur les interstries des élytres, plus courte, cendrée et éparsée sur le dessous et sur les pattes. Elytres terminés au sommet par un mucron.

Rostre un peu plus court que le prothorax, arqué à la base, assez épais, en arrière un peu épaissi, légèrement renflé à sa base; brun noir, en arrière densément ponctué et squamulé, en avant mat, densément ponctué (♂) ou plus mince, éparsément pointillé et un peu luisant (♀). Tête convexe, densément pointillée, squamulée en avant (♂) ou glabre (♀). Antennes brunes et courtes.

Prothorax presque un quart plus long que large, sa plus grande largeur près du milieu, de ce point les côtés en arrière peu convergents, en avant un peu plus fortement, la base faiblement bisinuée, de un quart plus large que le bord antérieur, les angles postérieurs presque droits; convexe, légèrement impressionné transversalement en avant, à ponctuation fine, profonde, très serrée, rugueuse, voilée par la pubescence. Ecusson ovale, cendré.

Elytres un peu plus larges et peu plus du double aussi longs que le prothorax, les épaules obliques, leur calus assez élevé et les côtés parallèles jusqu'au quart postérieur; au sommet déhiscent et séparément terminés par un mucron triangulaire, obtus et un peu relevé; modérément convexes, les stries fines et ponctuées, les interstries non ou peu plus larges que les stries, plans, pointillés et pubescents. Pygidium découvert, oblique, densément ponctué.

Pattes assez grêles, d'un brun ferrugineux, à ponctuation et pubescence fines et éparsées; tibias droits, pourvus d'une très petite épine à côté de l'onglet apical; tarses étroits, le 3. article peu plus large que le 2., les ongles petits.

Long.: 2 mm; larg. 0.5 mm.

Congo belge: Elisabethville, 1. 1914, ma collect. (ex Bovie).

Très petite espèce remarquable par le mucron apical des élytres et leur pubescence.

Baris polychromus n. sp. (Fairmaire in litt.).

Oblong, noir, les antennes et les tarsi roux, le revêtement dorsal composé de squamules lancéolées, jaunes et blanches, ces dernières formant sur le prothorax six points peu tranchés, sur les élytres des points dont quatre plus gros, deux sur la base et deux autres un peu au delà du milieu sur le 3, interstrie. Points des pattes et du dessous avec chacun une squamule cendrée, les squamules plus grosses, plus blanches et plus serrées sur les côtés du métasternum et sur ses épisternes.

Rostre de la longueur du prothorax, épais, modérément arqué, fortement strié caréné, ponctué et pubescent entre les carènes. Tête glabre, alutacée. Antennes médianes, courtes, les articles du funicule serrés, graduellement plus épais, la massue ovale, grosse, courte.

Prothorax aussi long que large, les côtés subparallèles jusqu'au tiers antérieur, puis légèrement arqués convergent, la base légèrement bisinuée et deux fois aussi large que le bord antérieur, son lobe médian court et tronqué, les angles postérieurs droits; peu convexe, à ponctuation serrée mais cachée par les squamules allongées et transversalement dirigées vers le milieu. Écusson glabre, sillonné au milieu.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, en demi-ellipse, à peine moitié plus longs que larges, le calus huméral un peu élevé, squamulé; peu convexes, légèrement impressionnés transversalement vers le tiers antérieur, la déclivité postérieure graduelle, arquée, sans calus; stries étroites, profondes, en partie squamulées; interstries plus larges que les stries, plans, unisérialement ponctués et squamulés. Pygidium densément squamulé de jaune.

Pattes normales; genoux et tibiai roux, les tarsi plus clairs et assez allongés.

Long.: 2.3 mm.

Ht. Sénégal: Dionibé-ba, type, ma coli. (ex Ch. Nodier).

Petite espèce appartenant au groupe de *B. scolopacea* Germ.

Baris senegalense n. sp.

Ovale, noir, peu luisant, fortement sculpté, chaque point des pattes et du dessous avec un très court poil cendré; antennes et pattes d'un brun ferrugineux, les tarsi plus clairs.

Rostre aussi long que le prothorax, régulièrement et assez fortement arqué, épais, graduellement aminci vu de profil, d'égale largeur vu de face, à ponctuation fine, très serrée, mais sans sillon ni carène même sur les côtés, séparé du front par un fin mais profond sillon. Tête convexe, densément pointillée en avant, alutacée sur le vertex. Antennes médianes, courtes, robustes; 1. article du funicule un peu allongé, les articles suivants très courts, serrés, graduellement élargis, la massue ovale, son 1. article glabre, luisant.

Prothorax subtrapézoïdal un peu plus large que long, en avant distinctement et assez largement resserré sur les côtés, les côtés peu arqués, la base assez fortement bisinuée, son lobe médian court et tronqué, les angles postérieurs droits, le bord antérieur à peine de moitié aussi large que la base; assez forte-

ment convexe, criblé de points, peu gros mais très serrés et nets sur le disque, confluents en rides longitudinales sur les flancs, plus petits et subconfluents sur le bord antérieur, la ligne médiane lisse, peu élevée, peu régulière, échancrée par les points. Écusson arrondi, plan et ponctué.

Elytres en demi ovaie, peu plus larges et à peine du double aussi longs que le prothorax, le calus huméral oblong, assez élevé, ponctué, au sommet brièvement arrondis séparément; peu convexes, les sillons étroits, profonds, faiblement élargis et approfondis en avant, les interstries double de la largeur des sillons, plans, avec une série de points serrés, transversaux, en avant occupant presque toute la largeur des interstries. Pygidium vertical et densément ponctué.

Long.: 2.5—2.6 mm; larg. 1.4—1.4 mm.

Sénégal, sans localité précise, quatre spécimens, ma coll. (ex Le Mout).

***Baris aurosignata* Boh. var. *immaculatipennis* n. var.**

Diffère de *B. aurosignata* Boh. par l'absence totale des taches squamuleuses jaunes des élytres.

Afrique occidentale: Togo (ex Staudinger), ma coll.

Ordinairement lorsque les taches squamuleuses ont été enlevées par le frottement leur position est décelée par une ponctuation plus serrée, chaque point donnant naissance à une squamule ou à un poil; il n'en est pas ainsi chez l'unique spécimen de la nouvelle variété dont la sculpture élytrale est partout identique; il est donc probable que cette nouvelle variété est une race biologique ou géographique de *B. aurosignata*, mais il est impossible d'en juger sur un seul spécimen, identique quant au reste à la forme typique.

***Baris usambarica* n. sp.**

Noir, brillant, glabre en dessus, les points du dessous et des pattes avec chacun, au fond, un poil microscopique.

Rostre un peu moins long que le prothorax, fortement arqué, séparé du front par un fin et assez profond sillon; en arrière peu comprimé, densément ponctué, rugueusement sur les côtés, en avant luisant, la ponctuation fine et moins serrée.

Tête à ponctuation fine et peu serrée. Antennes brunes, le 1. article du funicule plus long que les 2 suivants réunis, les articles 2—7 serrés, graduellement élargis.

Prothorax subcarré, les côtés parallèles jusqu'au tiers antérieur, puis faiblement arqués-convergeants, le resserrement antérieur assez large mais peu brusque, ses côtés obliques; base bisinuée, les angles postérieurs droits; subdéprimé, couvert de gros points serrés, confluents le long du resserrement antérieur, encore plus gros et serrés sur les côtés et sur les flancs mais ne confluant pas en sillons, sur le milieu du disque les intervalles des points moindres que les points et lisses, avec la ligne médiane imponctué. Écusson petit, transversal.

Elytres en demi-ellipse allongée, un peu plus larges et un peu plus du double aussi longs que le prothorax, graduellement et faiblement rétrécis en arrière, le calus huméral oblong, assez élevé, les côtés (vus de haut) assez fortement sinués en dedans derrière le calus huméral; au sommet assez brièvement arrondis séparément et leur angle apical faiblement obtus; peu convexes, le calus postérieur allongé, sensible, formé par les interstries 4., 5., 6.; profondément sillonnés, les sillons ponctués au fond, devenant vers la base beaucoup plus larges et plus profonds. Interstries, à leur base, pas plus larges que les sillons, couverts de gros points, très serrés, couvrant toute leur largeur; dans le milieu

plus larges, leurs points unisériés et petits; en arrière nettement carénés, unisérialement ponctués, le 7. réuni d'abord au 4. puis au 3. et enfin au sommet avec le 2.; les trois interstries externes carénés sur toute leur longueur.

Pattes rugueuses, d'un noir brun, les tarsees d'un brun ferrugineux. Ongles libres.

Long.: 5 mm.

Usambara: Nguelo (coll. Pape), deux spécimens.

Baris amaniense n. sp.

Ovale, noir à reflets d'acier, glabre en dessus, les points des pattes et du dessous avec un poil microscopique blanc.

Rostre un peu moins long que le prothorax, fortement courbé à la base, séparé du front par un profond sillon, en arrière gibbeux en dessus et fortement comprimé latéralement, brusquement aminci (vu de côté) vers l'insertion antennaire, en arrière mat, grossièrement, rugueusement ponctué, en avant densément mais plus finement ponctué (♂) ou lisse, luisant, éparsément ponctué (♀). Tête convexe, densément mais un peu moins grossièrement ponctuée que la base du rostre, le bord antérieur du front étroitement lisse et luisant. Antennes médianes, robustes, les articles du funicule graduellement et fortement épaissis (♂), moins fortement (♀), la massue courte, ovale, grosse, son 1. article glabre.

Prothorax conique, un peu plus large que long, la base presque trois fois aussi large que le bord antérieur, fortement bisinuée et son lobe médian tronqué, les côtés faiblement arqués, le resserrement antérieur médiocre et ses côtés obliques; fortement convexe, criblé de points assez gros, ronds et très serrés mais ne formant pas de rides même sur les flancs, dans le milieu avec des traces d'une courte ligne médiane lisse. Écusson ovale, convexe, ponctué.

Élytres très peu plus larges et un peu plus du double aussi longs que le prothorax, se rétrécissant légèrement en arrière des les épaules, le calus huméral peu élevé, pointillé au sommet; convexes, les sillons fins en arrière, larges profonds et ponctués en avant; les interstries larges, vers la base rétrécis, découpés par des points transversaux, unisériés, les intervalles des points, en arrière au moins alutacés, les points graduellement plus gros d'arrière en avant; bord apical aplani, légèrement relevé, densément mais finement granulé-ridé. Pygidium densément et finement ponctué.

Pattes assez élongées, ongles connés à la base.

♂. Base du 1. segment ventral impressionné.

Long.: 5—5.2 mm.

Amani (Zimmerman > Museum Dahlem).

Baris limnobaroides n. sp. (*B. curtipennis* Fairm. in litt.).

Oblong, noir, peu luisant, revêtu sur le prothorax de très courtes squamules cendrées, médiocrement serrées, émises par les points, sur le élytres, sur chaque interstrie, d'une ligne de soies squamuleuses blanches, extrêmement courtes mais très serrées, contigues, déterminant des lignes blanches très étroites et très nettes; points des pattes et du dessous pourvus chacun d'une très courte soie squamuleuse cendrée.

Rostre plus court que le prothorax, assez fortement arqué, s'amincissant un peu en avant, vu de côté, en arrière à ponctuation serrée et sériée, sa base (et celle du front) avec des squamules soulevées, blanches, en avant glabre,

mat, faiblement ponctué, le sommet ferrugineux. Tête glabre, alutacée, le sillon basal du front squamulé. Antennes médianes, courtes.

Prothorax aussi long que large, les côtés parallèles jusqu'au milieu, puis légèrement arqués convergents, le resserrement antérieur léger, la base modérément bisinuée, son lobe médian court et tronqué, les angles postérieurs droits, modérément convexe, à ponctuation fine, serrée, la ligne médiane un peu plus convexe. Écusson squamulé.

Elytres un peu plus larges et deux fois aussi longs que le prothorax, les côtés parallèles jusqu'au milieu; peu convexes, le calus huméral assez élevé, rugueux, le calus postérieur effacé; stries très fines, glabres, interstries trois fois aussi larges que les stries, le 8. réuni au 10. à leur sommet. Pygidium oblique, découvert, sétulosé.

Genoux, tibias et tarses roux, Prosternum en avant avec deux fovéoles subcontigues.

Long.: 2 mm.

Ht Sénégal: Diombi-ba, type, ma coll. (ex. Ch. Nodier).

Petite espèce ayant tout à fait le faciès d'un petit *Limnobaris*.

***Baris heterorhynchus* n. sp.**

Cylindrique, d'un rouge ferrugineux, terne, le prothorax, la tête et le rostre noirâtres, chacun des points pourvu d'un très court poil flave. Rostre très différent suivant les sexes, et aussi long que le prothorax.

Rostre: ♀, droit, dans son tiers basal très épais, gibbeux, séparé du front par un profond sillon, grossièrement ponctué-rugueux, cette partie (vue par devant) légèrement conique, puis brusquement rétréci, dans les deux tiers antérieurs cylindrique, droit, luisant, lisse, à peine moitié aussi large qu'en arrière, ♂, très légèrement arqué, épais, en arrière très peu épaissi, non gibbeux, grossièrement ponctué jusqu'au sommet, mat. Tête convexe, alutacée, éparsément et finement ponctué, le front légèrement impressionné. Antennes subbasales, robustes, courtes; scape pyriforme, court, n'atteignant pas l'ail; funicule de 7 articles, le 1. obconique, gros, plus long que large, le 2. moitié aussi épais, carré, les suivants très serrés, transversaux, graduellement élargis, la massue ovale, grosse, entièrement pubescente.

Prothorax aussi long que large, oblong, sa plus grande largeur vers le milieu, les côtés faiblement arqués, en avant assez largement mais peu fortement resserrés, la base modérément trisinuée et plus de deux fois aussi large que le bord antérieur, les angles postérieurs obtus et brièvement arrondis, modérément convexe, à ponctuation assez forte, très serrée, rugueuse, avec une carène médiane lisse. Écusson en triangle curviligne, rugueux, foncé.

Elytres à peine plus larges et deux fois et demie aussi longs que le prothorax, parallèles jusqu'au quart postérieur, brièvement arrondis séparément au sommet; convexes, sillonnés, les sillons ponctués au fond, les interstries de 2 à 3 fois aussi larges que les sillons, plans, pourvus d'une série de points transversaux, peu profonds sur le milieu du disque, plus larges en avant et formant des rugosités transversales Pygidium vertical, semi-circulaire, ponctué.

Pattes robustes, rugueuses; fémurs inermes; tibias robustes, avec un fort ongle apical, les antérieurs légèrement flexueux; tarses courts, densément pubescents en dessous; ongles connés à la base.

Prosternum à bord antérieur largement échancré, le bord postérieur légèrement sinué au milieu, les hanches étroitement séparées. Deux premiers segments ventraux grands, leur suture fine. Ponctuation forte et serrée sur les pro,

mésos, métasternum, moitié moindre et plus écartée sur l'abdomen; 1. segment ventral déprimé chez le ♂.

Long.: 5—6 mm.

Congo français. N'Sessé par Loango, types, ma coll.

Congo Belge: Seke Banza, ma coll.

La conformation du rostre, des antennes, l'insertion de ces dernières pourraient autoriser la création tout au moins d'un sous-genre pour cette espèce.

Baris laodiaphila n. sp.

Allongé, subcylindrique, d'un noir profond, peu luisant, en dessus glabre mais avec quelques poils cendrés, courts, sur la base du 3. interstrie, les points des pattes et du dessous avec, au fond, un poil très court.

Rostre aussi long que le prothorax, incliné, peu arqué, séparé du front par une très profonde incision, élevé mais faiblement comprimé à sa base, graduellement rétréci en avant, en arrière rugueusement ponctué, mat, en avant luisant, éparsément pointillé. Antennes assez élancées, le 1. article du funicule aussi long que les trois suivants réunis, les articles 2—7 courts, serrés, ne grossissant que peu, la massue grosse, ovale, pubescente, aussi longue que les 6 articles précédents réunis. Tête à punctuation peu profonde et peu serrée.

Prothorax moitié plus long que large, s'élargissant un peu de la base au quart antérieur, en ce point les côtés faiblement arqués, en avant plus fortement arqués-convergeants, derrière le bord antérieur brièvement et assez fortement resserrés, la base bisinuée; modérément convexe, les points ronds, très serrés, leurs intervalles beaucoup plus petits que les points. Écusson arrondi.

Elytres un peu plus larges, et une fois et demie aussi longs que le prothorax, parallèles, arrondis presque ensemble au sommet, le pygidium vertical et invisible de haut; les côtés légèrement sinués derrière l'épauule, la déclivité postérieure légèrement déprimée entre les 3. interstries; stries fines, en avant un peu plus fortes et leurs points plus visibles; interstries larges, plans, transversalement découpés par des traits transversaux en avant, en arrière très finement granulés ponctués.

Pattes élancées; fémurs linéaires, inermes, canaliculés en dessous dans leur moitié apicale; tibias droits, leur ongle apical petit. Tarses courts, spongieux en dessous, les ongles libres.

Prosternum sensiblement sur le même plan que les mésos et métasternum, l'écartement des hanches aussi grand que la hanche. Deuxième segment ventral aussi long que les 3. et 4. réunis, sa suture avec le 1. très fine et arquée.

♂. Tarses antérieurs en dessous hérissés; moitié basale interne des tibias antérieurs frangée de longs poils jaunes.

Long.: 3—4.5 mm.

Cameroun: Mt. Bakossi (H. Schulz, Museum de Hambourg).

Le fasciès de cette espèce est celui d'un *Laodia*.

Différents caractères permettront sans doute, plus tard, d'en faire le type d'un nouveau genre: forme de la massue antennaire, largeur du prosternum etc.

Phaenomerus Nodieri n. sp.

Linéaire, noir, luisant, orné d'un dessin blanc, composé de poils squamuleux oblongs, assez grossiers, comprenant sur le prothorax, sur le milieu deux taches, sur les côtés une vague bande plus marquée vers le milieu et les angles postérieurs, sur les élytres une large fascie basale interrompue par la suture, une fascie médiane, interrompue par la suture, en dehors se rétrécissant et remon-

tant jusqu'au bord qu'elle atteint vers son tiers antérieur. Dessous à pubescence squamuleuse blanche, plus serrée sur les bords.

Rostre roux, moitié aussi long que le prothorax, arqué, dans son quart basal épaissi, strié ponctué, en avant lisse, luisant. Tête lisse, contre les yeux et entre ces derniers (très étroitement séparés) éparsément pointillée. Antennes rousses, courtes, les articles du funicule très serrés, le 1. conique et à peine plus long que large, le 2. globuleux, les suivants transversaux, la massue oblongue et aussi longue que les 6 articles précédents réunis.

Prothorax plus du double aussi long que large, très peu élargi vers le tiers antérieur, ce dernier assez largement ferrugineux et lisse; convexe, les points assez forts, très serrés, formant quelques rides longitudinales, pourvus chacun d'un très court poil jaune, la ligne lisse médiane nette. Écusson très petit, glabre.

Elytres à peine plus larges et de moitié plus longs que le prothorax, convexes, la suture glabre, les stries fines, leurs points très serrés, les interstries pas plus larges que les stries, plans, finement pointillés, la suture, dans son tiers antérieur lisse, en arrière unisérialement ponctuée, les 2. et 3. interstries en arrière avec une ligne de squamules blanches (peu apparentes) prolongeant la fascie, le bord marginal ferrugineux.

Pattes d'un brun ferrugineux, les fémurs antérieurs et postérieurs plus foncés, leur tranche dorsale densément squamulée de blanc jusqu'au tiers apical; tarses roux.

Long.: 3 mm.

Gabon: Libreville (Dr. Nodier), ma collection.

Diffère de *P. strigicollis* Faust par les interstries élytraux plans, la ponctuation du prothorax autre, la forme plus étroite, la taille moindre.

Phaenomerus delicatulus n. sp.

Linéaire, noir, orné en dessus d'un dessin de fine pubescence blanche et peu serrée comprenant sur le prothorax deux fascies transversales, l'une médiane, interrompue au milieu, l'autre basale et plus légère, sur les élytres deux fascies, l'une basale, l'autre médiane, à peu près de même largeur que la 1., dilatée et un peu prolongée en arrière sur la suture.

Rostre épais, cylindrique un peu plus de moitié aussi long que le prothorax, faiblement arqué, brun, en arrière substrié-ponctué, au sommet finement ponctué et ferrugineux, chez le ♂ plus épais, finement pubescent en dessous, avec une ligne d'assez longue pubescence en dessous. Tête à pointillé très fin et épars, les yeux contigus (♀) ou séparés par une ligne de pubescence (♂). Antennes rousses, courtes.

Prothorax du double aussi long que large à la base (♀), un peu moins long (♂), très peu élargi vers le tiers antérieur où est sa plus grande largeur; convexe, obliquement déclive devant la base, la fascie médiane recouvrant une légère impression transversale, la ponctuation très fine et médiocrement serrée (♀), plus forte (♂), le bord antérieur ferrugineux. Écusson imperceptible.

Elytres très peu plus larges et à peine de moitié plus longs que le prothorax, parallèles jusqu'au quart postérieur; convexes, la base de la suture un peu enfoncée, les stries très fines, en arrière obsolètes, leurs points petits et serrés, les interstries plans et pointillés.

Pattes d'un brun de poix, les tarses roux. Dessous à pubescence blanche, un peu plus serrée sur les épimères.

Long.: 2.8 mm.

Congo Belge: Kibamba, ma collection.

Espèce très de *P. jucundus* Faust. dont elle diffère par la sculpture plus fine et surtout par le rostre beaucoup plus épais et plus court.

Phaenomerus hirtus n. sp.

Noir, en dessus hérissé de longs poils jaunes, le prothorax avec une tache de pubescence blanche sur les angles postérieures, les élytres avec une linéole de pubescence blanche sur la base des trois premiers interstries, celle de la suture plus longue, une fascie transversale médiane légère, interrompue à la suture et n'atteignant pas les bords. Dessous à pubescence cendrée, serrée, sur les épimères plus blanche et très serrée; cinquième segment ventral roux, sa pubescence rousse, bien apparente.

Rostre un peu plus court que les élytres, droit, vers l'insertion antennaire indistinctement arqué, graduellement rétréci de la base au sommet, sa base formant avec le front une inflexion, en arrière noir, à ponctuation fine, plus serrée sur les côtés, en avant ferrugineux, éparsément pointillé, en dessous avec une frange de longue pubescence claire. Antennes rousses, médianes, le 2. article du funicule aussi long que le 1., les suivants plus courts, la massue oblongue et aussi longue que les 5 articles précédents ensemble. Tête ponctuée, les yeux contigus.

Prothorax seulement un peu (à peine le $\frac{1}{4}$) plus long que large, sa plus grande largeur vers le tiers antérieur, brièvement resserré en avant; modérément convexe, la ponctuation peu profonde, très serrée, fine en avant, avec une étroite carène médiane lisse. Écusson petit et pubescent.

Elytres en triangle allongé, presque un quart plus larges que le prothorax, amplement de moitié plus longs que larges, fortement rétrécis en arrière dès les épaules; modérément convexes, les stries fines, ponctuées, les points, vers la base, plus gros, serrés et entamant les interstries, les interstries plans, avec une série de points piligères, coriacés, rugueux vers la base.

Pattes d'un brun de poix ferrugineux, les tarsi plus clairs; fémurs antérieurs notablement renflés, moins cependant que les postérieurs, ces derniers (vus de profil) triangulaires et brièvement pédonculés. Tibias presque droits, les postérieurs un peu plus arqués; tarsi allongés, le 1. article plus long que les deux suivants réunis. Pygidium découvert.

Long.: 3 mm.

Cameroun (L. Conradt > coll. Kraatz), deux spécimens probablement mâles.

La conformation du rostre et des pattes de cette espèce pourraient autoriser la création d'un nouveau genre.

Curanigus lineolatus n. sp.

Brun ferrugineux, le prothorax plus foncé, le dessin squamuleux jaune composé: sur le prothorax d'une tache sur les 4 angles, celle des angles postérieurs plus grande et plus nette; sur les élytres, une linéole courte sur la base des 2. et 3. interstries, une fascie transversale médiane composée de courtes linéoles sur les interstries 2—3—4—5, en arrière quelques traits peu nets, ceux des 4. et 5. interstries plus distincts; dessous couvert d'une longue et dense pubescence cendrée, plus serrée sur les épimères et les épisternes, éparsée sur les flancs du prosternum, moins serrée devant les hanches.

Rostre moins long que le prothorax, presque droit, sa base densément pubescente et pourvue de 5 carènes, en avant subglabre et ferrugineux. Antennes ferrugineuses, le 1. article du funicule aussi long que les 3 suivants réunis,

les autres très courts et très serrés, la massue étroite et presque aussi longue que le funicule. Tête densément pointillée, le front plus large que la massue antennaire.

Prothorax un tiers plus long que large, subcylindrique, peu rétréci en avant, peu convexe, densément couvert de points confluent en rides transversales, avec un sillon médian basal peu profond, effacé en avant, le bord antérieur roux et à ponctuation fine, les taches latérales parfois réunies par une vague bande latérale. Écusson arrondi, enfoncé.

Elytres peu plus larges et un tiers plus longs que le prothorax, peu convexes, les sillons larges, découpés par d'étroites cloisons, les interstries moins larges que les sillons, leurs points unisériés et très serrés, les 2. et 3. faiblement élargis à leur base, les 4., 5., 6. relevés avant leur sommet et formant un calus peu élevé; sommet pourvu de quelques poils fins, la suture déprimée.

Pattes ferrugineuses, les fémurs foncés, robustes, leur pubescence cendrée plus dense vers la base et autour des genoux. Fémurs postérieurs non pédonculés, larges dès la base. Tous les tibias fortement arqués.

Canal prosternal limité de chaque côté par une arête formant une dent triangulaire aiguë devant chaque hanche.

Dessin dorsal composé de squamules linéaires, celui du dessous de poils squamuleux beaucoup plus longs.

Long.: 3.6—3.8 mm.

Congo Belge: Ituri, Medje, VII, 1925 (Dr. H. Schouteden).

Amasinus n. gen. Cossonidae.

Aveugle; sans aucune trace d'yeux. Rostre gros, court, conique, arrondi sur les côtés, continuant la tête. Scrobes invisibles de haut, placés sur les côtés inférieurs du rostre, droits. Antennes basales, robustes et très courtes, scape très court, graduellement et fortement épaissi; funicule de 7 articles, le 1. gros, cylindrique, presque aussi long que large, les articles suivants très serrés, emboîtés, graduellement plus larges, chacun d'eux 2—3 fois aussi large que long, le 2. très court et de un tiers moins large que le 1., la massue ovale, grosse, subtronquée en avant, son 1. article luisant, presque glabre et plus du double aussi long que la partie apicale, cette dernière très courte et densément pubescente de jaune. Prothorax tronqué à ses extrémités.

Elytres ovales, faiblement échancrés en arc à leur base, les épaules effacées.

Pattes rugueuses, ciliées de poils jaunes; fémurs robustes, les postérieurs beaucoup plus larges et comprimés. Tibias antérieurs et intermédiaires étroits mais fortement comprimés, les antérieurs, au sommet, prolongés en dessus en une lame acuminée aussi longue que les 3 premiers articles des tarsi, les intermédiaires à prolongement apical moins long et formé de deux onglets, l'interne long, l'externe court; tibias postérieurs graduellement et fortement élargis, triangulaires, leur tronçature apicale avec trois dents, la plus longue en forme d'onglet. Tarsi étroits, en dessous avec quelques soies, les trois articles de même largeur, le 1. assez long, le 3. court, le 4. aussi long que les 2. et 3. ensemble, les ongles libres.

Hanches antérieures contiguës, insérées sur le bord postérieur du prosternum, ce dernier en avant une fois et demie aussi long que la hanche et avec une série de soies jaunes. Hanches intermédiaires étroitement séparées, les postérieures très largement et le bord antérieur de la saillie intercoxale légèrement arqué. Deux premiers segments ventraux longs, soudés, leur suture très fine, à peine visible, arquée, les 3. et 4. segments très courts et leur suture profonde. Aptère.

Genre singulier facile à reconnaître à l'absence d'yeux et à la conformation des pattes et des antennes. Le génotype est:

A. castaneus n. sp.

Ovale, marron, mat, pourvu en dessus de poils jaunes excessivement courts et épars, peu visibles, plus visibles sur les pattes.

Rostre à peu près aussi long que large, grossièrement et rugueusement ponctué, substrié sur les côtés. Tête étroite, lisse.

Prothorax oblong, un tiers plus long que large à la base, cette dernière finement rebordée et un tiers plus large que le bord antérieur, sa plus grande largeur devant la base, graduellement mais faiblement rétréci et les côtés peu arqués jusqu'au tiers antérieur, plus fortement ensuite; modérément convexe, marqué de gros points, peu serrés dans le milieu, très serrés sur les côtés, avec une ligne médiane imponctuée effacée en avant.

Elytres plus longs que larges, un tiers plus larges que le prothorax, modérément convexes; couverts de rugosités transversales serrées, entremêlées çà et là de quelques granules isolés, la ponctuation indistincte, la suture tranchant comme une fine ligne noire. Dessous coriacé, avec quelques rides et quelques granules, les points superficiels et plus visibles sur le ventre où ils sont sétigères.

Long.: 4 mm.

Afrique occidentale (allemande), Swakomunha (coll. Mus. Dahlen), deux spécimens.

Eremotes planiusculus n. sp.

Noir, brillant, glabre, les élytres peu convexes.

Rostre transversal, légèrement rétréci en avant, dans le milieu avec une légère impression, sa ponctuation fine et peu serrée. Tête convexe, ponctué comme le rostre, les yeux très peu convexes. Antennes ferrugineuses, courtes, le 1. article du funicule pas plus long que large, les 5 suivants de même largeur, fortement transversaux et très serrés, le 7. un peu plus large, la massue ovale.

Prothorax aussi long que large, d'égale largeur à ses extrémités, les côtés brièvement obliques devant la base, puis subparallèles et légèrement sinués jusqu'au resserrement apical, ce dernier faible, la base très légèrement bisinuée et subsillonée; disque peu convexe; latéralement impressionné vers le milieu, ses points assez gros, inégaux, sur le disque séparés par des intervalles lisses et un peu plus grands que les points, les points plus serrés sur les côtés et le long de la base, très petits et écartés sur le bord antérieur. Écusson assez grand, en ovale transversal, plan et lisse.

Elytres sensiblement plus larges que le prothorax (de un cinquième environ), presque trois fois aussi longs que larges, les épaules brièvement arrondies, les côtés parallèles, au sommet (vus de haut) largement arrondis; déprimés sur le disque, les stries profondes, creusées à leur sommet, leurs points arrondis, profonds, séparés par des intervalles aussi grands que les points; interstries convexes, à peine plus larges que les stries, pourvus d'une série de très petits points, les 4., 5., 6., se réunissant un peu avant le sommet, le 4. prolongé jusqu'au bord.

Pattes finement ponctuées; tibias graduellement élargis, leur onglet apical fort; tarses petits et roux.

Long.: 3.5—4 mm.

Afrique orientale (allemande): Amani (coll. Eichelbaum, Museum de Hambourg).